S
7363

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE

POUR 1841,

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES PUBLIÉS EN 1840,
ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX,

suivi

D'UNE MONOGRAPHIE DU DIABÈTES SUCRÉ,

PAR

le Dr A. BOUCHARDAT,
Agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, etc.

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS

PARIS,
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.
1841.

PRÉFACE.

D'Alembert, a dit l'auteur, se tue à allonger ce que le lecteur se tue à raccourcir. Pour éviter cette dernière peine aux médecins praticiens, j'ai résumé tout ce qu'il y a paru d'évidemment pratique, dans les recueils scientifiques, pendant l'année qui vient de s'écouler. Comme presque tous les travaux de thérapeutique se traduisent en prescriptions ou en formules, j'ai donné exactement ces recettes dont on peut avoir besoin à chaque instant, et je les ai fait suivre des considérations pratiques les plus importantes.

Presque tous les rédacteurs des journaux de médecine ou de pharmacie, publiés en France, en Angleterre ou en Allemagne, pourront s'apercevoir

que j'ai mis en œuvre les matériaux qu'ils ont fournis, mais je dois dire que j'ai principalement puisé dans l'excellent journal de M. Miquel, le *Bulletin général de thérapeutique*, parce que par son plan il se rapprochait davantage du but que je voulais atteindre. Je n'ai pas négligé non plus les monographies médicales et les traités spéciaux de pharmacie. J'ai également inséré plusieurs notes inédites. La table par ordre de matières qui termine ce volume indiquera les sujets nombreux que j'ai traités.

Dans la préface de mon formulaire, en parlant de l'époque médicale actuelle, je disais : « Nous sommes arrivés à un temps de transition, à une époque critique où toutes les croyances sont ébranlées; on n'a plus pour se conduire un unique fanal, le monde médical s'occupe dans toutes ses parties actives et intelligentes à examiner et à contrôler par l'observation uni-

verselle, la valeur pratique des doctrines qui ont passé, et à effectuer des découvertes et des perfectionnemens de détail. Nous vivons réellement dans un temps d'éclectrisme thérapeutique. »

Cette tendance que j'indiquais n'a point dévié ; en examinant les travaux thérapeutiques que l'année qui vient de s'écouler a produits, on s'aperçoit bien vite que le règne des doctrines exclusives est passé. L'édifice élevé par les génies de Bichat et de Broussais croule de toutes parts. Les doctrines humorales, appuyées sur des bases nouvelles font tous les jours des prosélites. Le mince bagage pharmaceutique de la doctrine qui s'était intitulée physiologique ne suffit plus aux indications variées qui se présentent ; maintement que le prestige est dissipé, on commence à s'apercevoir que nous savons bien peu de choses sur la nature des maladies, et il s'ensuit que la théra-

peutique rationnelle est encore dans la première enfance ; jusqu'à ce qu'elle ait prit des forces, il faut bien, pour combattre les maladies, nous servir des armes utiles que l'empirisme de tous les temps nous a légué, et en chercher de nouvelles s'il se peut.

Je donne cette année une monographie du diabétès sucré ; l'an prochain je ferai suivre mon recueil, si mes forces me le permettent, d'une introduction à l'étude de la chimie pathologique.

ORDONNANCES DU ROI.

ÉCOLES DE PHARMACIE.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 11 avril 1803 sur les écoles de pharmacie, spécialement l'art. 4 de ladite loi, ainsi conçu :

« Il sera pourvu par des réglements d'administration publique à l'organisation des écoles de pharmacie, à leur administration, à l'enseignement qui y sera donné, ainsi qu'à la fixation de leurs dépenses et au mode de leur comptabilité; »

Vu l'arrêté du Gouvernement en date du 13 août 1803;

Vu les art. 1, 2 et 3 du décret du 17 mars 1808;

Vu les rapports des diverses commissions qui ont été chargées de l'examen des questions relatives à l'enseignement et à l'exercice de la médecine et de la pharmacie;

Vu les mémoires présentés par les pharmaciens de la ville de Paris;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

TITRE PREMIER.

Organisation des écoles de pharmacie.

Art. 1er. Les écoles de pharmacie, établies par la loi du 11 avril 1803, feront à l'avenir partie de l'Université, et seront soumises au régime du corps enseignant.

Leurs recettes et leurs dépenses seront portées au budget général de l'Etat.

Art. 2. L'école de pharmacie de Paris sera composée de cinq professeurs adjoints.

Les autres écoles auront trois professeurs titulaires et deux professeurs adjoints.

Art. 3. Il y aura de plus dans chaque école des agrégés nommés pour cinq ans, lesquels remplaceront les professeurs, en cas d'empêchement, participeront aux examens, et pourront être autorisés à ouvrir des cours complémentaires, conformément à ce qui a été établi pour les diverses facultés par nos ordonnances des 22, 24 et 28 mars et 10 avril 1840.

Il y aura, pour l'école de Paris, cinq agrégés; trois pour les écoles de Montpellier et de Strasbourg.

Art. 4. Les professeurs titulaires et adjoints

seront nommés par notre ministre de l'instruction publique, d'après une double liste de présentations, faites, l'une par l'école de pharmacie, l'autre par la faculté de médecine établie dans la même ville.

Chaque liste de présentations contiendra les noms des deux candidats.

Les mêmes candidats pourront être présentés par l'école de pharmacie et par la faculté de médecine.

Art. 5. Nul ne pourra être nommé professeur titulaire s'il n'est docteur ès-sciences physiques et âgé de trente ans.

Les professeurs adjoints devront être licenciés ès-sciences physiques et âgés de vingt-cinq ans.

Les uns et les autres devront avoir été reçus pharmaciens dans une école de pharmacie.

Art. 6. Les agrégés seront nommés au concours d'après un réglement qui sera ultérieurement arrêté au conseil royal de l'instruction publique. Il suffira, pour être admis au concours, de produire le diplôme de pharmacien, ainsi que le diplôme de bachelier ès-sciences physiques.

Art. 7. Le directeur de l'école sera choisi par notre ministre de l'instruction publique, parmi les professeurs titulaires.

Il conservera ses fonctions pendant cinq années, et pourra être nommé de nouveau.

Art. 8. Il y aura dans chaque école un secrétaire agent comptable, qui pourra être choisi par notre ministre de l'instruction publique parmi les professeurs titulaires ou adjoints.

Il y aura de plus un ou plusieurs préparateurs, qui devront justifier du grade de bachelier ès-sciences physiques.

Les préparateurs seront nommés par le directeur, d'après l'avis des professeurs.

Le directeur nommera les employés et gens de service.

TITRE II.

Enseignement.

Art. 9. On enseignera dans chaque école :

Première année. — La physique et la chimie, l'histoire naturelle médicale.

Deuxième année. — L'histoire naturelle médicale; la matière médicale; la pharmacie proprement dite.

Troisième année. — La toxicologie; et, sous le titre d'*école pratique*, les manipulations chimiques et pharmaceutiques.

Art. 10. Un arrêté spécial déterminera, pour chaque école, la répartition des différens cours

entre les professeurs titulaires et les professeurs adjoints.

Art. 11. Les cours s'ouvriront chaque année au mois de novembre, et seront terminés à la fin du mois de juillet.

Chaque professeur titulaire ou adjoint qui sera nommé à l'avenir devra faire son cours pendant toute la durée de l'année scolaire.

Art. 12. Le registre des inscriptions pour les élèves sera ouvert, chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre.

Art. 13. Pour satisfaire à la condition prescrite par l'art. 25 de l'arrêté du 13 août 1803, nul candidat ne sera admis aux examens pour le titre de pharmacien, s'il ne justifie du grade de bachelier ès-lettres.

Conformément à l'art. 15 de la loi du 11 avril 1803, qui prescrit les mêmes épreuves pour les réceptions dans les écoles et devant les jurys, le présent article sera obligatoire à l'égard des aspirants qui postuleront le titre de pharmacien devant les jurys médicaux.

Art. 14. Nulle dispense d'âge pour l'admission aux examens ne pourra plus être accordée qu'aux candidats qui se présenteraient aux épreuves devant une des écoles de pharmacie.

Art. 15. Indépendamment des deux profes-

seurs en médecine qui, aux termes de l'art. 12 de la loi du 11 avril 1803, sont appelés auxdits examens, trois membres de l'école de pharmacie devront y prendre part, savoir deux professeurs titulaires ou adjoints, et un agrégé.

Art. 16. Les élèves des écoles de pharmacie qui auront mérité des prix dans les concours institués par l'arrêté du 13 août 1803, obtiendront des remises de frais, conformément aux dispositions de nos ordonnances des 17 mars et 10 juin 1840.

Le montant desdites remises sera fixé pour chaque prix par un réglement universitaire.

Les noms des élèves lauréats seront proclamés dans la séance annuelle de rentrée.

TITRE III.

Comptabilité.

Art. 17. A partir du 1er janvier 1842, les sommes nécessaires soit pour acquitter les traitements fixes et éventuels des professeurs, soit pour les dépenses du matériel et l'entretien des collections, seront portées au budget de l'instruction publique.

Art. 18. Tous les produits actuellement perçus par les écoles de pharmacie, en vertu de la

loi du 11 avril 1803, seront perçus pour le compte du Trésor. On se conformera à cet égard aux règles prescrites pour les produits des facultés.

Art. 19. Les rentes inscrites au nom des écoles de pharmacie seront déposées à la caisse des dépôts et consignations; les arrérages en seront versés au Trésor, comme les arrérages des rentes qui appartiennent à l'université.

Art. 20. Le budget annuel de chaque école sera arrêté en conseil royal de l'instruction publique.

Art. 21. Les professeurs titulaires recevront, à Paris, un traitement fixe annuel de 4,000 fr.; dans les départements, un traitement fixe annuel de 3,000 fr.

Le traitement des professeurs adjoints est fixé à 2,400 fr. à Paris, et à 1,500 fr. dans les départemens.

Le professeur directeur recevra en outre, à titre de préciput, une indemnité annuelle de 1,500 fr. à Paris, et de 1,000 fr. dans les autres écoles.

Le secrétaire agent comptable recevra à Paris un traitement de 3,000 fr., et dans les autres écoles un traitement de 1,500 fr.

Le traitement annuel des préparateurs sera de 1,200 fr.

Art. 22. Les professeurs titulaires et adjoints des écoles de pharmacie, et le secrétaire agent comptable subiront, sur leur traitement fixe, les retenues déterminées par les réglements au profit de la caisse des retraites, auxquelles ils auront droit désormais, comme les autres membres de l'université et aux mêmes conditions.

Art. 23. Les droits de présence aux examens seront de 10 fr. pour chacun des fonctionnaires appelés à y prendre part. Les mêmes droits seront alloués aux professeurs chargés de l'examen des herboristes.

Art. 24. Le prix de l'inscription annuelle à acquitter par chaque élève est fixé à 36 fr. dans les trois écoles.

La répartition des frais d'examen reste fixée ainsi qu'il est prescrit par l'arrêté du 13 août 1803, savoir :

1er examen, 200 fr.; 2e examen, 200 fr.; 3e examen, 500 fr.

Les frais des opérations et des démonstrations qui doivent avoir lieu dans le dernier examen, et qui, d'après l'article 17 de la loi du 11 avril 1803, sont à la charge des aspirants, sont fixés à

200 fr. pour Paris, et à 150 fr. dans les autres écoles.

TITRE IV.

Dispositions transitoires.

Art. 25. La condition du diplôme de bachelier ès-lettres prescrite par l'art. 13 de la présente ordonnance pour l'admissibilité aux examens de pharmacie, ne sera obligatoire qu'à partir du 1er février 1844.

Art. 26. Les traitements des professeurs titulaires ou adjoints continueront à leur être payés d'après le taux et le mode actuellement en usage, jusqu'à l'époque où un crédit spécial aura été porté pour cette dépense au budget de l'instruction publique.

Art. 27. Les écoles de pharmacie continueront également de percevoir, pour leur propre compte, les droits fixés par la loi du 11 avril 1803, jusqu'à l'époque où ces différents droits auront été portés en recette au budget de l'Etat.

Art. 28. La situation de la caisse de chaque école de pharmacie sera arrêtée le 31 décembre 1841, par le directeur, qui dressera procès-verbal de cette opération; une ampliation en sera adressée au ministre.

Les dépenses de 1841 qui n'auraient pas été

acquittées le 31 décembre, devront être liquidées et soldées avant le 1er avril 1842 : elles seront payées sur les fonds trouvés en caisse le 31 décembre, et d'après les règles actuellement en vigueur. Les paiements seront inscrits sur un registre particulier.

Le 1er avril 1842, le directeur arrêtera le registre constatant qu'il ne reste plus aucune somme à payer pour dépense de 1841. Le procès-verbal relatera la somme qui était en caisse le 31 décembre précédent, le montant des paiements effectués sur ce fonds, et la somme restant sans emploi. Cette somme sera versée le jour même dans la caisse du Trésor, et portée en recette au budget de l'Etat. Ampliations du procès-verbal et du récépissé du versement seront transmises au ministre.

Art. 29. Les titulaires des emplois qui se trouvent en excédant du nombre fixé par l'art. 3 de la présente ordonnance, continueront à remplir leurs fonctions, et recevront un traitement fixe équivalent aux avantages qui leur sont assurés par les réglements actuels, et dont le montant sera porté temporairement au budget.

A mesure des extinctions, il ne sera plus fait de nominations auxdits emplois.

Art. 30. Continueront d'être observées les

prescriptions de l'arrêté du Gouvernement du 13 août 1803, non contraires à la présente ordonnance.

Art. 31. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 27 septembre 1840.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,
V. COUSIN.

ECOLES PRÉPARATOIRES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, etc.

Art. 1er. Les écoles actuellement établies sous le titre d'*Ecoles secondaires de Médecine*, et qui seront réorganisées conformément aux dispositions prescrites par la présente ordonnance, prendront le titre d'*Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie.*

Art. 2. Les objets d'enseignement dans les

Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont : 1° chimie et pharmacie; 2° histoire naturelle médicale et matière médicale; 3° anatomie et physiologie ; 4° clinique interne et pathologie interne ; 5° clinique externe et pathologie externe; 6° accouchements, maladies des femmes et des enfans.

Art. 3. Il y aura, dans chaque école, six professeurs titulaires et deux professeurs adjoints.

Art. 4. Les professeurs titulaires et adjoints seront nommés par notre ministre de l'instruction publique sur une double liste de candidats, présentée, l'une par l'école où la place est vacante, l'autre par la Faculté de médecine dans la circonscription de laquelle ladite école se trouve placée.

Les candidats pour les places de professeurs titulaires ou adjoints, doivent être docteurs en médecine ou pharmaciens reçus dans une école de pharmacie, et âgés de trente ans.

Les professeurs de chimie et d'histoire naturelle auront à justifier, en outre, du baccalauréat ès-sciences physiques.

Art. 5. Il sera attaché à chaque école un chef des travaux anatomiques, un prosecteur et un préparateur de chimie et d'histoire naturelle.

Art. 6. Les professeurs recevront un traite-

ment annuel dont le minimum est fixé à 1,500 f. pour les titulaires, et à 1,000 fr. pour les adjoints.

Le chef des travaux anatomiques aura un traitement de 500 fr.; le prosecteur et le préparateur, un traitement de 250 fr. chacun.

Art. 7. Les professeurs titulaires et adjoints subiront sur leur traitement la retenue du vingtième au profit de la caisse des retraites, auxquelles ils auront droit désormais comme tous les autres fonctionnaires de l'Université, et aux mêmes conditions.

Art. 8. Chaque école aura un ou plusieurs amphithéâtres, et sera fournie de collections relatives à l'objet des divers cours.

Art. 9. L'administration des hospices de chaque ville, où une école préparatoire sera établie, fournira, pour le service de la clinique médicale et chirurgicale de ladite école, une salle de cinquante lits au moins.

Art. 10. Les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont des établissements communaux.

Les villes où elles sont ouvertes pourvoiront à toutes les dépenses, soit du personnel, soit du matériel.

Les hospices et les conseils généraux des dé-

partements pourront continuer à voter des subventions pour l'entretien des écoles préparatoires. Ces subventions viendront en déduction des sommes qui doivent être allouées par les villes.

Le budget annuel de chaque école sera arrêté en conseil royal de l'instruction publique.

Art. 11. Une commission vérifiera chaque année les comptes présentés par le directeur.

Cette commission sera composée : du maire de la ville, président ; d'un membre désigné par le conseil municipal ; d'un membre désigné par le conseil général ; de deux membres désignés par la commission des hospices.

Art. 12. Les droits d'inscriptions trimestrielles qui doivent être acquittés par chaque élève, sont fixés à 35 fr.

Art. 13. Le produit des inscriptions prises dans chaque école sera versé dans la caisse, soit de la ville, soit du département, soit des hospices, jusqu'à concurrence des sommes allouées par les conseils municipaux, départementaux ou des hospices, pour l'entretien de l'établissement.

Art. 14. A dater de la présente année scolaire, les élèves des écoles préparatoires, dont l'organisation sera conforme aux règles prescrites par cette ordonnance, pourront faire compter

les huit inscriptions prises pendant deux années pour toute leur valeur, dans une des Facultés de médecine.

Art. 15. Les élèves en pharmacie seront admis à faire compter deux ans d'études dans une école préparatoire, pour deux années de stage dans une officine.

Art. 16. Notre ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 13 octobre 1840.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,

V. Cousin.

ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

ET DE

MATIÈRE MÉDICALE.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES MÉDICAMENS CYANIQUES.

L'ACIDE CYANHYDRIQUE (*prussique*) n'a pas réalisé toutes les espérances que son introduction dans la thérapeutique semblait faire naître. Nous allons donner plus loin les conclusions d'un travail exécuté dans le service de M. Andral, qui tendent à diminuer beaucoup l'importance de ce médicament.

On sait que l'acide cyanhydrique est très altérable ; et les contradictions de plusieurs auteurs sur l'intensité d'action de cette substance peuvent

être rapportées à cette cause. La formule donnée par le *Codex* pour l'acide cyanhydrique médicinal est très mauvaise, car le produit obtenu ne se conserve pas ordinairement plus de quelques jours. Pour préparer, d'après le *Codex*, l'*acide prussique médicinal*, on mesure dans un tube gradué 1 mesure d'acide cyanhydrique pur, et on y mêle 6 mesures d'eau distillée. Si on n'a pas de tube exactement gradué, on pèse 1 partie d'acide cyanhydrique pur, et on y mélange 8,5 d'eau distillée.

Le procédé de *Gea Pessina* pour préparer l'acide prussique médicinal doit toujours être préféré.

Il présente l'avantage d'être économique et de donner un acide dans un état moléculaire tel, qu'il s'altère beaucoup moins que celui préparé par les autres moyens. Le voici : prenez, protocyanure de fer et de potassium, 18 p., acide sulfurique à 66°, 9 p., eau, 12 parties. On étend l'acide sulfurique avec l'eau, et quand il est refroidi, on l'introduit dans une cornue en verre tubulée que l'on place sur un bain de sable; on introduit le prussiate pulvérisé, et l'on agite avec une baguette de verre, de manière à obtenir un mélange exact. On adapte à la cornue une allonge et un récipient, et on lutte les jointures

avec du papier et de la colle; après 15 à 16 heures, on entoure le récipient de glace et l'on distille à une douce chaleur, de manière à retirer la plus grande partie du liquide.

L'inconvénient de ce procédé est de fournir un acide étendu d'eau en des proportions qui varient dans chaque opération, si bien qu'on ne peut l'employer pour les usages médicaux qu'après avoir déterminé sa richesse en acide cyanhydrique, pour le ramener au même degré de concentration. On y arrive facilement en mettant dans un flacon un excès d'une dissolution étendue de nitrate d'argent, et y versant une quantité déterminée de l'acide cyanhydrique qu'on veut essayer. On recueille le cyanure d'argent formé; on le lave, on le sèche, on le pèse, et de son poids on conclut la quantité réelle d'acide. Chaque partie de cyanure d'argent représente 0,203 d'acide cyanhydrique pur. Avec cette donnée, on arrive bientôt à déterminer par le calcul la quantité d'eau distillée qu'il faut ajouter à l'acide obtenu pour constituer l'*acide prussique médicinal*. J'emploie à l'Hôtel-Dieu de l'acide cyanhydrique préparé par ce procédé, il y a quatre ans, et il est aussi bon que le premier jour.

Nous allons donner maintenant le résumé des

observations recueillies par M. A. Becquerel, dans le service de M. Andral.

On doit administrer l'acide prussique médicinal, préparé d'après la méthode de Gea Pessina, dans une potion de 125 grammes d'eau pure non édulcorée, et par cuillerées, il conserve ainsi jusqu'aux dernières cuillerées une force égale à celle qu'il avait aux premières.

En prenant ces précautions, l'acide cyanhydrique peut être administré et manié avec facilité, pourvu que l'on ait le soin de commencer par des doses assez faibles (4 et 6 gouttes, par exemple), et de l'élever peu à peu de une à deux gouttes à la fois.

L'acide cyanhydrique médicinal à la dose de 8 à 12 gouttes, détermine en général les effets physiologiques locaux qui deviennent de plus en plus intenses et agissent avec d'autant plus d'énergie qu'on porte cette dose plus haut. Ces effets sont intermittens et suivent chaque cuillerée de potion.

Ce même médicament donné à la dose de 16 à 24 gouttes, et continué sans interruption pendant un certain temps, peut, chez quelques individus, agir d'une manière continue. C'est une action essentiellement hyposthénisante.

Porté à une dose plus élevée, l'acide cyanhy-

drique peut donner naissance à des accidens graves dont les symptômes principaux sont constitués par une violente surexcitation des systèmes circulatoires et nerveux.

Les effets physiologiques ne donnent aucune indication qui puisse conduire à employer ce médicament contre tel ou tel symptôme, telle ou telle maladie.

L'acide cyanhydrique est sans aucune influence contre la plupart des symptômes des maladies dans lesquelles on l'emploie, en exagère au contraire quelques autres.

Dans quelques affections nerveuses, l'acide cyanhydrique, par les effets auxquels il donne lieu, peut changer la nature des symptômes, leur marche et leur intensité; mais M. Andral n'a pas observé de guérison.

Il est sans influence sur la marche de la plupart des maladies, et il peut être considéré comme nuisible plutôt qu'utile.

Malgré ces résultats négatifs, je dois dire que l'acide prussique médicinal est encore fréquemment employé dans plusieurs services médicaux de l'Hôtel-Dieu, et que, s'il ne produit pas de guérison évidente, il procure cependant un soulagement immédiat aux malades atteints de quintes de toux nerveuse ou spasmodique.

Je dois ajouter encore que l'observation attentive de chaque jour me fait persister encore avec plus de force dans l'opinion que j'ai précédemment énoncée sur l'emploi continuée de l'acide cyanhydrique. Je dis et je maintiens mon dire que l'acide cyanhydrique doit être classé parmi les agens toxiques qui sont rebelles à l'accoutumance, en vertu de la loi que j'ai trouvée et que j'ai ainsi formulée : « *On ne s'habitue point aux substances qui agissent comme poison sur tous les être de l'échelle organique.* »

ACTION DE L'AMYGDALINE SUR L'ÉCONOMIE. — On sait que l'amygdaline mise en contact avec l'émulsine par l'intermède de l'eau donne pour produit de sa décomposition de l'acide cyanhydrique. On ne savait pas encore si, administrée seule, elle pouvait déterminer des accidens; car il pourrait se rencontrer dans l'estomac des substances ayant de l'analogie avec l'émulsine. L'expérience a répondu négativement. On peut prendre 12 grammes d'amygdaline sans éprouver d'accidens, et cette quantité est capable de produire 1 gramme d'acide cyanhydrique anhydre. Nous rappelons que, pour imiter parfaitement les *eaux distillées de laurier-cerise et d'amandes amères* qui sont si altérables, il suffit, pour 30 grammes

d'émulsion faits avec 8 grammes d'amandes douces, d'ajouter 1 gramme d'émulsine, et après une heure la décomposition est produite, et la liqueur contient précisément 5 centigrammes d'acide cyanhydrique pur, par 30 grammes, exactement la proportion que retient l'eau distillée de laurier-cerise ou d'amandes amères bien et nouvellement préparée. Ces eaux distillées sont souvent employées dans les potions antispasmodiques, et paraissent dans ce cas réussir beaucoup mieux que l'acide cyanhydrique ; c'est alors qu'on pourra les remplacer très heureusement par l'amygdaline.

SUR L'EMPLOI DE LA STRYCHNINE DANS LA PARALYSIE ET L'AMAUROSE.

L'emploi de l'extrait alcoolique de noix vomique ou de la strychnine pour combattre les paralysies est une des plus belles conquêtes de la thérapeutique moderne ; tous les jours ce précieux agent est de plus en plus usité, et des guérisons inespérées suivent souvent cet emploi hardi et bien dirigé. Dans ces derniers temps, la strychnine a été souvent employée pour combattre l'amaurose torpide. On l'administre soit à l'intérieur, soit par la méthode endermique. On

dénude la peau à la tempe ou au front, on applique soir et matin, sur le derme, avec un petit pinceau à mixture, 1 centigramme de strychnine. Si l'on ne veut pas se servir de pinceau, on peut appliquer la strychnine après l'avoir mélangée à un peu de pommade de Garou, d'après la méthode du docteur Miquel.

Voici quelques formules nouvellement publiées pour employer la strychnine :

PILULES DE STRYCHNINE. (*Furnari.*)

Strychnine	(2 grains) — 10 cent.
Extrait de valériane	q. s.

F. s. a. 32 pilules contre l'amaurose torpide, en prendre une tous les matins à jeun pendant les cinq premiers jours; on pourra ensuite en prendre une le matin et une le soir.

PILULES DE NOIX VOMIQUES FERRUGINEUSES. (*Mondière.*)

Extrait de noix vomique	40 cent.
Oxide de fer noir	4 gram.

F. s. a. 24 pilules.

Contre l'incontinence d'urine, par atonie, 3 par jour.

MIXTURE ANTI-NEVROPATIQUE. *Nevermann.*)

Teinture de noix vomique
— d'opium
— éthérée de stramoine } aa 3 gram.

Huile volatille de valériane gouttes viij.

Mêlez et étiquetez. — *Dangereux.*

Le docteur Nevermann a employé souvent et avec un succès prompt et constant, dit-on, ce mélange, contre les cardialgies et les névralgies de nature rhumatismale.

On en donne toutes les heures vingt à trente gouttes dans une tasse d'infusion légère de camomille, sucrée. On a soin d'éloigner les doses aussitôt que les douleurs commencent à se calmer.

LINIMENT DE STRYCHNINE. (*Furnari.*)

Huile d'olives	125 gram.
Ammoniaque liq.	8 gram.
Baume de fioraventi	16 gram.
Strychnine dissoute dans l'alcool	30 cent.

F. s. a. pour frictionner le front et les tempes dans le cas d'amaurose torpide.

HUILE STRYCHNINÉE. (*Cunier.*)

Huile d'olives (1 once) — 30 gram.
Strychnine (24 grains) — 1 gram. 20 cent.

4 frictions par jour avec 12 gouttes d'huile dans les cas d'amaurose.

PRÉPARATIONS OPIACÉES.

Il n'est pas de remède dont on use plus et dont on abuse plus que l'opium ; comme il procure le sommeil et qu'il calme les douleurs, deux biens qu'on ne sait apprécier que lorsqu'on en a éprouvé la privation, les malades ont une grande tendance à employer les préparations opiacées, aussi entre-t-il dans un grand nombre de remèdes secrets : La morphine et ses sels, les remèdes officinaux dont l'opium est la base, peuvent suffire à toutes les indications thérapeutiques ; mais comme on peut réclamer au pharmacien plusieurs de ces préparations particulières dont l'opium est la base, je crois utile de donner des formules extraites de la nouvelle traduction de la *Pharmacopée de Londres*, par M. Figuier.

GOUTTES NOIRES.

(*Brath Waite's black drops.*)

Opium de Smyrne	(3 gros) — 12 gram.
Noix muscade	(54 grains) — 3 gram.
Safran	(18 grains) — 1 gram.
Suc de citron Suc de verjus	aa, (1 once 1/2) — 45 gram.

Laissez macérer pendant un mois, ajoutez alors :

Alcool rectifié	(2 gros 1/2) — 10 gram.

Filtrez, conservez dans un vase bien fermé dose 6 gouttes dans un julep. — 6 gouttes équivalent environ à (1 grain) 5 centigrammes d'opium.

AUTRES GOUTTES NOIRES.
(*Genuine black drops.*)

Opium de Smyrne	(2 gros 1/2) — 10 gram.
Cannelle et muscade aa,	(1 gros) — 4 gram.
Vinaigre très fort Suc de citron } aa,	(1 once 2 gr.) — 40 gr.
Alcool rectifié	(2 gros 1/2) — 10 gram.

F. s. a. comme ci-dessus. S'administre aux mêmes doses.

GOUTTES NOIRES ORDINAIRES.
(*Common black drops.*)

Opium	(4 onces) — 125 gram.
Vinaigre distillé	(1 livre) — 500 gram.

Faites digérer 8 jours, filtrez.

GOUTTES CONTRE LA TOUX.
(*Church's cough drops.*)

Opium	(1 once) — 30 gram.
Miel	(4 onces) — 125 gram.
Cannelle et girofle aa,	(2 gros 1/2) — 10 gr.
Alcool (56° cent.)	(12 onces) — 370 gram.

Faites digérer pendant 8 jours, filtrez.

20 gouttes contiennent environ (1 grain) 5 centigrammes d'opium.

On en prescrit 10 à 20 gouttes chaque soir dans un verre d'eau sucrée.

GOUTTES POUR LA TOUX DE GRINDLE.

(*Grindle's cough drops.*)

Acétate de morphine (16 grains)	— 90 centig.
Acide acétique	— 3 gouttes.
Alcool	(1 gros) — 4 gram.
Eau	(1 once) — 32 gram.

12 à 20 gouttes dans une tasse d'infusion de mélisse.

LAUDANUM DE FORD.

(*Ford's laudanum.*)

Opium		(1 once) — 30 gram.
Cannelle, Girofles	aa,	(1 gros) — 4 gram.
Esprit de vin, Eau	aa,	(8 onces) — 250 gram.

Faites macérer pendant trois semaines, et filtrez.

Employez à la dose de douze gouttes dans une potion.

BAUME DE MIEL DE HILL.

(Hill's balsam of honey.)

Baume tolu	(1 once) — 30 gram.
Styrax	(2 gros) — 8 gram.
Opium	(1 gros) — 4 gram.
Miel blanc	(1/2 livre)—250 gram.
Alcool	(2 pintes) — 1 litre.

Faites macérer huit jours. Une cuillerée à
fé, dans une tisane appropriée, dans les
onchites.

BAUME DE MARRUBE DEFORD.

(Ford's balsam of horehound.)

euilles de marrube acine de réglisse	aa, (3 liv. 1/2) — 1750 gra.
au	q. s.

Pour 3 litres d'infusion et ajoutez :

Esprit de vin	(12 litres).
Camphre	(1 once 2 gros) — 38 gram.
Opium Storax	aa, (1 once) — 30 gram.
Scille	(2 onces) — 60 gram.
Huile d'anis	(1 once) — 30 gram.
Miel	(3 liv. 1/2) — 1750 gram.

Mêlez, filtrez. Une cuillerée à café dans un
rre de tisane dans les bronchites chroniques.

CORDIAL DE GODFREY.

(Godfrey's cordial.)

Thériaque, Gingembre	aa, (2 onces) — 60 gram.
Alcool	(3 pintes) — 1 litre 172.
Essence de sassafras	(6 gros) — 24 gram.
Eau	12 litres.
Mélasse	(14 livres) — 7,000 gram.
Teinture d'opium	(4 pintes) — 2 litres.

F. s. a. Une cuillerée à café dans un verre de tisane appropriée dans les bronchites.

ELIXIR DE SQUIRE.

(Squir's elixir.)

Opium	(4 onces) — 125 gram.
Camphre	(1 once) — 30 gram.
Teinture serp. de Virginie	(1 pinte) — 172 lit.
Or mussif	(6 onces) — 185 gram.
Alcoolat d'anis	(16 pintes) — 8 litres.
Semences de fenouil	(2 gros) — 8 gram.
Eau	(2 pintes) — 1 litre.
Cochenille pulvérisée	(1 once) — 30 gram.

Faites macérer quinze jours selon l'art, et filtrez : Dose, une cuillerée à café dans une tisane appropriée, dans les affections spasmodiques de la poitrine.

PILULES DE MATLHEW.

(Matlhew's pills.)

Extrait d'opium — d'ellébore noir — de saponaire Savon médicinal Crême de tartre	aa, (4 onces) — 125 gr.
Sulfure d'antimoine	(8 onces) — 250 gr.
Sirop de safran Essence de térébent.	aa. Q. S.

Faites une masse pilulaire que vous diviserez
n pilules de 3 grains.

BAUME ANODIN DE BATE.

(Bate's anodyne balsam.)

Savon blanc	(4 onces) — 125 gram.
Opium	(1 once) — 30 gram.
Camphre	(2 onces) — 60 gram.
Essence de romarin	(4 gros) — 15 gram.
Alcool rectifié	(2 livres) — 1,000 gram.

F. s. a.

JECTION OPIACÉE CONTRE LE PHIMOSIS. (*Ricord.*)

Eau ordinaire	250 gram.
Opium brut	30 gram.

F. s. a.

Pour faire des injections dans les cas de phimosis quand l'inflammation est très considérable et qu'on soupçonne l'existence de chancre à tendance phagédénique.

COLLYRE CALMANT. *(Furnari.)*

Infusion de safran.
— de coquelicot de chaque (2 onces) — 60 gr.
Hydrochlorate de morphine (1 grain) — 5 cent.
Teint. alc. de myrrhe 12 gouttes.

Instiller dans les yeux toutes les deux heures à trois heures quelques gouttes de ce collyre et poser sur les paupières des compresses imbibées dans l'ophthalmie phlegmoneuse.

SOLANÉES VIREUSES.

Les solanées vireuses sont de jour en jour plus employées depuis qu'on a su obtenir de bonnes préparations pharmaceutiques ayant pour bases ces héroïques agens. En France, et particulièrement dans les hôpitaux civils de Paris, on emploie presque exclusivement l'*extrait de suc dépuré de belladone*, sous forme de pilules et de pommade. Il serait bien à désirer qu'on pût se procurer facilement les alcalis actifs des solanées vireuses. On pourrait les employer alors

avec beaucoup plus de facilité et de succès surtout par la méthode endermique.

Je donne ici quelques formules qui sont consignées dans les recueils périodiques de cette année.

EMPLATRE DE JUSQUIAME OPIACÉ. *(Hufeland.)*

Emplâtre de jusquiame 15 gram.
Opium en poudre 1 gram. 25 cent.

M. appliquez sur les tempes et renouvelez chaque soir pour combattre l'insomnie.

On prépare l'*emplâtre de jusquiame* en incorporant partie égale d'emplâtre de cire et d'extrait alcoolique de jusquiame.

FRICTIONS DE BELLADONE OPIACÉES. (*Max Simon.*)

Extrait de suc dépuré de belladone.
Laudanum de Sydenham, de chaque 5 gram.
Mêlez.

Faites des onctions, chaque soir, sur la tempe à l'aide d'une boulette de coton fortement imprégnée de mélange; on recouvre les parties frictionnées à l'aide du taffetas gommé. Ce moyen, suivant M. Max Simon, réussit admirablement dans l'insomnie nerveuse.

POMMADE DE BELLADONE CAMPHRÉE. (*Jadioux.*)

Ext. de suc dépuré de belladone (2 gr.) — 8 gr.
Camphre pulvérisé (2 gros) — 8 gram.
Axonge (1 once) — 30 gram.

Frictions, à la dose de 10 grammes, trois ou quatre fois par jour, dans les cas de péritonite.

EMPLATRE BELLADONE. (*Seccipson.*)

Extrait alcoolique de belladone 35 gram.
Résine 8 gram.
Cire 4 gram.

Faites fondre la cire, puis la résine, puis incorporez l'extrait.

Appliquez sur la région du cœur pour calmer les palpitations violentes.

LINIMENT BELLADONISÉ. (*Sordet.*)

Extrait de belladone 30 gram.
Ether sulfurique 60 gram.

Pour faciliter la réduction des hernies étranglées. En onctions fréquentes. Dans les intervalles, recouvrir la tumeur de cataplasmes émolliens et narcotiques.

LAVEMENT BELLADONISÉ. (*Ricard.*)

Extrait alcoolique de belladone 10 cent.
Infusion de camomille 125 gram.

Pour faciliter la réduction des hernies étranglées — réitérer toutes les deux ou quatre heures. On peut remplacer l'extrait de belladone par celui de stramoine.

SUR L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE DE LA NICOTIANE OU TABAC.

M. Szerlecki publia une monographie très complète sur l'emploi de la nicotiane dans diverses maladies ; nous allons extraire de ce travail les formules qu'il contient, avec les principales indications.

POTION CONTRE LA COQUELUCHE. (*Pittscheft.*)

Feuille de nicotiane	(18 grains)	— 1 gram.
Faites infuser dans eau		200 gram.
Ajoutez sirop d'orgeat		40 gram.

Cette potion est administrée aux enfans de un à deux enfans, par cuillerée à café, toutes les heures ; aux enfans plus âgés deux cuillerées à café, et de huit à dix ans une cuillerée à bouche.

POTION CONTRE LA PARALYSIE. (*Fischer.*)

Racine d'angélique	(3 gros)	— 12 gram.
Feuilles de nicotiane	(1 gros)	— 4 gram.
Réglisse	(1/2 once)	— 15 gram.
Eau bouillante	(8 onces)	— 240 gram.

Faites infuser, à prendre une cuillerée à bouche toutes les demi-heures.

LAVEMENT DE TABAC. (*Abercombie.*)

Feuilles sèches de tabac (15 grains) — 75 cent.
Eau (6 onces) — 180 gram.

Faites infuser.

M. Albercombie regarde le lavement de tabac comme un remède de la plus grande efficacité contre l'iléus, quels que soient la forme et le stade de cette affection.

On a également beaucoup vanté les lavemens de tabac contre le tétanos; on en élève la dose à 1, 2, 3, 4 grammes et plus pour la même quantité d'eau.

LAVEMENT DE TABAC ET DE CROTON. (*Moll.*)

Feuilles de nicotiane (1 gros) — 4 gram.
Eau bouillante (5 onces) — 150 gram.
Huiles de croton 3 gouttes.
Gomme arabique (2 gros) — 8 gram.

F. s. a.

Employé avec succès dans un cas désespéré d'iléus.

PILULES CONTRE LA COQUELUCHE. (*Mellin.*)

Extrait de nicotiane 1 gram.
Poudre de réglisse q. s.

F. s. a. 18 pilules.

POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE. (*Pittscheft.*)

Nicotiane en poudre (2 grains) — 10 cent.
Tartre stibié (1 grain) — 5 cent.
Sucre en poudre (2 gros) — 8 gram.
Gaume arabique *id.* (1/2 gros) — 2 gram.

Faites 20 paquets à prendre, un paquet toutes les deux heures. Aux enfans qui abondent en glaires et qui sont d'une constitution atonique.

Si le remède provoque quelques vomissemens, cela favorise la guérison. Ce médecin assure avoir eu d'heureux résultats de cette médication; il observe toutefois qu'on ne peut guérir une coqueluche avant quatre semaines.

TEINTURE DE NICOTIANE. (*Bauer.*)

Feuil. sèches de nicotiane (2 onc. 1/2) — 75 gr.
Alcool rectifié (12 onces) — 360 gr.

Laissez digérer quelques jours, filtrez et conservez pour l'usage.

Cette formule a été employée à la dose de une à trois gouttes pour combattre les hémoptysies.

INFUSION DE NICOTIANE. (*Fowler.*)

Feuil. sèches de tabac (1 once) — 30 gram.
Eau bouillante (1 livre) — 500 gram.

Faites infuser une heure, passez pour 120 grammes de cette infusion.

Ajoutez alcool rectifié (2 onces) — 60 gram.

Cette teinture se prend deux fois par jour, à la dose de 40 gouttes. Fowler a porté successivement la dose jusqu'à 200 gouttes en augmentant de 5 à 10 gouttes.

Il rapporte 22 cas différens d'hydropisie dont la plupart ont été combattus par ce moyen.

PILULES DE NICOTIANE. (*Augustin.*)

Nicotiane en poudre (24 grains) — 1 gr. 20 cent.
Conserve de roses q. s.

F. s. a. 72 pilules, en prendre 2 ou 4 fois par jour, porter à trois pilules par dose et même plus, jusqu'à ce qu'il survienne des nausées. M. Augustin dit avoir retiré les plus grands avantages de ce médicament dans les hydropisies générales.

LINIMENT DIURÉTIQUE. (*Schmitt.*)

Feuill. sèches de tabac (3 gros) — 12 gram.
— digitale (3 gros) — 12 gram.
Faites infuser dans eau bouillante (4 onces) — 120 grammes.

Ajoutez, après le refroidissement :

Extrait de scille (1 gros) — 4 gram.
Essence térébenthine (1 gros) — 4 gram.
Jaunes d'œufs n° 2.

Faites des frictions, 2 à 3 par jour, sur la région des reins, avec une cuillerée de ce liniment contre l'ascite.

LAVEMENT DE TABAC. (*R. Page.*)

Feuilles de tabac	(172 gros) — 2 gram.
Eau bouillante	(12 onces) — 360 gram.

Faites infuser 172 heure, administrez. Vanté comme contre stimulant dans les pneumonies alors que l'aggravation allait croissant malgré le traitement antiphlogistique.

Le lavement de tabac à la dose précédente ou à dose double est fréquemment employé pour combattre les hernies étranglées, l'iléus, le resserrement spasmodique.

FOMENTATION DE TABAC ALCALINE. (*Manyat.*)

Feuilles de nicotiane	60 gram.
Eau commune	500 gram.

Faites bouillir pendant quelques minutes, passez et ajoutez s. a. carbonate de potasse 4.

Contre la teigne annulaire et la teigne faveuse, en applications, après avoir préalablement coupé les cheveux.

REMARQUES SUR LES PRÉPARATIONS DE CIGUE.

La ciguë semble tous les jours perdre de plus en plus le prestige que Storck avait attaché à son emploi pour combattre le cancer; la confiance des praticiens semble diminuer chaque jour dans

un agent qui lors de son apparition dans la thérapeutique aurait volontiers passé pour un spécifique. C'est l'*extrait de suc non dépuré*, préparé à une température qui ne dépasse pas 50°, qui paraît encore être la meilleure préparation.

Voici quelques formules nouvelles dont la ciguë est la base et qui témoignent de son utilité dans les cas d'affections chroniques du foie :

SIROP DE CIGUE. (*Righini.*)

Ciguë fraîche contuse	200 gram.
Sirop simple	600 gram.

On fait infuser au bain-marie la ciguë dans le sirop; on passe avec expression et on fait encore infuser le résidu dans 500 grammes de sirop. A 36, on mêle les deux produits, et on obtient 1000 grammes de sirop. Employé à la dose de 1 à 2 onces pour un adulte dans les affections chroniques du foie ou d'autres viscères.

PILULES ANTIICTÉRIQUES. (*Macgrégor.*)

Extrait de ciguë	4 gram.
— de quinquina	4 gram.
Poudre de gingembre	q. s.

F. s. a. 60 pilules à la dose de 2 ou 3 par jour.

ALCOOLAT DE CANELLE CICUTÉ. (*Kopp.*)

Extrait de suc dépuré de ciguë	4 gram.
Alcoolat de canelle	15 gram.

F. dissoudre.

Employé dans l'ophthalmie scrophuleuse, photophobie scrophuleuse, à la dose de 4 gouttes, trois fois par jour; aux enfans de 2 à 3 ans en ayant soin d'ajouter tous les jours une goutte à chaque dose jusqu'à ce que l'on soit arrivé à 25 30 gouttes par prises.

OBSERVATIONS

SUR LA THRIDACE, LA LAITUE VIREUSE, LE LACTUCARIUM.

La thridace a complètement perdu son prestige hypnotique, c'est à grand'peine si, à la dose de quelques grammes, on peut provoquer quelque indice d'action physiologique; aussi ce remède qui a eu son moment de vogue rentre-t-il tout doucement dans l'oubli; il se trouve encore égaré dans quelques formules magistrales que l'usage a consacrées. Mais si la thridace telle qu'on la prépare est peu active, par contre le suc qui s'écoule des incisions de *la laitue vireuse* et auquel on devrait donner le nom de *lactucarium*

n'est pas sans efficacité. J'ai eu occasion de constater des effets physiologiques à la dose de 10 centigr. On peut le prescrire comme calmant et hypnotique à la dose de 5 centigr. le soir.

POUDRE SÉDATIVE. (*Gumprecht.*)

Extrait de suc de laitue vireuse	20 cent.
Sucre de lait	4 gram.

F. s. a. une poudre divisée en 4 doses. Dans la deuxième et troisième période de la coqueluche, une dose toutes les 2 heures.

OBSERVATIONS

SUR L'ACONITINE, LA DELPHINE, LA VÉRATRINE, LA PULSATILLE, LEUR EMPLOI CONTRE L'AMAUROSE ET LA SURDITÉ.

L'aconitine, la delphine et la vératrine sont trois alcalis végétaux qui présentent la plus grande analogie sous le rapport de leurs propriétés chimiques, physiologiques et thérapeutiques ; ils constituent des agens très-énergiques qui maniés avec habileté peuvent rendre de grands services dans le traitement des maladies nerveuses, des yeux et de l'oreille ; leur usage en France est encore restreint, mais ils méritent de fixer l'at-

ention des praticiens dans ces maladies encore
i mal connues et si souvent rebelles. M. Turn-
ull, dans un récent voyage qu'il a fait à Paris, a
nontré tout le parti qu'on peut en tirer. Je vais
ne borner ici à donner les formules que ce mé-
lecin emploie particulièrement, et je renvoie
our les propriétés chimiques et physiologiques,
a mon ouvrage de matière médicale et de phar-
nacie.

L'aconitine, la delphine et la vératrine sont
les agens si énergiques qu'il est préférable de
es employer uniquement à l'extérieur. Voici les
ecettes employées à cet effet :

EMBROCATION DE VÉRATRINE. (*Turnbull.*)

Vératrine	1 gram.
Alcool rectifié	16 gram.

Faites dissoudre.

EMBROCATION D'ACONITINE. (*Turnbull.*)

Aconitine	1 gram.
Alcool rectifié	120 gram.

Faites dissoudre.

EMBROCATION DE DELPHINE. (*Turnbull.*)

Delphine	1 gram.
Alcool rectifié	16 gram.

Faites dissoudre.

Ces trois formules ont été employées pour combattre plusieurs maladies des yeux et toujours les succès ont été plus prononcés quand on a fait succéder alternativement ces trois alcalis, tous les trois ou quatre jours ; l'iritis, l'amaurose récente ont été guéries par leur emploi ; M. Turnbull prétend même que l'opacité de la cornée et la cataracte capsulaire ont également été guéries. Le traitement a toujours été local. On faisait des frictions sur le front pendant un quart d'heure, deux à trois fois par jour avec les embrocations précédentes.

GOUTTES D'ACONITINE. (*Turnbull.*)

Aconitine	1 gram.
Alcool rectifié	8 gram.

Faites dissoudre.

On prépare de même les *gouttes de vératrine* et les *gouttes de delphine.*

Les maladies de l'oreille en général si rebelles ont souvent été guéries par l'emploi de ces gouttes, et l'on a pu voir des expériences assez remarquables tentées il y a quelque temps par le docteur Turnbull, en présence d'une commission, sur des malades atteints d'une surdité presque complète. On emploie ces gouttes tantôt par des frictions

faites sur la face ou sur le derrière de l'oreille, tantôt en introduisant la substance médicamenteuse dans le conduit auditif même. Un des effets les plus remarquables est le rétablissement de l'écoulement du cérumen, s'il avait cessé, ou son retour à de bonnes conditions; et en même temps on voit disparaître les bruits et bourdonnemens désagréables qui accompagnent si souvent ces restes de maladie. De bons effets sont obtenus quand la surdité est due à un gonflement des glandes tonsillaires; alors on fait des frictions sur les glandes mêmes; quand la surdité provient de ce que la trompe d'Eustachi est obstruée, comme il arrive après la fièvre scarlatine et d'autres fièvres éruptives; quand la maladie est due à une affection nerveuse ou à la paralysie. Ces alcalis ont été encore très utiles pour combattre les douleurs d'oreille, assez fréquentes chez les enfans. On les traite par les frictions.

PILULES CONTRE LA CÉPHALALGIE NERVEUSE.
(*Burger.*)

Extrait de suc non dépuré d'aconit nouvellement préparé 1 gram.
Poudre de guimauve q. s.

F. s. a. 40 pilules. On en prescrit une toutes les 2 ou 3 heures.

L'*anémone pulsatile* est une plante très dangereuse que Storck, le partisan par excellence des plantes vénéneuses indigènes, a surtout mis en crédit pour combattre la paralysie et l'amaurose ; il paraît que si l'on n'a pas toujours réussi comme le médecin de Vienne, il faut souvent s'en prendre aux mauvaises préparations pharmaceutiques dont l'anémone pulsatile a été la base ; il faut s'en tenir, si l'on veut la préparation la moins infidèle possible, à l'extrait obtenu par l'évaporation du suc non dépuré à une température inférieure à 60°. C'est l'extrait de Storck, mais il serait important qu'on pût en isoler facilement le principe actif et qu'il puisse être introduit dans la thérapeutique. Rust, dont nous allons donner deux formules, associait souvent l'émétique à la pulsatile pour combattre l'amaurose.

MIXTURE DE PULSATILE STIBIÉE. (*Rust.*)

Ext. de suc non dépuré de pulsatile 2 gram.
Vin stibié 15 gram.
Faites dissoudre.

Contre l'amaurose, à la dose de 20 à 60 gouttes, 3 fois par jour.

PILULES ANTI-AMAUROTIQUES (*Rust.*)

Poudre de valériane.	
— fleurs d'anica.	
— d'assa-fœtida aa.	8 gram.
Tartre stibié	60 cent.
Ext. de suc non dépuré de pulsatile	2 gram.
Sirop de gomme	q. s.

F. s. a. des pilules de 10 cent. de 8 à 15, le matin, à midi et le soir.

PRÉPARATIONS ANTISPASMODIQUES.

MIXTUTE DE VALÉRIANE LAUDANISÉE. (*Richter.*)

Teinture de castoréum	4 gram.
Teint. éth. de valériane	8 gram.
Laudanum Sydenham	60 cent.

Contre l'hystérie, les spasmes, à la dose de 10 à 20 gouttes toutes les heures.

PILULES SÉDATIVES. (*Guenther.*)

Assa fœtida Extrait de valériane	} aa	6 gram.
— de Belladone		30 cent.
Oxide de zinc sublimé		1 gram.
Castoreum		2 gram.

M. et f. s. a., une masse parfaitement homogène divisée en pilules d'un décigramme.

Ces pilules sont recommandées par le docteur Guenther contre la chorée; ce praticien leur a dû des succès rapides et soutenus, même dans des cas où la maladie avait résisté opiniâtrement aux autres moyens ordinairement usités.

On en fait prendre cinq le matin, et autant à midi et le soir.

PILULES ANTICHORÉIQUES. (*Schneider.*)

Assa fœtida.	
Poudre de valériane aa	12 gram.
Oxide de zinc sublimé	2 gram.
Castoreum	3 gram.
Extrait de belladone	25 cent.
— de camomille	q. s.

F. s. a. des pilules de 10 centigrammes, à la dose de 6 pilules 3 fois par jour.

PILULES ANTISPASMODIQUES. (*Conradi.*)

Assa fœtida	15 gram.
Poudre d'ipécacuanha	
Opium purifié	
Essence de menthe poivrée aa	20 cent.

F. s. a. des pilules de 10 centigrammes.

Contre l'ischurie et strangurie spasmodiques à la dose de 10 pilules trois fois par jour.

PILULES ANTISPASMODIQUES. (*Honoré.*)

Extrait de valériane Extrait de quinquina	aa	4 gram.
Poudre de valériane		q. s.

F. s. a. 36 pilules. Dose 4 à 10 dans les cas d'histoire chlorotique.

CARMINATIF DE DALBY.
(Dalby's carminative elixir.)

Teinture d'opium	(4 gros 172)	— 18 gram.
Teinture d'assa fœtida	(2 gros 172)	— 10 gram.
Essence de carvi	(1 gros)	— 4 gram.
Essence de menthe	(2 gros)	— 8 gram.
Magnésie calcinée	(1 gros)	— 4 gram.
Teinture de castoreum	(6 gros 172)	— 26 gram.
Esprit de vin	(4 onces)	— 92 gram.
Sirop de sucre	(4 onces)	—125 gram.

Une petite cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée.

POTION ANTISPASMODIQUE. (*Forget.*)

Eau distillée de mélisse	120 gram.
Liqueur d'Hoffman	20 gouttes.
Teinture de castoreum	2 gram.
Sirop d'écorce d'oranges	30 gram.

Mêlez, à prendre par cuillerées d'heure en heure.

ÉLECTUAIRE D'INDIGO CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Indigo	15 gram.
Miel	q. s.

F. s. a. un électuaire à prendre en trois fois pendant la journée dans les cas d'épilepsie, remède vanté, mais d'un effet très incertain comme les autres remèdes préconisés contre cette terrible affection.

ÉLECTUAIRE D'ARMOISE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Poudre d'armoise	4 gram.
Miel	q. s.

F. s. a. un électuaire à prendre le soir, un verre de bière par dessus ; vanté en Allemagne contre l'épilepsie. Même remarque que ci-dessus.

MIXTURE DE CASTOREUM ALOÉTIQUE. (*Hufeland.*)

Teinture d'écorce d'orange	8 gram.
— de castoreum	
— d'aloès, aa	4 gram.

Contre la migraine hystérique accompagnée de vomissemens, à la dose de 60 gouttes 2 fois par jour, entre les paroxysmes.

FORMULE DE LA POUDRE DE CARIGNAN,

Telle qu'elle a été donnée à MM. Piat et Deyeux, par Mad. la princesse de Carignan.

Poudre de gutète	250 gram.
Ambre jaune porphyrisé	375 gram.
Corail rouge	125 gram.
Terre sigillée	125 gram.
Cinnabre	12 gram.
Kermès minéral	12 gram.
Noir d'ivoire	12 gram.

Mêlez selon l'art et divisez en prises de 10 centigrammes.

GOUDRON.

SES PROPRIÉTÉS, SA COMPOSITION, SON EMPLOI A L'HOPITAL ST.-LOUIS, HUILE DE GOUDRON, SIROP DE GOUDRON.

On confond ordinairement, sous le nom de goudron, plusieurs produits empireumatiques de la consistance d'un miel liquide, d'une couleur noire. Comme ce médicament a pris dans ces derniers temps beaucoup d'importance par l'usage heureux qu'on en fait à l'hôpital Saint-Louis pour combattre la lèpre et le psoriasis, nous

avons cru devoir consacrer un article à cet objet.

Le vrai goudron, le seul qu'on doive employer en médecine, est une huile empyreumatique qui est assez ordinairement mêlée avec une quantité notable de résine non détruite, et que l'on obtient en soumettant à une espèce de distillation par descensum, les parties les plus résineuses de plusieurs espèces de pins.

Le goudron est une masse visqueuse brune, demi-fluide, qui se compose de plusieurs résines pyrogénées combinées à l'acide acétique, ainsi qu'à de la colophane; il doit sa liquidité à une huile pyrogénée par laquelle les résines sont dissoutes.

Si l'on distille le goudron avec de l'eau, il passe un mélange d'huile de thérébentine avec beaucoup d'huile pyrogénée et un peu de pyrétine, mélange qui est brun et d'une odeur désagréable. On a donné à cette huile le nom d'*huile de poix* ou *huile de Cade*, par une nouvelle distillation, avec de l'eau elle se décolore.

On peut obtenir cette *huile volatile de goudron* à peu près incolore en distillant à plusieurs reprises le goudron avec précaution et en fractionnant les produits.

Le goudron et l'huile volatile de goudron sont

employés depuis longtemps pour combattre plusieurs affections herpétiques des animaux, et les vétérinaires avaient bien constaté tout le parti qu'on peut en retirer; ce n'est que depuis peu que cet héroïque médicament a été généralement appliqué à la guérison des maladies de la peau. Ces heureux effets peuvent s'expliquer par une action substitutive.

POMMADE DE GOUDRON. (*Emery.*)

Goudron	100 gram.
Axonge	300 gram.

Mêlez.

La dose de goudron peut être augmentée ou diminuée suivant la susceptibilité de la peau.

M. Emery, médecin de l'hôpital Saint-Louis, qui a publié sur l'emploi de cette pommade plusieurs mémoires dans le *Bulletin de thérapeutique*, dit que ce médicament est toujours sans inconvénient; il rapporte un résumé de guérison de 240 psoriasis et de 180 lèpres vulgaires.

Le premier effet de cette pommade est de faire tomber les squames et de guérir le psoriasis de la circonférence au centre et de tracer à l'entour des cercles blanchâtres qui gagnent de proche en proche jusqu'à complète disparition. Dans les lèpres vulgaires le centre se guérit le

premier, puis le cercle s'interrompt, et les différentes parties qui servent à le former se séparent et se guérissent ensuite de la circonférence au centre. Quelquefois, tout blanchit à la fois et la maladie disparaît rapidement. Très rarement le psoriasis résiste de 3 à 4 mois quand les malades sont dociles et ne craignent pas de se barbouiller de pommade.

Mais si on craignait la couleur noire de cette pommade, on pourrait remplacer, comme on le sait, le goudron par l'huile volatile de goudron en diminuant la dose de moitié.

SIROP DE GOUDRON. (*Peraire.*)

Goudron	1 kilogr.
Eau de rivière	250 gram.

Maintenez le tout pendant 24 heures à une température 60°, agitez. Laissez refroidir, décanter et filtrez. Faites dissoudre à froid, sucre 500 gram., filtrez. Le sirop de goudron s'administre soit seul à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche, soit coupé avec des tisanes appropriées.

Employé avec succès dans les affections catarrhales des bronches comme dans les affections de la muqueuse, de la vessie et de l'urètre.

PILULES DE POIX NOIRE CONTRE LES HÉMORRHOIDES.
(*Wardleworth.*)

Poix noire (7 grains) — 35 centigr.

F. s. a. 6 pilules, on en prend 2 chaque soir et on a soin que le ventre soit entretenu libre.

NOUVELLES PRÉPARATIONS DE COPAHU.

Acide copahivique.—Copahivate de fer.— Produit résultant de l'action de l'acide nitrique sur le copahu.

La saveur détestable du copahu, les rapports désagréables qu'il occasionne ont donné lieu à beaucoup de tentatives pour faciliter son administration; une des plus heureuses est son union à la magnésie; malheureusement, l'efficacité du produit se trouve ainsi singulièrement diminuée. On a cherché dans ces derniers temps à l'administrer en nature en l'enveloppant avec de la gélatine ou du gluten, et l'on a ainsi les *capsules gélatineuses de Mothès et les capsules glutineuses de Raquin*. Mais outre que ces préparations sont chères, elles ont encore quelques inconvéniens, les capsules de Raquin laissent quelquefois transuder du copahu, mais elles paraissent avoir l'avantage de préserver des rap-

ports au copahu ; avec les capsules de Mothès, cet inconvénient subsiste tout entier.

On avait essayé jadis l'emploi de la résine de copahu qui est d'une administration beaucoup plus facile, mais ces tentatives n'avaient pas eu de suite ; on avait paru douter de son efficacité et attribuer plutôt les propriétés du copahu, l'huile essentielle. Malgré ces résultats négatifs, M. Mège a pensé que des produits analogues pouvaient être utiles, il a préparé l'acide copahivique, le copahivate de fer et le produit résultant de l'action de l'acide nitrique sur le copahu. Ces produits ont été essayés par M. Cullerier qui a constaté leur efficacité pour combattre la blennorrhagie.

ACIDE COPAHIVIQUE. — On sait que le copahu contient, outre l'essence, au moins deux résines. Une qui est indifférente, et une autre qui est acide, qui forme la plus grande partie, et qu'on nomme acide *copahivique*. Cet acide est solide et peut cristalliser. Sa saveur est beaucoup moins désagréable que le copahu, et dans certaines conditions il peut le remplacer ; les doses sont les mêmes. Sa préparation est connue depuis longtemps. Il a été étudié par Gerber et puis par Schweister.

COPAHIVATE DE FER. — Ce sel peut s'obtenir

ou par l'action de l'acide copahivique sur l'oxide ferreux, ou par double décomposition d'un copahivate alcalin et d'un protosel de fer; il a été employé dernièrement sous forme pilulaire pour combattre les leucorrhées liées à un état chlorotique. On en prépare des pilules de 20 centigrammes et on en prescrit de 2 à 20 par jour.

PRODUIT RÉSULTANT DE L'ACTION DE L'ACIDE NITRIQUE SUR LE COPAHU. — Gerber, en étudiant l'action de l'acide nitrique sur l'essence de copahu, avait remarqué que cette essence se convertissait en une résine douée d'une odeur agréable.

Gerber et Stolze avaient vu que l'acide nitrique affaibli transforme le baume de copahu en une résine jaune et dure dont l'odeur et la saveur ne présentent plus rien de repoussant. Inspiré par ces recherches, M. Mège a eu l'idée d'employer ce produit, et il paraît résulter du rapport de M. Cullerier à l'Académie de médecine, qu'il possède les propriétés du baume de copahu sans en présenter les inconvéniens, et qu'il peut être employé de la même manière.

FORMULES DE QUELQUES PRÉPARATIONS DE CUBÈBES,

Employées par M. Puche, à l'hôpital du Midi.

EXTRAIT AQUEUX LIQUIDE DE CUBÈBES.

Prenez poudre de cubèbes, quantité suffisante, et formez avec une fois et demie son poids d'eau, une pâte molle que vous mettrez à la presse au bout de quelques heures de contact; soumettez le résidu à plusieurs reprises à l'action de l'eau et de la presse, jusqu'à ce que vous ayez obtenu un poids de liquide égal à celui de cubèbes employé.

Ajoutez un huitième d'alcool rectifié, et conservez pour l'usage dans un lieu frais.

EXTRAIT ALCOOLIQUE LIQUIDE DE CUBÈBES.

Cet extrait n'est autre chose qu'une teinture de cubèbes préparée dans un appareil à déplacement, avec du cubèbe en poudre et de l'alcool à 22°, en quantité convenable pour obtenir un poids d'extrait liquide, égal à celui de la poudre employée.

SIROP D'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE CUBÈBES.

Sirop simple	300 gram.
Ext. alcool. liq. de cubèbes	300 gram.

Mêlez et faites évaporer d'abord au bain-marie d'un alambic, puis à bain-marie découvert, jusqu'à ce que vous ayez ramené le sirop à son poids primitif.

BOLS DE CUBÈBES. — BOLS DE CUBÈBES, COPAHU ET TÉRÉBENTHINE.

M. le docteur Puche fait souvent préparer des bols ovoïdes contenant chacun un gramme poudre de cubèbes, et d'autres du même poids, composés de parties égales de copahu, de térébenthine cuite et de poivre cubèbe. Les uns et les autres sont recouverts du mélange gélatineux proposé par M. Véc, et que nous donnerons plus loin.

UNION DU CUBÈBE ET DU COPAHU, LEUR UTILITÉ DANS LA BLENNORRHAGIE.

Les préparations les plus efficaces et les plus généralement employées aujourd'hui pour combattre la blennorrhagie, sont les électuaires résultant de l'association du cubèbe et du copahu. Voici la formule que je regarde comme préférable.

ÉLECTUAIRE DE CUBÈBE ET DE COPAHU.

Copahu	30 gram.
Poudre de poivre cubèbe	45 gram.
Essence de menthe	50 centig.
Alcool nitrique	1 gram.
Sucre en poudre	q. s.

à prendre en trois ou quatre jours enveloppé dans du pain azyme.

ÉLECTUAIRE ANTIBLENNORRHAGIQUE. (*Droste.*)

Eau dist. de cerises noires	30 gram.
Poivre cubèbe pulvérisé	30 gram.
Térébenthine de copahu	15 gram.
Sirop d'orgeat	15 gram.
Acide sulfurique dilué	2 gram.

contre la blennorrhagie chronique, à la dose d'une cuillerée à café toutes les trois heures.

MIXTURE ANTIBLENNORRHAGIQUE. (*Lisenmann.*)

Térébenthine de copahu	(15 gram.)
Huile vol. de menthe poivrée	4 gouttes.
— de girofles	1 goutte.
Teinture d'opium	2 gram. 60 cent.

contre la blennorrhagie au déclin, à la dose de 30 à 40 gouttes par jour.

MIXTURE OLÉO RÉSINEUSE. (*Ramm.*)

Huile de ricin	8 gram.
Térébenthine de Mélèze	24 gram.
— de copahu	30 gram.

contre la rétention d'urine par défaut de sécrétion, à la dose de 30 gouttes dans du lait, 3 fois par jour.

PILULES ANTIBLENNORRHAGIQUES. (*Most.*)

Térébenthine de Venise	8 gram.
Extrait de gentiane	8 gram.
Kino	8 gram.
Sulfate de fer	8 gram.

F. s. a. des pilules de 10 centigr. contre les blennorrhagies invétérées, entretenues par un état atonique dû au traitement antiphlogistique trop longtemps et trop sévèrement continué, à la dose de 5 à 8 le matin, à midi et le soir.

ROB ANTISYPHILITIQUE DE LAFFECTEUR.

J'ai donné dans mon formulaire une recette du rob antisyphilitique de Laffecteur, qui n'est pas plus exacte que celles contenues dans les autres dispensaires, parce que la formule n'a pas été publiée par l'auteur. Comme il répugne à beaucoup de médecins consciencieux de pres-

crire un remède dont la composition leur est inconnue, voici la recette que j'ai établie pour remplacer cette préparation :

Salsepareille	2 kilogr.
Feuilles de séné	125 gram.
Anis	60 gram.
Canelle	60 gram.
Sucre	4 kilogr.
Eau	q. s.

Coupez et concassez la salsepareille.

Placez-la dans un vase clos avec le séné, épuisez ces substances par une quantité suffisante d'eau que vous renouvellerez jusqu'à épuisement. Employez pour cela une digestion à 60° convenablement soutenue. Evaporez les colatures dans un alambic à un feu modéré. Quand elles sont réduites à 2 kilogrammes, faites fondre le sucre et versez chaud sur un nouet contenant les anis et la canelle concassés.

On en administre cinq à six cuillerées par jour chacune, dans un verre de tisane appropriée.

Ce traitement, pour réussir, doit être accompagné d'un régime sévère. Le malade doit être maintenu à une température moyenne de 15 à 18°, et ces soins doivent être continués pen-

dant longtemps. Ces précautions hygiéniques ne doivent-elles pas revendiquer une bonne part des succès ?

NOUVELLES PROPRIÉTÉS PHYSIOLOGIQUES DU SEIGLE ERGOTÉ.

Muller avait signalé une propriété très intéressante du seigle ergoté que les accoucheurs emploient déjà avec tant de succès pour faciliter les contractions utérines, c'est de venir au premier rang parmi les agens hémostatiques.

Wright a démontré également que si on pouvait appliquer impunément sur la peau du seigle ergoté, il n'en est plus de même lorsque cet organe est dénudé, il se détermine alors une véritable décomposition gangréneuse ; cette action ne pourrait-elle pas servir à expliquer les causes de cette maladie dont on a voulu nier l'existence dans ces derniers temps, l'ergotisme qui est caractérisé par la sphacèle des membres inférieurs.

EAU HÉMOSTATIQUE. (*Muller* et *Wright.*)

Seigle ergoté concassé	100 gram.
Eau bouillante	500 gram.

Traitez par lixiviation, ajoutez à la colature :

Alcoolat de citron	5 gram.

Employé en application comme moyen antihémorrhagique très puissant.

POUDRE OCITIQUE. (*Schmidt.*)

Seigle ergoté.
Borate de soude.
Oléosaccharum de camomille, de chaque 50 cent.

F. s. a. une poudre, divisez en 6 paquets à prendre 1 tous les quarts d'heure.

Schmidt prétend que le mélange précédent est un spécifique infaillible pour réveiller les douleurs de l'enfantement sans porter aucun préjudice à la mère ou à l'enfant.

PRÉPARATIONS PHOSPHORÉES POUR L'USAGE EXTERNE.

LINIMENT PHOSPHORÉ. (*Gerdessen.*)

Phosphore	(6 grains) — 30 cent.
Huile animale de Dippel	(3 gros) — 12 gram.

F. dissoudre s. a.

Contre les paralysies partielles, à la dose de 1 gramme en 2 ou 3 frictions par jour.

LINIMENT PHOSPHORÉ. (*Gerden.*)

Phosphore	2 gram. 60 cent.
Essence de térébenthine	
— de sabine de chaque	15 gram. — 4 onces.

F. dissoudre s. a. et ajoutez :

Ammoniaque liquide	60 gram. — 2 gros.

Contre la goutte, les rhumatismes chroniques. — Une friction par jour au sortir d'un bain tiède.

POMMADE PHOSPHORÉE CAMPHRÉE. (*Cruveilhier.*)

Phosphore	50 cent.
Camphre	4 gram.
Axonge	60 gram.

Contre la paralysie apoplectique. — A la dose de 2 à 4 grammes en frictions chaque jour.

PRÉPARATIONS STIMULANTES.

POTION DE MONGENOT.

Thé Heyswen	
Lierre terrestre, aa	2 gros. — (8 gram.)
Fleurs de bouillon blanc	1 gros. — (4 gram.)
Iris de Florence	1/2 gros. — (2 gram.)
Eau bouillante	6 onces. — (180 gram.)

F. Infusez, passez et ajoutez, s. a.

Sirop de baume de Tolu	15 gram. — 4 gros.
— d'érysimum	
Rhum, aa	(30 gram.) — 1 once.
Teinture de cannelle	1 gram. — 18 grains.

Contre l'asthme, le catarrhe bronchique, l'aphonie, lorsque ces affections sont chroniques ou bien caractérisées par un état asthénique à la dose de 2 cueillerées toutes les deux heures.

ESSENCE DE TUSSILAGE OU PAS D'ANE.

(*Essence of coltsfoot.*)

Teinture de baume Tolu	(2 onces) — 60 gram.
— benjoin composée	(2 onces) — 60 gram.
Alcool à 21°	(4 onces) — 125 gram.

F. s. a. Cette teinture est employée dans les catarrhes et les affections pulmonaires à la dose d'une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée.

BAUME DE GILEAD DE SALOMON.

(*Salomon's balsam of Gilead*)

Cardamome	(1 once) — 30 gram.
Cannelle	(1 once) — 30 gram.
Baume de la Mecque	(1/2 gros) — 2 gram.
Teinture de cantharides	(18 gouttes) — 1 gram.
Alcool à 21°	(1 livre) — 500 gram.
Sucre	(8 onces) — 250 gram.

Une cuillerée à café dans du vin généreux, dans l'anaphrodisie.

PASTILLES AROMATIQUES DE STEEL.

(*Steel aromatic lozenges.*)

Protosulfate de fer	(1 gros 18 gr.) —	5 gram.
Teinture de cantharides	(18 gr.) —	1 gram.
Sucre en poudre	(6 onces 1/2) —	200 gram.
Mucilage à l'eau distillée de cannelle		q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Dans l'anaphrodisie et l'asthénie; 1 tablette chaque jour.

BOUTEILLE ROUGE DE TAYLOR.

(*Taylor's red bottle.*)

Alcool à 21°	(8 onces) —	250 gram.
Cochenille	(2 gros) —	8 gram.
Essence de marjolaine	(1 gros) —	4 gram.

F. s. a. Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée. Stimulant diffusible.

ESSENCE DE GINGEMBRE DE LA JAMAÏQUE D'OXLEY.

(*Oxley's essence of Jamaica genger.*)

Gingembre pulvérisé	(3 onces) —	90 gram.
Ecorce de citron	(1 once) —	30 gram.
Alcool à 21°	(2 pintes) —	1 litre.

Laissez macérer pendant dix jours, et filtrez.

PATE DE WARD, OU CONFECTION DE POIVRE NOIR.

(*Ward's paste.*)

Poivre noir	(1 livre) —	500 gram.
Racine d'aunée	(1 livre) —	500 gram.
Semences de fenouil	(3 livres) —	1500 gram.
Miel et sucre, aa	(2 livres) —	1000 gram.

F. s. a. Cette pâte est employée à la dose de 2 grammes, trois ou quatre fois par jour, dans les fistules et les ulcères de l'anus.

BAUME DE FRIARD, GOUTTES DE WADE.

(*Wade's drops, Friar's balsam*).

Benjoin	(3 onces) —	90 gram.
Storax	(2 onces) —	60 gram.
Baume de Tolu	(1 once) —	30 gram.
Aloès succotrin	(1/2 once) —	15 gram.
Esprit de vin	(2 livres) —	1000 gram.

F. s. a.

LINIMENT ANTIARTHRITIQUE DE HOME.

(*Home's ointments.*)

Camphre	(48 grains) —	2 gram. 40 cent.
Essence térébenthine	(2 gros) —	8 gram.
Savon noir	(1 once) —	30 gram.
Baume Nerval	(1/2 once) —	15 gram.
Cumin	(2 gros) —	8 gram.
Carb. d'ammoniaque	(18 gros) —	1 gram.

Mettez en frictions dans les affect. rhumatism.

MIXTURE RÉSOLUTIVE. (*Carus.*)

Chlorhydrate d'ammon.		
Teinture d'arnica.	aa	8 gram.
Eau diot. de Rue		280 gram.
Vinaigre de Rue		125 gram.

Contre l'hydrocèle des enfans, en application sur le scrotum.

CEINTURE ANTI-RHUMATISMALE. (*Marjolin.*)

Camphre	2 gram.
Benjoin	4 gram.
Euphorbium	4 gram.
Chlorhydrate d'ammon.	8 gram.

F. s. a. une poudre fine bien homogène, et en saupoudrer une couche mince de ouatte de 10 à 12 centimètres environ de longueur, renfermée dans une double feuille de flanelle, et piquée légèrement avec celle-ci, pour éviter que le tout ne vienne à se masser.

Contre les douleurs rhumatismales du tronc, appliquer la ceinture sur la peau correspondant au siége des douleurs.

FOMENTATION RÉSOLUTIVE. (*Graffe.*)

Chlorhyd. d'ammon.	8 gram.
Eau commune	180 gram.

Faites dissoudre s. a. et ajoutez vinaigre scilitique 30 gram.

En fomentations sur les tumeurs sanguines de la tête, chez les nouveau-nés à la dose de 2 ou 3 applications par jour.

COLLYRE ACÉTIQUE ALCOOLISÉ. (*Scarpa.*)

Vinaigre	30 gram.
Alcool à 22°	15 gram.
Eau distillée de roses	45 gram.
Teint. de safran	1 gram.

Contre les ulcères des paupières en lotions, plusieurs fois par jour sur le point malade.

COLLYRE ZINCIQUE ALCOOLISÉ. (*Martinitz.*)

Chloridrate d'amm. purifié		0 gram. 75 cent.
Sulfate de zinc	*id.*	2 gram.
Eau distillée		150 gram.

Faites dissoudre d'autre part :

Camphre	0 gram. 45 cent.
Alcool	30 gram.

Faites dissoudre et ajoutez au soluté précédent : laissez digérer s. a. à une température de 30° en ayant soin d'agiter souvent, et après 24 heures, laissez refroidir et filtrez. Contre les catarrhes anciens et rebelles des yeux ; violentes

inflammations des bords des paupières. — Ajoutez 173 ou même 172 d'eau, suivant le cas, et instillez quelques gouttes entre la paupière 2 ou 3 fois par jour.

LINIMENT ANTI-RHUMATISMAL. (*Tortual.*)

Camphre	4 gram.
Huile de cajeput	8 gram.
Ether sulfurique	30 gram.

Contre les douleurs rhumatismales, 2 ou 3 frictions par jour.

LINIMENT EXCITANT. (*Graeffe.*)

Alcoolat de menthe	60 gram.
— de serpolet	60 gram.
— de romarin	60 gram.
— de lavande	60 gram.
Mixture oléo-balsamique	15 gram.
Teinture ammonanisée	30 gram.

Contre les paralysies partielles dues à une forte commotion, à la dose de 8 à 15 grammes par jour en frictions.

LINIMENT STIMULANT BALSAMIQUE. (*Reil.*)

Baume du Pérou noir	8 gram.
Huile de baies de laurier	8 gram.
— de muscade	6 gram.
Essence de girofle	1 gram.

Mêlez s. a.

Contre l'amaurose par athonie. — La paralysie des paupières à la dose de 1 à 4 grammes; frictions sur les tempes et les paupières.

LACTATE DE FER ET SES PRÉPARATIONS.

Résumé des observations nouvellement publiées sur la préparation et l'emploi du lactate de fer, précédées de considérations générales sur l'emploi des sels de fer en thérapeutique.

Les préparations du fer sont de bons médicamens dont les utiles propriétés sont connues depuis longtemps; tombées un moment en discrédit dans un temps de septicisme universel, elles ont été bientôt remises en crédit par une sage expérimentation pour combattre la chlorose et les accidens variés qui la dénotent et l'accompagnent. Ce qui a le plus contribué à ce retour de faveur, c'est que la plupart des préparations officinales étaient ou inefficaces ou qu'elles jouissaient de propriétés contestables. Un heureux hasard a fait employer de bonnes préparations de fer, et l'on a réussi.

Chacun a voulu avoir son sel ou sa préparation de fer; c'était hier le tour du carbonate de fer; c'est aujourd'hui celui du lactate; disons un mot sur la valeur réelle de toutes ces prépara-

tions et sur les avantages particuliers que chacune d'elles présente.

La première condition pour qu'une préparation de fer réussisse, est qu'*elle contienne le fer à l'état de protoxide*, ou dans un état tel qu'il puisse facilement se transformer en protoxide, c'est seulement à cette condition qu'il est assimilé et devient un des élémens du sang et augmente la proportion du principe qui paraît être le plus indispensable au sang normal.

Les sels de peroxide agissent comme astringens seulement et ne sont point assimilés.

On pourrait objecter que le safran de mars, qui est si efficacement employé, est à l'état de peroxide; mais on peut répondre qu'il en faut donner des doses considérables pour obtenir de bons effets, et qu'il ne réussit que parce qu'il retient une faible proportion de proto-carbonate : c'est surtout à ce dernier qu'il doit son efficacité. Aussi les beaux sels de peroxide de fer nouvellement préconisés sont-ils à peu près inefficaces comme sels réparateurs ou corroborans.

La seconde condition de succès pour un sel de fer, c'est que l'oxide ferreux ou protoxide, soit uni à l'acide carbonique, ou bien à un acide organique qui puisse être facilement transformé par la digestion.

Il en est ainsi pour le proto-lactate de fer qu'on a beaucoup vanté dans ces derniers temps, mais qui n'est préférable en aucune façon au citrate de protoxide, ni au tartrate de protoxide, ni à l'acétate de protoxide, qui remplissent également les deux conditions indispensables et qui agissent d'une façon complètement semblable.

Après avoir exposé les principes généraux qui dominent la pharmacologie des sels de fer et que j'avais déduit depuis longtemps de l'observation attentive de tous les faits cliniques publiés sur ce sujet, je vais faire connaître les considérations générales qui ont conduit MM. Gélis et Conté à proposer l'emploi du lactate de fer.

Tous les auteurs modernes qui se sont occupés de préparations ferrugineuses, et des formes sous lesquelles elles peuvent être administrées, se sont proposé pour but de présenter le fer dans un tel état qu'il pût être facilement attaqué par les acides du suc gastrique. Or, les travaux de MM. Berzélius, Tiedman et Gmélin, Dumas, Lauret et Lassaigne, ont montré que le suc gastrique renferme l'acide lactique en si grande quantité, que l'on a cru pouvoir attribuer à sa présence la propriété dissolvante si énergique de ce suc, qui ne paraît contenir en outre que des traces d'acide chlohydrique. C'est donc du

lactate de fer qui se forme dans l'estomac des malades qui font usage de médicamens ferrugineux. Cette assertion paraît démontrée à messieurs Gélis et Conté, par les résultats de quelques expériences qu'ils ont faites dans le but de reconnaître l'action de l'acide lactique, sur quelques-unes des préparations ferrugineuses les plus usitées.

Ils ont vu que, parmi ces préparations, celles qui se dissolvaient le plus facilement, dans cet acide, étaient précisément les plus actives. Dès lors, ils ont regardé comme probable que le fer ingéré dans l'estomac s'y transformait en lactate de fer et n'agissait qu'après s'être combiné avec l'acide lactique.

Cette théorie les a conduits à l'idée d'administrer directement le lactate de protoxide de fer. Avec ce nouveau médicament, le rôle de l'estomac devait se réduire à un simple travail d'absorption, et l'action du fer ne dépendait plus de l'acidité plus ou moins grande du suc gastrique.

C'est d'après ces idées que MM. Fouquier, Bally, Beau, Rayer, Nonat et Bouillaud ont administré, à l'hôpital de la Charité, le lactate de fer chez plusieurs chlorotiques.

Le mémoire renferme dix observations de succès avec ce médicament.

Depuis ce temps un grand nombre de faits sont venus témoigner de l'utilité du lactate de fer.

MM. Gélis et Conté préparent le lactate de fer en traitant la limaille de fer par l'acide lactique étendu d'eau ; ils l'introduisent ensuite dans des pastilles dont le sucre s'oppose à la suroxidation du fer et amène la conservation du médicament en même temps qu'il en facilite l'administration. Chaque pastille contient environ 5 centigrammes de lactate de fer ; on en donne 4 et 6 et même 10 dans les 24 heures, à chaque malade qui doit en continuer l'usage pendant 8 à 15 jours. Chacune des chlorotiques traitées par M. Bouillaud, a, terme moyen, consommé pour se rétablir 6 à 8 grammes de lactate de fer ; toutes en ont parfaitement supporté l'usage.

Comme le procédé pour la préparation de l'acide lactique pur est assez compliqué, nous allons donner le procédé de M. Louradour pour la préparation du lactate de fer.

PROCÉDÉ POUR LA PRÉPARATION DU LACTATE DE PROTOXIDE DE FER.

(*Louradour.*)

On extrait l'acide lactique du petit-lait que l'on recueille aux environs de Paris dans les laiteries où l'on prépare beaucoup de fromage. Ce petit-lait abandonné assez longtemps à la fermentation sous l'influence d'une température un peu élevée, se charge d'une grande quantité d'acide lactique, évaporé au tiers ou au quart de son volume décanté et filtré, il est ensuite saturé avec du lait de chaux qui y détermine un abondant précipité, formé en grande partie de phosphate calcaire. La solution filtrée est ensuite précipitée par l'acide oxalique ; on filtre de nouveau et on concentre le liquide jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance sirupeuse. On le délaye alors avec de l'alcool qui précipite la lactine et les sels. On filtre, on distille l'alcool et on obtient l'acide lactique pur. On prépare le lactate de protoxide de fer en faisant digérer au bain de sable, à une douce chaleur, cet acide étendu d'eau sur de la limaille de fer. Au bout de six à sept heures de réaction, on porte la liqueur à l'ébullition, on filtre, on concentre et on obtient par le re-

froidissement le sel cristallisé. Les cristaux égoutés dans un entonnoir, et lavés à l'alcool par déplacement, doivent être séchés rapidement et enfermés à l'abri du contact de l'air.

Ce sel, tel que nous l'avons obtenu nous-mêmes, en suivant ce procédé qui est d'une exécution facile et peu dispendieuse, se présente sous forme de plaques cristalines très blanches et peu altérables. Il est peu soluble dans l'eau, rougit le papier tournesol et possède la saveur ferrugineuse à un degré supportable; lorsqu'il est en dissolution dans l'eau il se suroxide et se colore promptement en jaune.

La faible solubilité du lactate de fer a permis à M. Louradour de simplifier encore son procédé en supprimant la purification de l'acide lactique par l'alcool et en le traitant immédiatement par la limaille de fer, la liqueur évaporée convenablement, laisse cristalliser le lactate, les sels étrangers et la lactine restent dans les eaux-mères que l'on rejette.

FALSIFICATION DU LACTATE DE FER.

Dans une note postérieure, M. Louradour dit qu'il a examiné plusieurs échantillons du lactate de fer du commerce et qu'ils étaient falsifiés avec

du sulfate de fer et du sel de lait. Ces fraudes sont faciles à dévoiler, mais il est mieux que les pharmaciens préparent eux-mêmes ce produit ; au lieu de lait aigri plusieurs fabricans emploient l'*eau sure des amidonniers* pour obtenir l'acide lactique. Voici une note de M. Boutron de Freney qui nous indique les conditions dans lesquelles l'acide lactique prend naissance en plus grande quantité.

SUR LES CONDITIONS DE FORMATION DE L'ACIDE LACTIQUE. (*Frémy et Boutron.*)

Comme l'acide lactique est employé pour la fabrication du lactate de fer, il est important de préciser les circonstances et les agens qui concourent à former cet acide.

Toutes les matières animales qui agissent comme des fermens ordinaires, peuvent à la longue éprouver une modification qui leur fait prendre une force nouvelle et plus énergique, elles acquièrent en effet la propriété de transformer en acide lactique non seulement le sucre, mais encore la dextrine, les gommes, l'amidon, etc. Toutefois leur action est paralysée quand on les soumet à une température de 100 degrés.

Indépendamment de la diastase, l'orge germée

renferme une assez grande quantité d'une matière animale qui peut déterminer la formation de l'acide lactique quand elle a été modifiée. Pour obtenir ce résultat on renferme dans des flacons bouchés et on y conserve pendant trois ou quatre jours de l'orge germée et légèrement humectée; pendant cet intervalle, la matière animale contenue dans l'orge, le modifie, la température s'élève, et si l'on maintient pendant deux ou trois jours de l'orge ainsi modifiée dans de l'eau à 40°, cette eau devient fortement acide et se charge de quantités assez considérables d'acide lactique. Il est évident que dans ce cas, la diastase transforme l'amidon en dextrine et en sucre, qui se trouvent immédiatement changés en acide lactique, sous l'influence de la matière animale.

Voici les formules données par M. Cap, pour préparer le sirop, les pilules et les pastilles de lactate de fer.

SIROP DE LACTATE DE FER. (*Cap.*)

Lactate de fer	4 gram.
Eau distillée bouillante	200 gram.
Sucre blanc	400 gram.

Le lactate de fer n'étant soluble que dans 40 parties d'eau bouillante, on ne pourrait guère en introduire une plus grande quantité dans un

sirop. Cette proportion est d'un 150e (environ 4 grains par once.) Le procédé qui a le mieux réussi est le suivant :

On triture le sel avec 4 fois son poids de sucre pulvérisé, on le dissout rapidement dans la totalité de l'eau distillée bouillante, et l'on verse le tout dans un matras que l'on place dans un bain-marie, après y avoir ajouté le reste du sucre cassé en petits morceaux ; aussitôt que le sucre est fondu, on verse le sirop sur un filtre, et dès qu'il est refroidi on l'enferme dans des bouteilles bien bouchées. Ce sirop a une teinte très légèrement ambrée et se conserve fort bien.

PILULES DE LACTATE DE FER. (*Cap.*)

Lactate de fer	1 gram.
Poudre de guimauve	1 gram.
Miel	q. s.

Pour 20 pilules que l'on argentera aussitôt, ou bien que l'on recouvrira de gélatine fondue selon le procédé de M. Garot.

TABLETTES DE LACTATE DE FER. (*Cap.*)

Lactate de fer	30 gram.
Sucre	360 gram.
Mucilage de gomme arabiq.	q. s.

F. s. a. des tablettes du poids de 65 centigrammes qui contiendront chacune 5 centigrammes de ce sel.

Toutes ces formules sont bonnes, mais une seule suffit complètement et doit être préférée, c'est celle qui a été employée d'abord par M. Bouillaud d'après l'idée de MM. Gélis et Conté : ce sont les pastilles à la goutte. Cette forme est plus agréable et très sûre. Voici une formule que j'avais établie précédemment avec le citrate de fer, et dans laquelle je ne fais que remplacer ce sel par le lactate.

PASTILLES DE LACTATE DE FER.

Lactate de protoxide de fer	25 gram.
Essence de menthe	1 gram.
Sucre raguenet	500 gram.
Eau distillée de menthe	q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 50 centigrammes.

On les prescrit à la dose de 6 à 12 dans les 24 heures contre la chlorose et les accidens qui en dépendent.

Cette préparation est très bonne, elle peut suffire à toutes les indications.

On a vanté des *bisquits* et des *pains* au lactate

de fer ; ils se préparent en ajoutant 50 centigrammes de lactate de fer dans la pâte d'un petit pain ou d'un biscuit.

Le *chocolat au lactate de fer* s'obtient en mélangeant 25 centigrammes de lactate dans 30 grammes de pâte de chocolat ; c'est une mauvaise préparation, car le lactate de fer est décomposé.

PILULES TONIQUES ANTI-SPASMODIQUES.

Extrait de valériane	4 gram.
Proto-sulfate de fer	4 gram.
Carbonate de potasse	4 gram.
Sulfate de quinine	2 gram.
Poudre de valériane	q. s.

F. s. a. 36 pilules.

1 à 4 dans la chlorose, compliquée de quelques symptômes nerveux.

PILULES DE FER COMPOSÉES. (*ph. Londres.*)

Myrrhe en poudre	3 gram.
Carbonate de soude	4 gram.
Proto-sulfate de fer	4 gram.
Mélasse	4 gram.

Triturez la myrrhe avec le carbonate de soude, ajoutez alors le sulfate de fer, triturez de nouveau et formez en broyant avec la mélasse une

masse bien homogène, dans un mortier échauffé. J'ai rapporté cette formule qui est très anciennement employée à Londres et qui est très efficace ; si on en supprime la myrrhe on a les *pilules de Blaud* ou de *Vallet*.

PILULES DE HOOPER.

(Hoop'rs female pills.)

Sulfate de fer	(8 onces) —	250 gram.
Eau	(8 onces) —	250 gram.
Dissolvez, ajoutez :		
Aloès	(2 livres) —	1000 gram.
Cannelle blanche	(6 onces) —	185 gram.
Myrrhe	(2 onces) —	60 gram.
Opoponax	(4 gros) —	15 gram.

Mêlez selon l'art, et faites des pilules de 4 grains (20 centigrammes.)

Utiles dans la chlorose et l'aménorrhée.

PILULES DE CHLORURE DE FER ALOETIQUES.

(Cunier.)

Protochlorure de fer	(1 gros) —	4 gram.
Aloès	(10 grains) —	50 cent.
Savon médicinal	(20 grains) —	1 gram.

F. s. a. 40 pilules à prendre 10 par jour, 4 le matin, 3 à midi, 3 à 4 heures immédiatement après chaque repas.

Employées avec succès dans l'amaurose chlorotique.

PILULES DE CYANURE DE FER COMPOSÉES. (*Jolly.*)

Cyanure de fer	(18 grains.)	— 1 gram.
Sulfate de quinine	(12 grains.)	— 60 cent.
Extrait d'opium	(1 grain.)	— 5 cent.
Conserve de rose	q. s.	

F. s. a. 12 pilules.

Contre les névralgies, spécialement celles de l'estomac et de la face; 1 pilule toutes les 3 heures.

PILULES FERRUGINEUSES CINNAMOMÉES (*Weikard.*)

Limaille de fer porphyrisée	8 gram.
Poudre de Colombo	2 gram. 60 cent.
— de rhubarbe	1 gram. 30 cent.
— de cannelle	1 gram. 30 cent.
Extrait d'absinthe	q. s.

F. s. a. des pilules de 10 centig.

Contre la métrorrhagie asthénique, les pollutions nocturnes, la spermatirrhée.

PILULES TONIQUES ASTRINGENTES. (*Valch.*)

Térébenthine de Venise	8 gram.
Extrait de gentiane	8 gram.
Sulfate de fer	6 gram.
Kino	6 gram.

F. s. a. des pilules d'un décigramme.

Ces pilules sont très bonnes contre la blennorrhée et contre la leucorrhée chronique.

A prendre 4 pilules, trois à quatre fois par jour.

PILULES ANTISPASMODIQUES. (*Behrends.*)

Chlorure de fer amm.	(1 gros.)	— 4 gram.
Galbanum	(1 gros.)	— 4 gram.
Assa fœtida	(2 gros.)	— 8 gram.
Castoréum	(1 sor.)	— 1 gram. 30 cent.
Sirop de sucre	q. s.	

F. s. a. des pilules de 50 centig.

Dans les affections nerveuses du cœur, accompagnées de cardialgie et assez fréquentes chez les chlorotiques ; 2 ou 3 matin et soir.

POUDRE DE RHUBARBE FERRUGINEUSE. (*Sachs.*)

Limaille de fer	(1 gros.)	— 4 gram.
Poudre de rhubarbe	(1 gros.)	— 4 gram.
Sucre blanc	(2 gros.)	— 8 gram.

F. s. a. une poudre divisée en 12 prises, contre le rachitis. — Une prise par jour, en commençant, et augmenter la dose jusqu'à trois et quatre.

Voici une recette d'un sirop d'iodure de fer qui a été nouvellement vantée ; elle peut être utile comme préparation iodique dans les cas d'affections syphilitiques parvenues à leur troisième période ; mais comme remède à base de fer, je préfère la recette que j'ai donnée dans mon formulaire.

SIROP D'IODURE DE FER. (*Buchner.*)

Iode pur	20 gram.
Limaille de fer	10 gram.
Eau distillée	116 gram.

On laisse digérer le mélange ; on filtre et on lave le résidu avec un peu d'eau distillée. On réunit les liqueurs, et l'on y ajoute 58 grammes de sucre ; on évapore jusqu'à ce que l'on n'ait que 116 grammes de sirop, qui peut former avec la poudre de guimauve une bonne masse pilulaire, et avec l'eau une solution qui se conserve limpide. Quatre parties de ce sirop contiennent une partie d'iodure de fer. Ce sirop se conserve pendant plus de trois mois sans se décomposer, même au contact de l'air. Hengel a observé que ce sirop est d'abord brun, mais qu'il ne tarde pas à prendre une couleur moins foncée, sans qu'il se dépose de l'oxide de fer.

GOUTTES D'OR DE LA MOTTE.

(*de la Motte's golden drops.*)

Perchlorure de fer	(3 onces) —	90 gram.
Agitez avec :		
Alcool rectifié	(6 onces) —	185 gram.

Décantez.

Employé à la dose de quelques gouttes contre la chlorose, la goutte, l'hypocondrie.

MIXTURE TONIQUE. (*Hergt.*)

Protochlorure de fer	(4 grains) —	20 cent.
Musc	(5 grains) —	25 cent.
Eau distillée	(2 onces) —	60 gram.
Sirop d'écorce d'orange	(1 once) —	30 gram.

F. s. a. contre la gastromalacie, à la dose d'une cuillerée à café toutes les heures.

ÉLECTUAIRE ANTINÉVRALGIQUE (*Jolly.*)

Carbonate de fer	15 gram.
Sulfate de quinine	80 centig.
Extrait d'opium	10 centig.
Sirop de sucre	q. s.

F. s. a. et diviser en 16 doses à prendre 4 par jour.

PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

DE M. BÉRAL.

M. Béral, pharmacien distingué de Paris, a appelé l'attention de l'Académie de Mèdecine sur le citrate de fer et le tartrate de potasse et de fer. Les produits présentés par cet habile pharmacien sont très beaux, mais d'après la loi d'action des sels de fer, je ne les considère pas comme efficaces contre la chlorose et les accidens chlorotiques, car ils renferment le fer à l'état du péroxide. Ils peuvent être utilement employés comme astringens.

Voici cependant, d'après l'auteur, l'exposé sommaire des qualités qui appartiennent à ces produits.

Citrate de fer. — Ce sel contient la moitié de son poids de péroxide de fer; l'air n'a aucune influence sur lui. Sa solubilité est parfaite et sa conservation facile et indéfinie. Il n'a point la saveur styptique et atramentaire qui caractérise les autres sels ferrugineux.

On l'obtient en traitant la limaille de fer par l'acide nitrique et en laissant le produit liquide exposé à l'air, puis en évaporant sur des assiettes.

Le tartrate de potasse et de fer est très anciennement connu. Il a pour caractère d'être entièrement soluble dans l'eau. Il pourra être employé à l'extérieur.

En remplaçant dans toutes les formules données pour le lactate de fer par du citrate de peroxide, on pourra obtenir des *pastilles*, des *tablettes*, des *pilules*, un sirop de *citrate de fer* de M. Béral; mais je le répète encore en terminant, ce n'est pas du citrate de peroxide, mais bien du citrate de protoxide qu'il faudra employer si on veut avoir de bons médicamens, comme je l'ai indiqué dans la recette donnée dans mon *Formulaire*.

On se procure facilement dans le commerce du lactate de chaux provenant des résidus du sucre de betterave. Pour le convertir en lactate de fer, voici le procédé qu'on peut suivre et qui a été rappelé par M. Béral. On fait dissoudre 500 grammes de lactate de chaux dans deux kilog. d'eau bouillante. On précipite la chaux par l'acide oxalique, l'on filtre le liquide obtenu qui contient l'acide lactique, et qui, mis en contact avec de la limaille de fer et chauffé pendant six à huit heures donne du lactate de fer par le refroidissement des liqueurs filtrées.

SIROP DE TANNATE DE FER. (*Béral.*)

Sirop de sucre	375 gram.
Sirop de vinaigre framboisé	125 gram.
Citrate d'oxide de fer magnétiq.	10 gram.
Extrait de noix de Galles	4 gram.

F. s. a. Le sirop de tannate de fer est employé par M. Trousseau toutes les fois que l'association des astringens des ferrugineux est utile.

SIROP DE CHAUX. (*Trousseau.*)

Sirop de sucre	1000 gram.
Chaux vive	10 gram.
Eau	100 gram.

Délitez la chaux dans la quantité d'eau prescrite, ajoutez le mélange au sirop, faites bouillir pendant 10 minutes, filtrez au papier; ajoutez au produit :

Sirop de sucre	4000 gram.

On emploie ce sirop pour combattre les diarrhées chroniques rebelles.

MÉDICAMENS FÉBRIFUGES.

RECHERCHES SUR L'ÉCORCE DE TULIPIER.

Plusieurs motifs me portaient à désirer de faire l'analyse du tulipier; parmi tous les suc-

cédanés du quinquina successivement préconisés, aucun ne m'avait paru réunir plus d'imposantes autorités. Une longue pratique a consacré l'usage de ce végétal aux Etats-Unis d'Amérique, pour combattre les fièvres intermittentes. Le quinquina, je le sais, marchera toujours sous ce rapport en première ligne ; mais nous ne devons pas oublier que l'origine des bonnes sortes de quinquinas nous est complètement inconnue ; et qui sait si ces arbres précieux, livrés à la hache inintelligente des habitans du pays, ne finiraient pas par disparaître complètement? Ne peut-on également prévoir telle éventualité qui rendrait difficile l'importation du bon quinquina? Nous devons donc continuer nos recherches pour trouver, ou parmi nos végétaux indigènes, ou parmi ceux qui peuvent facilement s'acclimater, un bon succédané de la précieuse écorce du Pérou.

La famille des magnoliacées intéresse la médecine et l'économie domestique sous plusieurs rapports ; il est donc utile de rechercher la nature des principes qui donnent leurs propriétés à ces végétaux, et nul ne présente à cet égard plus d'avantage que le tulipier, car il réunit à une saveur amère très prononcée une odeur aromatique. Toutes ces considérations m'ont donc fait saisir avec empressement l'occasion qui m'a

été offerte d'analyser ce végétal. M. le professeur Fouquier, premier médecin du roi, avait reçu de S. M. une quantité considérable de branches de tulipier, qu'il a bien voulu mettre à ma disposition pour que je pusse les soumettre aux recherches chimiques.

Le tulipier est un des plus beaux arbres qu'on ait naturalisés en Europe; il est surtout remarquable par l'incomparable richesse de ses fleurs et par ses belles feuilles. Les botanistes anglais et hollandais, comme Gronovius, Hermann, Boerhave, Van Royen, Miller et Pluknet, lui avaient donné, à cause de la ressemblance de ses fleurs avec la tulipe, le nom d'*arbor tulipifera*, sans ajouter aucune autre dénomination générique. Linnée est le premier qui ajouta le nom générique de *liriodendron* à la dénomination de tulipier dont il fit le nom trivial.

Le *liriodendron tulipifera* croît dans l'Amérique septentrionale; il abonde surtout sur le sol des Etats-Unis, tant dans les provinces méridionales que dans les septentrionales, et on trouve ce beau végétal jusque sous le 43° de latitude boréale. On observe néanmoins que le tulipier prospère et s'élève plus dans les provinces méridionales, telles que la Pensylvanie, la Géorgie et les deux Carolines, que dans les au-

tres. Dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse, le tulipier devient plus rare, s'élève moins haut et périt fréquemment dans l'hiver.

Le tulipier, qui croît sous une bonne latitude et dans une terre meuble mélangée d'argile et de sable, peut s'élever à la hauteur de 100 pieds.

Il y a longtemps déjà que les Américains emploient plusieurs parties du tulipier à des usages médicinaux. Ainsi ils écrasaient les feuilles et les appliquaient comme compresses autour du front, afin de se guérir des maux de tête.

L'écorce du tronc était employée comme anthelmintique; la présence d'une proportion très notable d'huile essentielle aromatique rend un compte suffisant de cet emploi. On l'a vantée encore pour combattre la phthisie, l'hystérie, les relâchemens d'estomac; dans la dernière période des dyssenteries, contre la goutte, le rhumatisme. C'est Barton qui l'a ainsi préconisée dans un si grand nombre de maladies; mais un usage beaucoup plus certain est celui qui nous a été enseigné par les sauvages de l'Amérique septentrionale, qui connaissent les heureux effets de l'écorce de la racine dans les fièvres intermittentes.

En 1791, Rusch, médecin de Philadelphie, a

fait usage de l'écorce de racine de tulipier dans le traitement de plusieurs maladies.

M. Mayer lut à l'Académie des Sciences de Berlin, en 1795, un mémoire important sur le tulipier, ses caractères botaniques et ses usages pharmaceutiques; c'est le travail le plus complet qui existe encore sur ce sujet, il a été inséré dans les mémoires de l'Académie de Berlin pour 1796.

Depuis cette époque, Hildenbrand, Tromsdorff et Carminati, publièrent divers travaux, soit sur l'analyse, soit sur les propriétés médicales du tulipier. Des observations bien recueillies ont démontré à ces auteurs que l'écorce du tulipier le cédait peu au bon quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes simples.

D'après mon analyse, l'écorce de tulipier est composée de : 1° huile essentielle; 2° piperin; 3° résine molle âcre; 4° alcali végétal particulier; 5° tannin; 6° pectine; 7° gomme; 8° ligneux; 9° sels.

L'association de l'huile essentielle, du piperin, de la résine âcre, d'un alcali végétal et du tannin, peuvent assigner un rang utile à l'écorce de tulipier parmi les toniques stimulans, et me portent à penser qu'un seul de ces principes isolé ne serait pas aussi utile que leur réunion.

Cette composition chimique rend bien compte, d'après la composition connue des divers médicamens fébrifuges, de l'heureux emploi empirique de l'écorce de tulipier.

Les préparations de tulipier qu'on peut employer pour combattre les fièvres intermittentes sont :

1° La poudre de l'écorce, à la dose de 4 à 6 grammes par jour ;

2° L'extrait alcoolique, à la dose de 1 gramme.

Mais la préparation à laquelle j'accorderais plus de confiance, serait le vin qui a déjà été employé avec de si grands succès aux Etats-Unis. Voici la formule que je proposerais.

VIN DE TULIPIER.

Ecorce fraîche de tulipier	100 gram.
Concassez, ajoutez alcool rectifié	100 gram.
Vin blanc généreux	1 litre.

Laisser macérer huit jours, filtrez.

Un verre le matin à jeun pendant l'apyrexie.

Depuis la publication de mon mémoire sur le tulipier dans le bulletin de thérapeutique que je viens de reproduire, sauf les développemens relatifs à l'analyse chimique, j'ai administré à deux malades atteints de fièvres intermittentes,

le vin de tulipier à la dose de 125 grammes par jour, et continué pendant six jours, et dans les deux cas j'ai obtenu une complète guérison. Je m'occupe de recueillir sur ce sujet de plus nombreuses observations, je les publierai dans le même recueil.

EMPLATRE DE QUININE. *(Voisin.)*

Sulfate de quinine	6 gram.
Incorporez avec empl. de vigocum mercurio	100 gram.

F. s. a. un large épithème que vous appliquerez sur la région de la rate dans les cas d'engorgemens spléniques qui survivent aux fièvres intermittentes, d'où elles procèdent.

TONIQUES AMERS.

MACÉRATUM AMER CONTRE L'OLIGOTROPHIE D'ESTOMAC. *(Plisson.)*

Ecorce de pin	10 gram.
Racine de colombo	4 gram.
— de rhubarbe	4 gram.
Semences d'anis	4 gram.
Feuilles d'absinthe	2 gram.
Magnésie décarbonatée	1 gram. 50 cent.
Eau commune froide	1000 gram.

Laissez en macération pendant douze heures et filtrez au papier joseph.

Plein un verre à vin de Bordeaux, deux fois par jour, avant les deux repas principaux. Cette macération offre une préparation agréable et très efficace dans les dyspepsies, les anorexies, les faiblesses et langueur d'estomac.

LIQUEUR CORDIALE DE BRODUM. *(Brodum's nervous cordial.)*

Teintures de gentianne, de cardamome, de quinquina, de colombo; alcoolat de lavande composé, vin martial aa (4 onces) — 125 gram.

Mêlez selon l'art. 10 à 20 grammes par jour; pour combattre la chlorose, les scrofules ou le scorbut.

PILULES ANTICARDIALGIQUES. *(Schmitz.)*

Extrait de menyanthe	8 gram.
— de fiel de bœuf	4 gram.
— d'aloès	60 cent.
Castoreum	60 cent.
Savon médicinal	1 gram. 30 cent.

F. s. a. des pilules de 10 cent.

Contre la cardialgie dépendant d'une cause atonique, à la dose de 5 pilules, 4 fois par jour.

ASTRINGENS.

PILULES DE TANNIN CONTRE LES SUEURS NOCTURNES. *(Charvet.)*

Tannin pur	18 grains	— (1 gram.)
Conserves de roses	q. s.	

F. s. a. 36 pilules à prendre 1 à 4 chaque soir.

M. Charvet, professeur à l'Ecole de Médecine de Grenoble, a publié, dans le *Bulletin de thérapeutique*, un mémoire sur les effets heureux des pilules de tannin contre les sueurs nocturnes des phthysiques. Si l'efficacité de cet agent était généralement reconnue, ce moyen serait préférable à l'emploi de l'acétate de plomb et de l'agaric qui sont à la fois infidèles et dangereux.

INJECTIONS INTRA UTÉRINES AVEC LES FEUILLES DE NOYER. *(Vidal de Cassis.)*

Feuilles sèches de noyer	200 gram.
Eau bouillante	q. s.
Préparez décoction	1 kilog.

Ces injections ont été employées avec beaucoup de succès pour combattre plusieurs maladies chroniques de l'utérus.

MONÉSIA OU BURANHEM.

On donne le nom d'extrait de monésia à un produit qui est connu depuis longtemps dans le Brésil sous le nom de *guaranhem* ou *buranhem*, il est fourni par une espèce de *chrysophyllum*, de la famille des sapotées. Les naturels du pays lui reconnaissent des propriétés semblables à celles que nous lui attribuons.

L'extrait de monésia contient, d'après l'analyse qui en a été faite par MM. Bernard Dérosne et O. Henry, de glycirrhyzine de tannin, une matière colorante rouge, analogue à celle du quinquina ou du cachou, et un principe âcre, la monésime.

PILULES DE MONÉSIA.

Extrait de monésia	q. s.

Faites des pilules contenant chacune un décigramme d'extrait.

SIROP DE MONÉSIA.

Extrait de monésia	5 gram.
Sirop simple	500 gram.
Eau	q. s.

F. s. a. un sirop qui contiendra 1 p. 0/0 de son poids d'extrait.

TEINTURE DE MONÉSIA.

Extrait de monésia	25 gram.
Alcool à 22°	500 gram.

Dissolvez et filtrez.

POMMADE DE MONÉSIA.

Extrait de monésia	5 gram.
Axonge	35 gram.

F. s. a. une pommade qui contiendra un huitième de son poids d'extrait.

L'extrait de monésia est remarquable par sa saveur d'abord sucrée, puis développant ensuite une astriction très forte, et qui n'a rien de désagréable dans certaines limites; son usage était naturellement indiqué dans tous les cas où les astringens sont utiles, l'hémophtysie, les flux muqueux ou sanguins, et surtout les diarrhées de toute nature qui sont les affections dans lesquelles on a obtenu les succès les plus nombreux et les mieux constatés.

Dans les inflammations chroniques du poumon, le monésia a été utile plutôt comme tonique pour l'estomac et comme astringent, que comme ayant une action directe sur la maladie.

A l'extérieur, il a réussi dans les ulcères cutanés de diverses natures, les ophtalmies puru-

lentes, la stomatite, les hémorrhoïdes, les fissures à l'anus, les engelures ulcérées. A l'intérieur, le monésia se donne à la dose de 8 à 16 décigram. par jour, soit en pilules, soit en sirop, soit en teinture; celle-ci se donne aussi à l'intérieur à la dose de 4 à 8 grammes dans un peu d'eau sucrée ou d'une infusion amère, et pour l'employer extérieurement on le coupe avec 6 à 12 fois son poids d'eau, le sirop doit être réservé aux enfans et la pommade s'emploie à panser comme à l'ordinaire.

LAVEMENT DE RATANHIA CONTRE LES FISSURES A L'ANUS. (*Trousseau, Bretonneau.*)

Extrait de ratanhia	1 gram.
Alcool	1 gram.
Eau	125 gram.

Pour un quart de lavement qu'on renouvelle chaque jour, on commence par donner un lavement émollient.

Un traitement qui aurait pour effet de guérir une maladie aussi douloureuse que la fissure à l'anus, sans recourir au bistouri du chirurgien ou à la cautérisation, serait une véritable conquête en thérapeutique. C'est pour cela que nous rapportons avec détails à l'application heureuse

qu'a faite M. Trousseau du ratanhia à ce cas pathologique.

C'est M. Bretonneau qui le premier a employé ce traitement ; les guérisons nombreuses obtenues par lui à l'aide du ratanhia, dans le cas de fissure à l'anus, ont porté M. Trousseau à essayer de cette médication qui, jugée par son habile maître, exempte d'inconvéniens, pouvait sauver au malade une opération rarement dangereuse, mais toujours douloureuse.

L'emploi du ratanhia n'est guère rationnel, car, comme on le sait, la constriction spasmodique du sphincter joue un rôle important dans cette maladie, et le ratanhia injecté dans le rectum est *à priori* un des médicamens les plus propres à exagérer cette constriction. A cela M. Trousseau répond que peu lui importe qu'une médication soit irrationnelle pourvu qu'elle guérisse. Depuis le mois de janvier 1839, ce professeur a traité cinq malades par le ratanhia, quatre sont guéris ; M. Marjolin en a traité un qui est guéri ; M. Bérard jeune deux qui sont également guéris, et M. Desquibises a également guéri une dame après quelques jours de traitement.

DU GUARANA *(Paullinia.)*

C'est une substance médicamenteuse très estimée des Brésiliens qui l'emploient contre la dyssenterie. On l'avait d'abord considéré comme un suc gommo-résineux découlant de quelque arbre particulier, on a reconnu plus tard que le guarana n'était rien autre qu'une pâte préparée avec les fruits d'un arbre qui croît au Brésil, le paullinia sorbilis. Théodore Martins, dans son *Traité de Pharmacie sur les substances végétales*, publié en 1832, indique ainsi le mode de préparation suivi par les indigènes.

En octobre et novembre, dit-il, à l'époque de la maturité des semences, on les retire de leurs capsules pour les dessécher au soleil, afin de pouvoir briser entre les doigts la pellicule qui les recouvre.

On les pulvérise ensuite dans un mortier, ou sur une pierre à chocolat, préalablement échauffée, on y ajoute de l'eau en petite quantité, on expose cette masse à la rosée, et après quelques jours, en malaxant le mélange, on en fait une pâte dans laquelle on introduit des semences entières ou concassées; on divise ensuite cette pâte en morceaux, le plus ordinairement cylindri-

ques, quelquefois sphériques, qu'on dessèche soit au soleil, soit à l'aide d'une chaleur artificielle, jusqu'à ce qu'ils aient acquis une grande dureté.

Suivant l'analyse de MM. Chastellux et Berthemot, le guarana contient de la *caféine* et en plus forte proportion que le café, de la gomme, de l'amidon, une matière grasse, huileuse verdâtre, de l'acide tannique. C'était la caféine que Th. Martins avait décrite sous le nom de *guaranine*.

TEINTURE DE GUARANA.

Guarana	100 gram.
Alcool à 85°	400 gram.

F. s. a. une teinture alcoolique, dose 10 à 20 grammes dans une potion ou une tisane appropriée dans les cas de dyspepsie, de diarrhée chronique, de dyssenterie.

M. Chastelux a donné (décembre, *Journal de Pharmacie*), plusieurs recettes à base de guarana des *pilules*, un *sirop*, une *pommade ;* qu'il nous suffise de dire que toutes ces préparations sont semblables pour les doses et le mode de préparation avec celles à base de monésia ; seulement on remplace l'extrait de monésia par l'extrait alcoolique de guarana. (Voyez *page* 84.)

ALUN.

SON EMPLOI CONTRE LES CANCERS.

Remède énergique que Paracelse a déjà préconisé dans une foule d'affections. M. Velpeau a, comme on le sait, réhabilité dans ces derniers temps l'usage de ce moyen pour combattre le ptyalisme mercuriel. M. Jacquot, médecin à Saint-Dié, a envoyé un mémoire à l'Académie de Médecine sur l'emploi de l'alun dans les affections carcinomateuses de l'utérus. M. Récamier a fait un rapport sur ce travail; nous extrayons de ce rapport les formules suivantes :

POUDRE ALUNÉE. (*Récamier.*)

Alun en poudre	10 gram.
Amidon	100 gram.

Mêlez.

Employée pour combattre les excorriations du vagin.

POUDRE D'AMIDON ET DE QUINQUINA ALUNÉ. (*Récamier.*)

Amidon	50 gram.
Quinquina en poudre	100 gram.

Mêlez,

Les pansemens avec cette poudre ont singulièrement retardé la marche de la maladie dans les cas de cancer atrophique ulcéré.

INJECTION ALUNÉE. *(Jacquot.)*

Alun	(1/2 once) — 15 gram.
Eau	(2 livres) — 1 litre.

Faites dissoudre.

Employée avec succès dans les cas d'hémorrhagie utérine, de vaginite chronique, ces injections déterminent quelques modifications avantageuses dans les cas de cancers.

PILULES D'ALUN ET DE THRIDACE. *(Récamier,)*

Alun	1 gram.
Thridace	1 gram.

F. s. a. 18 pilules, en prendre de 1 à 6 par jour dans les cas de dyspepsies gastralgiques très opiniâtres.

POUDRE D'ALUN CINNAMOMÉE. *(Jahn.)*

Alun	(1 gros) — 4 gram.
Poudre en cannelle	(1 scrup.) — 1,30 gram.
Opium purifié	(4 gr.) — ,20 centigram.

F. s. a. une poudre divisée en 4 doses, contre la métrorrhagie asthénique. Une dose toutes les 4 heures.

BAIN ASTRINGENT. *(Most.)*

Sulfate, acide d'alumine et potasse 2000 gram.
Faites dissoudre dans :
Eau froide 6 à 8 sceaux.
Ajoutez s. a.
Lait caillé 1 sceau.

M. Most recommande l'emploi de ce bain dans les cas où la plus grande partie du corps est couverte de brûlure. Il y fait rester le malade pendant deux heures.

On peut, suivant le cas, porter jusqu'au double la dose du sulfate acide d'alumine et de potasse.

INJECTION ACÉTIQUE SATURNINE. *(Young.)*

Extrait de saturne	8 gram.
Vinaigre distillé	250 gram.
Eau distillée de rose	750 gram.

Contre la leucorrhée chronique non accompagnée de douleurs, à la dose de 30 grammes en injections 2 ou 3 fois par jour.

COLLYRE ASTRINGENT OPIACÉ. *(Rust.)*

Sulfate de cadmium	10 centigram.
Teinture d'opium	4 gram.
Eau distillée	4 gram.

Contre les taies de la cornée. Quelques gout-

tes instillées 3 ou 4 fois par jour entre les paupières.

BAIN D'ÉCORCE DE CHÊNE ALUNÉ CONTRE LES ENGELURES. *(Jannyot.)*

Ecorce de chêne	500 gram.
Alun	60 gram.
Eau ou vin rouge	5000 gram.

Faites réduire par ébullition aux deux tiers, puis ajoutez l'alun.

Ce moyen doit être employé aussitôt que l'on éprouve des démangeaisons ; si les engelures étaient ulcérées, il ne conviendrait plus ; 2 ou 3 de ces bains pendant une demi-heure suffisent pour faire disparaître les engelures.

MÉDICAMENS ÉMOLLIENS

OU ANTI-PHLOGISTIQUES.

CARRAGAHEEN.

C'est une algue commune dans les mers du Nord (*fucus crispus L*). On lui a donné le nom de *mousse d'Irlande, mousse marine perlée*. Cette plante a une fronde plane dichotome à segmens linéaires cunéiformes, sèche, crispée, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur faible, d'une saveur muci-

lagineuse. C'est un aliment assez léger; on en prépare des boissons analeptiques à l'eau ou au lait; mais la préparation la plus usitée est la gelée.

GELÉE DE CARRAGAHEEN.

Carragaheen	45 gram.
Eau	210 gram.

Réduisez à 150 grammes par la cuison, ajoutez sucre 45 grammes; on peut aromatiser avec quelques gouttes d'alcoolat de citron ou d'orange.

POTION MUCILAGINEUSE OPIACÉE. *(Clarus.)*

Carragaheen mondé	2 gram.
Eau commune	250 gram.

F. bouillir jusqu'à réduction de 174, passez et ajoutez phosphate de soude 6 gram.

Sirop d'opium	12 gram.

Dans l'intervalle des accès d'hémoptysie à la dose d'une cuillerée toutes les 2 heures.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE.

Fleurs de coquelicot	100 gram.

Faites infuser dans eau q. s. pour obtenir collature 200 gram.

Faites dissoudre.

Extrait aqueux d'opium (1/2 gros) — 2 gram.
Extrait alc. d'ipécacuanha (1 gros) — 4 gram.
Filtrez et versez.
Dans sirop de sucre bouillant (8 livres) — 4 kilog.
Faites cuire en consistance sirupeuse épaisse, mêlez dans dans le sirop refroidi alcoolat de fleurs d'orange (2 gros) — 8 gram.

Ce sirop se prend à la dose de deux ou trois cuillerées à bouche dans les bronchites et autres affections inflammatoires de poitrine; le médecin peut le prescrire pour remplacer le *sirop antiphlogistique de Briant.*

BOUILLON DE CERVELLE DE VEAU ET DE MOUTON

Dans les affections lentes de la poitrine et d'estomac. (Nauche.)

On fait bouillir la moitié d'une cervelle de veau ou de mouton avec du navet, la moitié d'un chou rouge, des carottes et une botte de cresson dans un litre et demi d'eau, jusqu'à réduction à moitié.

On donne ce bouillon par tasses dans la journée, en le coupant avec un cinquième de lait, ou en y ajoutant du sirop de gomme.

EMULSION ANTI-DYSENTÉRIQUE. *(Golfin.)*

Lichen d'Islande 15 gram.

F. infuser pendant quelques instans dans 500 grammes d'eau bouillante, puis faites bouillir jusqu'à réduction de 1/3 dans :

Eau commune 1500 gram.

Passez avec expression, pr. alors :

Semences de pavot 15 gram.

F. s. a. avec la décoction ci-dessus une émulsion, et ajoutez :

Sirop diacode 15 gram.
— de coings 60 gram.

Contre la dyssentrie, après l'emploi des antiphlogistiques, comme boisson ordinaire.

MIXTURE ANALEPTIQUE DE LEVIS.

Crème de lait (6 onces) — 190 gram.
Jaunes d'œufs frais n° 2.
Sucre en poudre (1 once) — 30 gram.
Eau distillée de cannelle (1 gros) — 4 gram.

Mêlez en agitant.

Cette préparation, d'un goût très agréable, convient pour réparer les forces à la suite de l'abus du coït ou de la masturbation.

ÉLECTUAIRE HUILEUX. *(Sachs.)*

Huile d'amandes douces	60 gram.
Sirop de violettes	30 gram.
— de capillaire	30 gram.
Sucre candi pulvérisé	q. s.

Contre la toux, catharrale ; à dose d'une cuillerée à café toutes les demi-heures.

ACIDULES TEMPÉRANS.

EMPLOI DES ACIDES VÉGÉTAUX : CITRONS, SUCS D'OSEILLE,

Pour combattre plusieurs maladies chroniques dépendant du défaut de plasticité du sang. (Scorbut, purpura, hémorrhagies passives.) *(H. Bourdon.)*

Les acides végétaux avaient déjà été vantés par plusieurs auteurs pour combattre ces maladies ; M. H. Bourdon a réuni plusieurs nouvelles observations recueillies dans le service de M. Récamier, qui témoignent encore de leur efficacité. On donnait tous les jours 150 à 250 grammes de suc d'oseille, *deux citrons à manger*, de la tisane d'orge vinaigrée et des bains

dans lesquels il entrait 6 litres de vinaigre. Sous l'influence de ce traitement, la santé des malades s'est promptement améliorée.

Emploi du suc de citron dans l'hydropisie.

MM. Koppenstaedter et Cohen ont reconnu à ce moyen l'avantage de calmer la soif inextinguible qu'éprouvent les malades et de provoquer la sécrétion urinaire. Le suc de citron doit être employé d'une manière persistante et exclusivement pour favoriser la résorption, et on ne doit donner au malade que très peu d'alimens.

POTION ANTI-SCORBUTIQUE. *(Franch.)*

Décoction de quinquina	(5 onc.) — 150 gram.
Alcoolat de cannelle	(2 onc.) — 60 gram.
Sirop de pavot blanc	(1 onc.) — 30 gram.
Extrait de quinquina	(6 gros) — 24 gram.

Contre le scorbut parvenu à un haut degré, à la dose de une cuillerée, toutes les 1/2 heures.

POTION DE COCHLÉARIA CITRIQUE. *(Vogel.)*

Eau distillée de sureau	180 gram.
Alcoolat de cochléaria	15 gram.
Suc de citron	60 gram.
Sirop de coquelicot	60 gram.

Contre les affections scorbutiques, une cuillerée toutes les 2 heures.

DÉCOCTION DE DRÈCHE ACIDULÉE. *(Bihens.)*

Orge malthée	60 gram.
Eau commune	1500 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction de 1/3, passez et ajoutez suc de citron 15 gram.
Sucre blanc q. s.

Contre le scorbut; par tasses, dans la journée.

REMÈDES ANTI-GOUTTEUX.

La goutte étant une maladie qui attaque plus particulièrement les riches, cette affection a dû attirer l'attention toute particulière des fabricans de remèdes secrets; aussi est-il peu de maladies qui soient en possession de recettes plus nombreuses. Un jour, j'espère réunir dans une monographie tout ce que nous savons sur la nature et le traitement de la goutte; je vais me borner à jeter un coup-d'œil sur quelques préparations qui ont été nouvellement préconisées pour combattre la goutte ou le rhumatisme articulaire.

Jusqu'ici les préparations de colchique étaient

généralement préférées à tout autre médicament contre la goutte, d'incontestables succès ont suivi leur administration ; j'ai rassemblé aux pages 277, 278, 300 de mon Formulaire les principales recettes dont le colchique est la base. Mais pour que le colchique réussisse dans la goutte, il faut le prescrire à des doses physiologiques, c'est-à-dire qu'il faut déterminer une sécrétion plus abondante d'urine et des évacuations alvines ; or, administrées de cette manière, les préparations de colchique sont loin d'être sans danger. Aussi de nombreux accidens survenus à la suite de l'administration imprudente du colchique, ont rendu les médecins très circonspects lorsqu'il s'agit de conseiller ce remède ; et lorsqu'on ne produit ni garderobes ni augmentation de sécrétion urinaire, on ne remarque aucune amélioration dans l'état du malade.

Dès lors on a pensé à substituer au colchique d'autres agens à la fois drastiques et diurétiques, ceux que les anciens connaissaient jadis sous le nom d'*hydragogues ;* je pense que c'est en partant de ce point de vue qu'ont été guidés plusieurs auteurs de remèdes secrets présentés nouvellement contre la goutte. Tel est le résultat que j'ai déduit de l'examen analytique de plusieurs d'entre eux.

C'est guidé par ces recherches que je donne les formules pour remplacer un remède anti-goutteux anglais, extrêmement en vogue, et qu'on vend 27 fr. le petit flacon, et les *pilules de Lartigue* que plusieurs de nos journaux de médecine se sont empressés de vanter, quoique la recette n'ait pas été publiée.

REMÈDE ANTI-GOUTTEUX ANGLAIS.

Coupez les fruits murs du concombre sauvage *(cucumis elaterium)*, exprimez légèrement le suc dans un tamis de crin serré, recevez le liquide dans un vase de verre, laissez reposer 24 heures. Décantez. Recueillez le dépôt à demi liquide. Mélangez parties égales de ce dépôt et d'alcoolat d'estragon, mêlez par l'agitation avant d'administrer. On donne 10 gouttes de ce liquide dans un demi-verre d'eau sucrée, et on répète cette dose toutes les demi-heures jusqu'à ce que les garderobes surviennent. Quelquefois ce remède cause des vomissemens. Son efficacité contre la goutte paraît démontrée par de nombreuses observations.

On peut préparer l'alcoolat d'estragon en mélangeant 1 gramme d'essence d'estragon et 10 grammes d'alcool.

PILULES ANTI-GOUTTEUSES.

Extrait de coloquinte composé	20 gram.
Ext. alcool. de semences de colchique	1 gram.
Ext. alcoolique de digitale	1 gram.

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes.

Ces pilules se prescrivent à la dose de 1 à 6 jusqu'à effet purgatif bien décidé. Les médecins qui répuguent à prescrire des remèdes secrets peuvent remplacer les *pilules de Lartigue* par les pilules précédentes ; et je suis convaincu que si cette formule ne représente pas exactement celle de M. Lartigue, cet honorable pharmacien s'empressera de publier sa recette.

EXTRAIT DE COLOQUINTE COMPOSÉ.

Pulpe de coloquinte	185 gram.
Extrait d'aloès purifié	370 gram.
Scammonée concassée	125 gram.
Cardamomum	30 gram.
Savon dur	90 gram.
Alcool à 25°	4 litr.

Faites macérer dans l'esprit la pulpe de coloquinte pendant trois jours, passez la liqueur, ajoutez l'aloès, la scammonée et le savon, faites évaporer en consistance convenable, en ajoutant le cardamomum sur la fin.

MIXTURE ANTI-HYDROPIQUE. (*Morrvs.*)

Elaterium	5 centigram.
Alcool rectifié	30 gram.
Acide nitrique	4 gouttes.

Contre l'anarsarque, à la dose de 30 à 40 gouttes deux ou trois fois par jour.

SIROP ANTI-GOUTTEUX DE BOUBBÉE.

La recette que j'ai donnée dans mon formulaire du sirop anti-goutteux de Boubbée est inexacte; il paraît que ce médicament doit encore ses propriétés à une substance drastique, la résine de jalap, dont l'administration imprudente peut déterminer infiniment moins d'accidens que le colchique. Voici donc la recette que je proposerais aux médecins qui ont une légitime répugnance à prescrire des remèdes secrets.

Extrait de gayac — alcool. de salsepareille Résine de jalap	aa 10 gram.
Délayez avec soin dans alc. à 21°	100 gram.
Versez dans sirop de sucre	1000 gram.

Mélangez exactement, faites évaporer l'alcool à une très douce chaleur en agitant continuelle-

ment. Administrez par cuillerée dans un verre d'eau, une, deux, trois ou quatre cuillerées jusqu'à effet purgatif.

POTION DIURÉTIQUE. (*Schmitt.*)

F. sèch. de digitale	(24 grains)	— 1 gram. 20 cent.
Racine de gentiane	(1 gros)	— 4 gram.
Faites infuser dans eau	(6 onces)	— 180 gram.
Passez, ajoutez oximel scill.	(1 once)	— 30 gram.

A prendre par cuillerées toutes les heures contre l'ascite.

POTION DE COLCHIQUE. (*Forget.*)

Vin de colchique	(1 once)	— 30 gram.
Infusion de camomille	(4 onces)	— 120 gram.
Eau de laurier cerise	(1 gros)	— 4 gram.
Sirop de sucre	(1 once)	— 30 gram.

F. s. a. une potion à prendre par cuillerées de deux heures en deux heures. Cette potion est très-efficace pour combattre la goutte. Les premières prises provoquent souvent des vomissemens et des selles répétées qui peuvent avoir une terminaison funeste; c'est pourquoi il faut surveiller attentivement l'administration de ce remède énergique.

LINIMENT DIURÉTIQUE. (*Schubarth.*)

Feuilles de digitale	(2 gros)	— 8 gram.
Eau bouillante	(1 once 1/2)	— 45 gram.

Faites infuser jusqu'à refroidissement; passez et ajoutez s. a.

Essence de thérébentine	(1 once)	— 30 gram.
Extrait de scille	(1 gros)	— 4 gram.
Jaunes d'œufs	N° 2.	

Contre l'hydropisie en frictions sur l'hypogastre et l'intérieur des cuisses.

MIXTURE DIURÉTIQUE. *(Hildebrand.)*

Teint. de sem. de colchique	(2 gros)	— 8 gram.
— de digitale	(2 gros)	— 8 gram.
Eth. nitrique alcool.	(1 scr.)	— 1 gram. 30 cent.

Contre l'hydrothorax à la dose de 20 gouttes, toutes les trois ou quatre heures.

PILULES ANTI-ARTHRITIQUES *(Graeffe.)*

Kermès minéral	(1 gros)	— 4 gram.
Extrait d'aconit	(1 gros)	— 4 gram.
— de douce amère	(2 gros)	— 8 gram.
Résine de gayac	(2 gros)	— 8 gram.
Baume du Pérou noir	q. s.	

F. s. a. des pilules de 10 centigram. contre la goutte régulière de 4 à 8 matin et soir.

SPÉCIFIQUE DE REYNOLD CONTRE LA GOUTTE.

(Reynold's specific.)

Vin de Xerès	(1 livre)	— 500 gram.
Bulbes de colchique	(1/2 liv.)	— 250 gram.

Colorez avec q. s. de sirop de coquelicot, et aromatisez avec rhum. 30 gramm., 20 gouttes dans un verre d'eau.

GOUTTES DES JÉSUITES, ÉLIXIR ANTI-VÉNÉRIEN.

(Walker's jesuit's drops.)

Résine de gayac	(7 onces)	— 220 gram.
Sassafras	(5 onces)	— 155 gram.
Baume du Pérou	(1/2 once)	— 15 gram.
Alcool rectifié	(2 livres 1/2)	— 1250 gram.

F. s. a. Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée. Conseillé dans la goutte et la syphilis.

ESSENCE DE BARDANE DE HILL.

(Hill's essence of bardana.)

Résine gayac	(1 once)	— 30 gram.
Alcool	(2 onces)	— 60 gram.
Eau	(2 onces)	— 60 gram.

Faites dissoudre selon l'art.

TEINTURE DE HATFIELD.

(Hatfield's tincture.)

Gayac	(2 gros) —	8 gram.
Savon	(2 gros) —	8 gram.
Alcool	(2 onces) —	60 gram.

F. s. a. une cuillerée à café dans une tisane dans les affections goutteuses ou rhumatismales.

PILULES DIURÉTIQUES.

(Diuretic pills.)

Scille	(4 grains) —	20 centigr.
Digitale	(10 grains) —	50 centigr.
Calomel	(6 grains) —	30 centigr.
Scammonée	(1 scrup.) —	1 gram. 2 centigr.
Assa fœtida	(1 scrup.) —	1 gram. 2 centigr.
Extrait de menyante		q. s.

F. s. a. 15 pilules, 3 à 4 par jour dans les hydropisies séreuses.

POUDRE DIURÉTIQUE. *(Szerlecki.)*

Poudre de digitale	(15 grains) —	75 cent.
— de scille	(15 grains) —	75 cent.
Oléo saccharum de genièvre	(2 gros) —	8 gram.

F. s. a. une poudre divisée en 15 doses, contre les hydropisies passives, une dose toutes les heures.

POTION DE DIGITALE. *(Piedagnel.)*

Infusion de fleurs de tilleul	(4 onces)	—120 gram.
Sirop d'iacode	(1/2 once)	— 16 gram.
Eau de fleur d'orange	(1/2 once)	— 16 gram.
Poudre de digitale	(8 grains)	—40 centigr.

Mêlez.

A prendre par cuillerée de demi-heure en demi-heure, en ayant soin d'agiter chaque fois jusqu'à cessation des douleurs, dans les cas d'accouchemens qui se sont faits brusquement, et qui sont suivis de contractions et de douleurs.

ANTHRAKOKALI. *(Polya.)*

L'antrhakokali est un nouveau médicament préconisé par le docteur Polya, contre certaines affections herpétiques.

Il en distingue deux espèces : l'antrhakokali simple et l'antrhakokali sulfuré.

Le premier se prépare en mélangeant dans une bassine de fer 160 grammes de charbon de terre porphyrisé, avec 192 grammes d'une solution

très concentrée et bouillante de potasse caustique à la chaux. Lorsque le mélange est fait, on le retire du feu et on continue d'agiter la préparation avec un pilon jusqu'à ce qu'elle soit convertie en une poudre noire homogène. On renferme cette poudre dans des flacons préalablement chauffés et bien bouchés.

Pour obtenir l'anthrakokali sulfuré, on mélange 16 grammes de soufre avec les 160 grammes de charbon de terre, et on ajoute ce mélange à la potasse caustique de la manière indiquée ci-dessus.

L'antrhakokali simple est une poudre noire, attirant l'humidité de l'air, très soluble dans l'eau. Sa solution préparée à froid est d'un brun foncé ; celle de l'anthrakokali simple ou sulfuré est d'un vert noirâtre. Toutes deux traitées par un acide minéral, précipitent des flocons noirs qui se réunissent peu à peu et se prennent en masse.

Le docteur Polya fait administrer l'anthrakokali simple ou sulfuré, trois ou quatre fois par jour, à la dose de 10 centigrammes, associés avec 25 centigrammes de poudre de réglisse ou de magnésie carbonatée. Quelquefois il ajoute, suivant les indications, du calomel, du soufre doré d'antimoine, etc.

EAU DE SUIE COMPOSÉE. *(Clauder.)*

Suie brillante	15 gram.
Carbonate de potasse	45 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	8 gram.
Eau distillée de sureau	270 gram.

Faites digérer pendant 12 heures et filtrez.

Contre la goutte régulière à la dose de 30 à 60 gouttes, trois fois par jour.

MÉDICAMENS ÉMÉTIQUES.

Quelques faits importans sur l'emploi des médicamens émétiques ont été publiés cette année; nous allons les analyser.

ÉMÉTIQUE A HAUTE DOSE

Dans le traitement des hydropisies articulaires. (Gimelle.)

M. Gimelle emploie l'émétique en suivant une progression ascendante de 20 centigrammes à 1 gram. dans une potion composée de 120 gram. d'infusion de tilleul et 30 grammes de sirop diacode.

Dans tous les cas, l'épanchement a été résorbé dans l'espace de 8, 10 et 16 jours, terme le plus

long, pendant lequel ce remède a été administré. Dans aucun cas M. Gimelle n'a fait précéder l'emploi de l'émétique par les saignées générales ou locales, et constamment le résultat a été favorable.

TRAITEMENT DU CROUP. *(Larroque.)*

M. Larroque, médecin de Necker, prétend n'avoir point perdu de malades atteints du croup en employant successivement les antiphlogistiques, les vomitifs, les vésicatoires, les synapismes et des bains de pieds souvent réitérés. Son secret consiste à agir promptement et énergiquement. Immédiatement après des saignées locale et générale, il applique un large vésicatoire à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, il administre l'émétique à la dose de 1, 2 et même de 3 grains. Cela étant fait dans l'espace d'*une heure ou d'une heure et demie*, il examine les matières vomies, et s'il y aperçoit des lambeaux de fausse membrane il est à peu près certain de pouvoir se rendre maître de tous les accidens; si les accidens persistent, il insiste sur les vomitifs; il lui est arrivé de donner, dans l'espace de vingt-quatre heures, neuf fois cet évacuant, et c'est par cette méthode hardie qu'il est parvenu à

faire rendre des masses de pseudo-membranes.

POTION CONTRE LE CROUP. *(Albers.)*

Camphre	(1/72 grain)	— 25 milligr.
Tartre stibié	(2 grains)	— 10 centigr.
Vin d'ipécacuanha	(2 scr.)	— 2 gram. 40 cent.
Mucilage	(2 gros)	— 8 gram.
Sirop de guimauve	(6 gros)	— 24 gram.
Eau distillée	(2 onces)	— 64 gram.

On donne toutes les dix minutes une cuillerée de cette potion ; dans l'intervalle on fait boire de l'eau tiède.

ELIXIR ANTI-GLAIREUX.

Ipécacuanha	(2 gros 1/72)	— 10 gram.
Polygala	(2 gros 1/72)	— 10 gram.
Jalap	(2 gros 1/72)	— 10 gram.

Faites macérer dans alcool à 20 degrés (1 livre) — 500 gram.

Passez.

Ajoutez : sirop de sucre (8 onces) — 250 gram.

On aromatise quelquefois avec essence d'anis, 10 gouttes. Une ou deux cuillerées le matin à jeun, dans les bronchorrées et pour combattre les glaires. Cette préparation pourra remplacer l'*élixir anti-glaireux de Guillier.*

MÉDICAMENS PURGATIFS.

Nous allons donner plusieurs formules de remèdes purgatifs qui jouissent en Angleterre d'une réputation populaire.

ÉLIXIR DE RADCLIFFE.

(Radcliffe's elixir.)

Aloès	(6 gros) —	24 gram.
Cannelle	(1/2 gros) —	2 gram.
Zédoaire	(1/2 gros) —	2 gram.
Rhubarbe	(1 gros) —	4 gram.
Cochenille	(1/2 gros) —	2 gram.
Sirop de nerprun	(2 onces) —	60 gram.
Alcool	(5 onces) —	150 gram.
Eau	(5 onces) —	150 gram.

F. s. a. Dose : (1/2 once) 15 gram., comme purgatif tonique.

LIQUEUR CORDIALE DE WARNER.

(Warner's cordial.)

Rhubarbe Chine	(1 once) —	30 gram.
Séné	(1/2 once) —	15 gram.
Safran	(1 gros) —	4 gram.
Réglisse	(1/2 once) —	15 gram.
Raisins secs	(1 livre) —	500 gram.
Alcool à 21°	(3 livres) —	1,500 gram.

Faites digérer pendant 15 jours et filtrez. 1 once, comme purgatif et cordial.

ESSENCE DE SÉNÉ DE SELVAY.

(Selvay's essence of senna.)

Séné de la palte	(2 onces) —	60 gram.
Carbonate de soude	(2 gros) —	8 gram.
Faites infuser dans :		
Alcool à 21°	(12 onces) —	370 gram.
Passez.		
Ajoutez :		
Sucre	(4 onces) —	120 gram.

Employé à la dose de (2 onces) 60 grammes comme purgatif.

ÉLIXIR DAFFY PAR SWINTON.

(Swinton's Daffy's.)

Jalap	(3 livres) —	1,500 gram.
Séné, follicules	(12 onces) —	375 gram.
Coriande	(4 onces) —	125 gram.
Aunée	(4 onces) —	125 gram.
Anis	(4 onces) —	125 gram.
Réglisse	(4 onces) —	125 gram.
Alcool		4 litres.
Eau		4 litres.

F. s. a. une teinture.

Employé comme purgatif drastique, à dose de (1 once) 30 grammes.

PILULES ANTIBILIEUSES D'HARVEY.

(Harvey's anlibilious pills.)

Aloès	(2 gros 1/2)	— 10 gram.
Résine jalap	(2 gros 1/2)	— 10 gram.
Rhubarbe	(2 gros 1/2)	— 10 gram.
Extr. coloquinte	(2 gros 1/2)	— 10 gram.
Sirop nerprun		q. s.

F. s. a. des pilules de 4 grains (20 centigr.) 1 à 4 par jour, comme purgatif.

PILULES ANTIBILIEUSES DE DIXON.

(Dixon's antibilious pills.)

Aloès	(2 gros)	— 8 gram.
Scammonée	(2 gros)	— 8 gram.
Rhubarbe	(2 gros)	— 8 gram.
Emétique	(12 grains)	— 60 centig.

Mêlez selon l'art, et faites des pilules de 3 grains (15 centigrammes) chacune.

1 à 3 par jour, comme purgatif.

PILULES ANTIBILIEUSES DE BARCLAY.

(Barclay's antibilious pills.)

Extrait de coloquinte	(2 gros) —	8 gram.
Résine de jalap	(1 gros) —	4 gram.
Savon médicinal	(1 gros 172) —	6 gram.
Gayac résine	(3 gros) —	12 gram.
Emétique	(8 grains) —	40 centig.
Huile volatile de genièvre		4 gouttes.
Huile de carvi et de romarin		4 gouttes.
Sirop de nerprun		q. s.

Faites des pilules de 4 grains (20 centigrammes). 2 à 5 par jour, comme purgatif.

PILULES DE SPEEDIMAN.

(Speediman's pills.)

Aloès	(1 gros) —	4 gram.
Myrrhe	(1 gros) —	4 gram.
Rhubarbe	(1 gros) —	4 gram.
Ext. de camomille	(1 gros) —	4 gram.
Essence de camomille		20 gouttes.

F. s. a. des pilules de 4 grains, 1 à 6 par jour comme purgatif tonique.

PILULES DE FOTHERGILL.

(Fothergill's pills.)

Aloès	(1 once)	— 30 gram.
Scammonée	(1 once)	— 30 gram.
Extrait de coloquinte	(1 once)	— 30 gram.
Antimoine diaphorétique lavé	(1 scrup.)	— 1 gr. 30 cent.

Faites selon l'art une masse pilulaire que vous diviserez en pilules de deux grains. Purgatif employé dans les affections cutanées.

PILULES PURGATIVES DE LA HORSE.

(Horse purging balls.)

Aloès des Barbades	(1 livre)	— 500 gram.
Gomme gutte	(2 onces)	— 60 gram.
Savon	(4 onces)	— 125 gram.
Huile d'anis	(1/2 once)	— 15 gram.

Faites selon l'art une masse homogène que vous diviserez en pilules de 4 grains, 20 centigrammes.

PILULES PURGATIVES D'ALTHOF.

Résine de jalap	(1 gros)	— 4 gram.
Savon médicinal	(1 gros)	— 4 gram.
Alcool à 22°, — 32° B,	(2 gros)	— 8 gram.

Faites dissoudre la résine, puis le savon dans l'alcool ; évaporez lentement jusqu'en consistance d'extrait.

Faites des pilules de 4 grains, dont on prendra deux le soir en se couchant et deux le matin.

PILULES DE MOSELLY.

(Moselley's pills.)

Rhubarbe de Chine	(1 gros) — 4	gram.
Gingembre	(1 gros) — 4	gram.
Sirop de cannelle		q. s.

F. s. a. 36 pilules.

PILULES DE MORRISSON.

(Morrisson pills.)

Aloès	(18 grains) — 1	gram.
Résine de jalap	(18 grains) — 1	gram.
Extrait coloquinte	(18 grains) — 1	gram.
Gomme gutte	(18 grains) — 1	gram.
Rhubarbe en poudre	(18 grains) — 1	gram.

F. s. a. 36 pilules. 1 à 4 par jour, comme purgatif drastique.

PILULES DE PÉTER.

(Peter's pills.)

Aloès pulvérisé	(2 onces)	— 60 gram.
Jalap	(2 onces)	— 60 gram.
Scammonée	(2 onces)	— 60 gram.
Gomme gutte	(2 onces)	— 60 gram.
Calomel	(1 once)	— 30 gram.

Faites selon l'art des pilules de 4 grains. Purgatif drastique, dose 1 à 4.

PILULES IMMORTELLES.

(Everlasteng pills.)

Aloès	(1 gros)	— 4 gram.
Jalap	(2 gros)	— 8 gram.
Emétique	(18 grains)	— 1 gram.
Sirop de gomme		q. s.

F. s. a. 72 pilules; 1 à 2 chaque jour.

PILULES DRASTIQUES OPIACÉES. *(Langley.)*

Extrait d'élatérium	(1 scr.)	— 1 gram. 30 cent.
Opium purifié	(1 scr.)	— 1 gram. 30 cent.

F. s. a. 24 pilules contre les coliques saturnines, à la dose d'une pilule toutes les heures.

PILULES LAXATIVES. *(Hufeland.)*

Extrait de fiel de bœuf;
Savon médicinal;
Rhubarbe pulvérisée, de chaque, parties égal.
Extrait de pissenlit q. s.

F. s. a. des pilules de 10 centig., contre la constipation due à un défaut de la bile, à la dose de 5 à 10 matin et soir.

CHELSEA PENSIONER.

Résine gayac	(1 gros) —	4 gram.
Rhubarbe	(2 gros) —	8 gram.
Crême de tartre	(1 once) —	30 gram.
Fleurs de soufre	(2 onces) —	60 gram.
Noix muscade	n° 1.	
Miel	(1 livre) —	500 gram.

F. s. a. Electuaire employé contre les rhumatismes, à la dose de 2 cuillerées matin et soir.

MAGNÉSIE EFFERVESCENTE DE MOXON.
(Moxon magnesia effervescens.)

Carbonate de magnésie
Sulfate de magnésie
Bicarbonate de soude
Tartrate potasse de soude
Acide tartrique
} (5 gros) — 20 gram.

Tous ces produits desséchés sont pulvérisés, mêlés et enfermés dans des flacons hermétiquement fermés. Dose : une cuillerée à café que l'on boit au moment de l'effervescence (Durand).

SEL DE CHELTENHAM COMPOSÉ.

(Cheltenham's salt.)

Sulfate de soude	(1 livre)	— 500 gram.
Sulfate magnésie	(1 livre)	— 500 gram.
Sel commun	(1 livre)	— 500 gram.

F. s. a. une poudre employée comme purgative, à la dose de 30 grammes.

APOZÈME PURGATIF CONTRE LA COLIQUE DE PLOMB.

(Degland.)

Séné	64 gram.
Sulfate soude	32 gram.
Sirop nerprun	64 gram.
Eau	500 gram.

F. s. a. à prendre par verrées de demi-heure en demi-heure.

MIXTURE RÉSOLUTIVE. *(Schwartze.)*

Crême de tartre soluble	(5 gros) —	20 gram.
Extrait mou de pissenlit	(4 gros) —	15 gram.
— de chélidoine	(1 gros) —	4 gram.
Eau dist. de nolisse	(5 onces) —	150 gram.

Contre l'hépatite chronique, à la dose d'une cuillerée toutes les deux ou trois heures.

MIXTURE FONDANTE. *(Mutzel.)*

Eau commune	250 gram.
Tartrate de potasse	15 gram.
Extrait de petite centaurée	8 gram.
— de gentiane	8 gram.

Contre l'hépatite et la splénite chroniques, la dégénérescence des viscères abdominaux, à la dose de 15 grammes toutes les deux heures.

MERCURIAUX, CALOMEL.

PILULES D'OBRIEN CONTRE LES TUMEURS BLANCHES.

Calomel	90 centig.
Opium	30 centig.

F. s. a. 6 pilules à prendre de 3 heures en 3 heures. Aussitôt la salivation établie on sus-

pend l'emploi de ces pilules et on se garde bien de combattre le ptyalisme par une médication importune. Si la stomatite mercurielle devient intense, on prescrit des gargarismes émoliens.

PILULES DE CIGUE ET DE CALOMEL. (*Gama.*)

Extrait de suc non dépuré de ciguë 32 gram.
Protochlorure de mercure 8 gram.

F. s. a. 300 pilules.

Ces pilules ont été employées avec beaucoup de succès pour combattre l'inflammation chronique du testicule.

PILULES MERCURIELLES DIURÉTIQUES.
(*Cruveilhier.*)

Calomel (1 scrup.) — 1 gram. 30 cent.
Poudre de scille (12 grains) — 60 cent.
— de digitale (3 grains) — 15 cent.
Sirop de nerprun q. s.

F. s. a. 12 pilules.

Contre la pleurésie chronique, lorsque le liquide épanché se résorbe très lentement : 1 à 2 par jour.

POUDRE CONTRE LA COLIQUE SATURNINE. (*Harlon.*)

Calomelas à la vapeur	25 cent.
Opium en poudre	10 cent.
Acétate de plomb	15 cent.

Mêlez pour une dose.

On répète cette quantité toutes les 2 heures jusqu'à ce qu'il y ait soulagement, ce qui arrive ordinairement après deux ou trois heures.

PILULES D'ÉMÉTIQUE DE CALOMEL ET D'OPIUM. (*Fearnley.*)

Emétique	40 cent.
Calomel	1 gram.
Opium	60 cent.

F. s. a. 8 pilules à prendre une toutes les heures.

Dans les cas de choléra spasmodique et de delirium tremens.

GOUTTES ANTI-VÉNÉRIENNES. (*Antivenere al drops.*)

Sublimé corrosif	(18 grains)	— 1 gram.
Sesquichlorure de fer	(18 grains)	— 1 gram.
Eau distillée	(2 livres)	— 1000 gram.

Faites dissoudre.

A prendre une cuillerée à café dans un verre de lait ou de gruau.

SIROP VÉGÉTAL DE VELNO.

(Velno's vegetable syrup.)

Racine de bardane	(2 onces) —	60 gram.
— de pissenlit	(1 once) —	30 gram.
Feuilles de ment. ver.	(1 once) —	30 gram.
Séné, Coriandre, Réglisse aa	(1 gros 1/2) —	6 gram.
Eau	(1 livre 1/2) —	750 gram.
Sucre	(2 livres) —	1000 gram.

Faites, selon l'art, un sirop auquel on ajoute, d'après la prescription du médecin, 10 centigr. par livre de sirop de sublimé corrosif. Remède anti-syphilitique.

PASTILLES DE CHING, CONTRE LES VERS.

(Ching's worm lozenges.)

Safran	(4 gros) —	15 gram.
Eau	(1 pinte) —	1/2 litre.

Faites infuser et filtrez, ajoutez :

Calomel	(1 livre) —	500 gram.
Sucre blanc	(28 livres) —	14000 gram.
Mucilage de gomme adragant	q. s.	

BISCUITS CONTRE LES VERS, DE STOREY.

(Storey's worm cakes.)

Calomel	(1 scrup.)	— 1 gram. 30 cent.
Jalap	(1 gros)	— 4 gram.
Gingembre	(2 scrup.)	— 2 gram. 60 cent.
Sucre blanc	(1 once)	— 30 gram.
Cinnabre		q. s. pour colorer.

Ajoutez sirop simple, et faites dix biscuits.

POUDRE DE BLAINE, POUR LA MALADIE DES CHIENS.

(Blaine's powder for the distemper in dogs.)

Turbith minéral	(18 grains)	— 1 gram.
Or mussif	(1 gros)	— 4 gram.

F. s. a. 18 paquets.

PRÉPARATIONS MERCURIELLES POUR L'USAGE EXTERNE.

POMMADE DE DEUTOXIDE DE MERCURE CAMPHRÉE.

(Monod.)

Oxide de mercure rouge	(1/2 gros)	— 2 gram.
Camphre	(1 gros)	— 4 gram.
Axonge	(1 once)	—32 gram.

Employée avec succès dans les syphylides et dans les affections chroniques de la peau, avec vive démangeaison.

ONGUENT MERCURIEL AU GOUDRON.
(Natalis Guillot.)

Mercure	100 gram.
Goudron	500 gram.

Eteignez le mercure comme dans la préparation de l'onguent mercuriel : employé comme moyen abortif dans les cas de variole. Cet onguent est plus facile à employer que l'emplâtre de vigo.

POMMADE MERCURIELLE OPIACÉE. *(Weller.)*

Bi-oxide de mercure	25 cent.
Laudanum de Sydenham	2 gram.
Axonge	4 gram.

Contre les taches de la cornée, à appliquer une ou deux fois par jour, gros comme une tête d'épingle.

BAIN MERCURIEL. *(Widekind.)*

Bi-chlorure de mercure	15 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	15 gram.
Eau distillée	500 gram.

Faites dissoudre s. a.

Contre l'éléphantiasis des Arabes, éléphantiasis des Grecs; gale, ichthyose, lichen, pityriasis, syphilides. — On verse le soluté dans l'eau de bain au moment où le malade entre dans la baignoire, et on mêle exactement.

La température doit être de 27 à 30°. S'il existe des parties ulcérées, il faut réduire la dose du bi-chlorure à 1/4 ou même à moins encore.

PRÉPARATIONS IODURÉES.

Pour combattre les accidens tertiaires de la syphilis (Ricord.)

L'utilité des préparations iodurées pour combattre les symptômes tertiaires de la syphilis devient de jour en jour plus évidente. Depuis longtemps on employait dans plusieurs services de l'Hôtel-Dieu le proto-iodure de fer en pilules pour combattre les exostoses et les autres engorgemens syphilitiques. Les plus heureux résultats ont suivi cette médication; la dose de l'iodure de fer était quelquefois portée chaque jour à 4 gram. M. Ricord préfère l'iodure de potassium qui n'est point altérable comme le proto-iodure de fer, et qui réussit à merveille.

TISANE IODURÉE. *(Ricord.)*

Infusion de saponaire	1 kilog.
Iodure de potassium	2 gram.
Sirop de sucre	60 gram.

La dose d'iodure de potassium peut être portée à 8 ou 9 grammes, et presque tous les malades, après quelques jours peuvent en prendre 5 à 6 grammes.

Il résulte d'observations nombreuses de M. Ricord, que l'iodure de potassium, si utile dans les affections scrofuleuses, l'est beaucoup plus encore dans les accidens tertiaires de la vérole ; à mesure que la syphilis se transforme, le mercure perd de son action sur elle pour le concéder tout entier à l'iode.

Une exostose, une carie syphilitique, une ulcération de la gorge, reconnaissant cette même cause, guérissent beaucoup plus vite et plus sûrement par l'iodure de potassium que de semblables symptômes dus à une constitution franchement scrofuleuse. Chez quelques malades la guérison définitive se fait longtemps attendre, quand il y a des complications du côté des os. Cependant, sous l'influence de cette médication, on voit les os du nez, de la face, ramollis, devenir mobiles, reprendre de la consistance, les

suppurations osseuses se tarir, l'élimination des séquestres se faire, cette puanteur repoussante qu'exhalent les malades disparaître, et surtout la cicatrisation des parties molles ne pas se faire attendre.

M. le docteur Lafargue vient de publier dans le n° de décembre du *Bulletin de thérapeutique*, une observation qui confirme pleinement la puissance de l'iodure de potassium pour combattre les acidens tertiaires de la syphilis. Il s'agissait d'une exostose accompagnée de douleurs nocturnes très violentes. Le malade prit d'abord 50 centigrammes d'iodure de potassium et on l'éleva successivement à 5 grammes. Cette dose fut continuée pendant deux mois dans de la tisane de houblon ; le mal disparut, et il n'en résulta autre chose qu'une forte augmentation de l'appétit et un accroissement considérable des forces.

GARGARISME OU LOTION IODURÉE. *(Ricord.)*

Eau distillée	250 gram.
Iodure de potassium	1 gram.
Teinture d'iode	4 gram.

On pourra successivement élever la dose de la teinture d'iode pour la même quantité de liquide,

mais il faut aussi augmenter proportionnellement l'iodure de potassium.

Ce gargarisme ou cette lotion iodurée est employée par M. Ricord dans les ulcérations de la gorge et des fosses nasales, comme aussi pour le pansement des surfaces cutanées ulcérées. Ainsi traitées, les ulcérations guérissent assez vite ; il en est qui ayant résisté des mois entiers aux mercuriaux se sont cicatrisés en moins de 15 jours.

TRAITEMENT DU SARCOCÈLE SYPHILITIQUE,

De l'induration des corps caverneux et d'une altération semblable de la coque fibreuse de l'œil. (Par M. Ricord.)

Il existe, pour le testicule, les corps caverneux et l'œil, une altération semblable quant à la nature des tissus qui sont affectés, et quant à la nature de la cause : ce qui nous indique déjà que le traitement doit être identique, puisque quel que soit le siége du symptôme, l'infection syphilitique constitutionnelle exige un traitement général, modificateur de l'économie tout entière.

Mais comme ces altérations se rapportent déjà

à la période tertiaire, on doit leur opposer la médication que nous avons indiquée comme devant amener plus rapidement et plus sûrement la modification que l'on veut obtenir. Je veux parler des préparations iodurées, dont nous avons déjà indiqué, dans un précédent article, le mode d'administration. Mais, comme ces symptômes ne s'éloignent que peu des formes secondaires, avec lesquelles ils se combinent souvent, on ne doit pas négliger les mercuriaux, qu'il est bon d'associer à la médication iodurée. C'est ainsi qu'en prescrivant au malade 1 à 2 grammes et plus d'iodure de potassium dans un ou plusieurs pots de tisanes de saponaire ou de houblon, il est bon d'y adjoindre tous les soirs une pilule de proto-iodure de mercure de 5 centig. Comme médication topique et adjuvante pour la sarcocèle syphilitique, M. Ricord recommande la compression par la méthode de Frike avec les bandelettes de sparadrap de vigo cum mercurio, les vésicatoires volans sur les tempes pour l'affection des yeux dont nous venons de parler, vésicatoires qu'il faudra panser avec l'onguent mercuriel, seront d'une grande utilité. Il sera bon aussi dans l'induration des corps caverneux d'envelopper la verge de bandelettes de vigo.

Dans la variété constituée par la gomme-sy-

philitique, on doit se hâter d'ouvrir l'abcès qui peut devenir une conséquence de sa fonte purulente et faire les pansemens avec la solution de teinture d'iode, telle que nous l'avons indiquée.

TISANE D'IODURE D'AMIDON.

Amidon	20 gram.
Délayez dans eau bouillante	1 kilogr.
Ajoutez teinture d'iode	10 gram.
Sirop de gomme	60 gram.

PILULES DE DOUCE AMÈRE IODURÉES. *(Vogt.)*

Iodure de potassium	60 cent.
Extrait de douce amère	12 gram.
Eponge calcinée	12 gram.

Contre les affections scrofuleuses, la coxalgie, la goître, certains cas de phthisie au début, syphilis constitutionnelle, la teigne, tumeurs blanches, les tumeurs glanduleuses, etc., à la dose de 6 pilules 3 fois par jour.

POMMADE IODURÉE SAVONNEUSE. *(Riecke.)*

Iodure de potassium	4 gram.
Savon médicinal	2 gram. 60 cent.
Eau distillée de roses	8 gram.
Huile de cajeput	8 gram.
Pommade rosat	24 gram.

Contre l'inflammation chronique et l'induration du foie, du pancréas, de la rate, à la dose de 4 à 8 grammes, 3 fois par jour, en frictions sur l'abdomen.

POTION CONTRE LE RHUMATISME ARTICULAIRE CHRONIQUE. *(Bounyer.)*

Iodure de potassium	25 cent.
Sirop de pavot blanc	15 gram.
Eau distillée	90 gram.

Mêlez.

Pour une potion à prendre en trois fois, le matin, à midi et le soir.

DE L'EMPLOI INTÉRIEUR DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE,

Dans le traitement de l'ophthalmie scrofuleuse.
(Par P. Piffard.)

L'huile de foie de morue a été préconisée par plusieurs praticiens contre l'affection scrofuleuse et le rachitisme. M. Piffart a montré qu'elle pouvait être très utile dans l'ophthalmie scrofuleuse ; il en prescrit une cuillerée le matin à jeun, trois jours après une cuillerée à café matin et soir, et on augmente successivement la dose jusqu'à une cuillerée à bouche le matin et

le soir. Il faut ordinairement continuer un mois.

POTION A L'HUILE DE FOIE DE RAIE. *(Rayer.)*

Huile de foie de raie	90 gram.
Gomme arabique	15 gram.
Sirop d'opium	60 gram.
Eau	60 gram.

Cette potion se prendra en trois jours et chaque jour en trois doses égales dans les pneumonies chroniques.

MIXTURE D'HUILE DE MORUE. *(Roesch)*

Huile de foie de morue	30 gram.
Sp. d'écorce d'oranges	30 gram.
Eau distillée d'anis	30 gram.
Essence d'acore vrai	3 goutt.

Contre les affections scrofuleuses, le carreau, la coxalgie, certains cas de phthisie au début, rachitis, tumeurs blanches, tumeurs glanduleuses, à la dose d'une cuillerée 3 fois par jour.

EMPLOI DE CHLORURE DE BARIUM CONTRE LES TUMEURS BLANCHES.

Plusieurs praticiens doutent encore de l'efficacité du chlorure de barium contre l'affection scrofuleuse ; Dupuytren prescrivait souvent ce produit. M. Lisfranc l'emploie encore pour combattre les tumeurs blanches.

SOLUTION DE CHLORURE DE BARIUM.
(Lisfranc.)

Chlorure de barium	30 cent.
Eau distillée	120 gram.

Faites dissoudre.

Toutes les heures le malade prend une cuillerée à bouche de cette solution, excepté une heure avant et deux heures après le repas. Le malade doit être mis à l'usage de l'eau pure et d'une diète végétale. Tous les huit jours on augmente la dose de chlorure de barium de trente centigrammes. Cette méthode, suivant M. Lisfranc, compte des guérisons dans le cas de tumeurs blanches.

COLLYRE BARYTIQUE. *(Hargens.)*

Chlorure de baryum	60 cent.
Eau distillée de laurier cerise	90 gram.

Faites dissoudre.

Contre les taies de la cornée. Quelques gouttes instillées toutes les heures dans l'œil malade.

COLLYRE RÉSOLUTIF. *(Himly.)*

Acétate de plomb	20 cent.
Eau distillée de roses	45 gram.
Gomme arabique	1 gram. 30 cent.
Teinture vineuse d'opium	8 gram.

Contre la blépharite glanduleuse, l'excoriation permanente des paupières avec écoulement de mucus blanchâtre.

On en imbibe des compresses que l'on applique sur les yeux. Plus tard, on y joint l'usage d'une pommade mercurielle avec le bi-oxide de mercure, dans la proportion de 30 à 40 centig. pour 4 grammes d'axonge.

SOLUTION DE CHLORURE D'OR ET D'AMMONIUM.
(Furnari et Deleschamp.)

Chlorure d'or et d'ammonium	50 cent.
Eau distillée	300 gram.
Alcool à 36°	300 gram.

Faites dissoudre ; à prendre une cuillerée à café le matin à jeun et une le soir, contre l'aménorrhée et la dysménorrhée.

M. Furnari, qui précédemment avait préconisé le cyanure d'or, regarde la préparation précédente comme la plus sûre et la plus énergique.

On prépare *le chlorure double, d'or et d'ammonium*, en faisant fondre 1 p. de deutochlorure d'or sec avec 2 p. de chlorhydrate d'ammoniaque dans s. q. d'eau à l'aide de 5 gouttes d'eau régale faible, et l'on dessèche le sel double.

NITRATE D'ARGENT.

Je me suis déjà assez étendu, soit dans mon ouvrage de matière médicale, soit dans mon formulaire, sur les nombreux et importans usages du nitrate d'argent, employé en solution à l'extérieur. Cet argent, bien manié, est tous les jours employé de plus en plus, et son efficacité apparaît à tous : j'ai besoin de préciser quelques conditions particulières de son emploi qui ont été indiquées par plusieurs praticiens habiles.

COLLYRE CONTRE L'OPHTHALMIE PURIFORME DES NOUVEAUX-NÉS. *(Reveillé Parise.)*

Nitrate d'argent	10 cent.
Eau distillée	30 gram.

En instillations répétées plusieurs fois par jour. Voici les conclusions du mémoire de M. R. P. :

L'ophthalmie puriforme des nouveaux-nés est une maladie qui doit attirer l'attention des praticiens, sans pourtant la mettre sur la même ligne que l'ophthalmie gonorrhéiques.

Les sangsues, les vésicatoires, les topiques émolliens, sont en général plus nuisibles qu'utiles dans cette maladie. Il ne suffit pas, comme le croient plusieurs médecins, d'entretenir les

yeux dans un état constant de propreté, en enlevant souvent la matière puriforme pour guérir cette ophthalmie.

Les instillations plus ou moins répétées de solution de nitrate d'argent, secondées par quelques doux purgatifs, sont le moyen de guérir, le plus sûr, le plus efficace.

Enfin il n'est pas besoin d'élever très haut la dose de cette substance, puisque deux, trois ou quatre grains 0, 10, 0, 15 ou 0, 20, pour 30 grammes de liquide suffisent dans la très grande majorité des cas.

COLLYRE DE NITRATE D'ARGENT. *(Velpeau.)*

Nitrate d'argent	2 gram.
Eau distillée	30 gram.

Ce collyre a été employé avec beaucoup de succès pour faire avorter l'ophthalmie purulente.

On a soin de nétoyer à grand lavage, avec de l'eau simple, toutes les parties imbibées de pus avant de les soumettre aux lotions de nitrate d'argent. Il faut aussi que la solution médicamenteuse pénètre jusqu'au fond des rainures oculo-palpébrales et que ce liquide ne fasse pour ainsi dire que passer devant la cornée.

Ces lavages sont répétés trois fois le premier

jour, matin et soir ensuite. La maladie est ordinairement arrêtée en 24 heures de manière à ne plus inspirer de crainte.

SOLUTION DE NITRATE D'ARGENT CONTRE LA BALANITE SIMPLE ACCOMPAGNÉE DE PHIMOSIS.

(Ricord.)

Eau distillée	250 gram.
Nitrate d'argent.	1 gram.

On pratique avec ce liquide des injections entre le gland et le prépuce, injections qui doivent être réitérées plusieurs fois par jour; il est même utile, avant de faire l'injection médicamenteuse, d'en faire une ou deux, soit avec de l'eau tiède, soit avec une décoction de pavot, dans le but de déterger les surfaces; par ce moyen on obtient une guérison complète en trois ou quatre jours.

NOUVEAU TÆNIAFUGE.

KWOSO (FLEURS DE), CONTRE LE TÆNIA.

(Abbadie.)

Les fleurs de kwoso sont produites par un arbre qui a trois mètres d'élévation. Cet arbre se rencontre dans les contrées les plus humides de l'Abyssinie. On pense qu'il appartient à la

famille des malvacés ; pour chasser le tænia, on avale 10 grammes de ces fleurs réduites en poudre et délayées dans un verre d'eau.

MODIFICATION AU PROCÉDÉ DE M. GAROT POUR RECOUVRIR LES PILULES. *(Vée.)*

Le procédé indiqué par M. Garot pour recouvrir les pilules en les trempant dans la solution de gélatine, offre quelques difficultés d'exécution; ainsi, lorsque la masse pilulaire est molle, si elle contient des huiles ou des oléo-résines, comme le copahu, par exemple, la gélatine en se desséchant se contracte sur elle-même, avec une telle force, qu'une partie de ce qu'elle contient est inévitablement exprimée au dehors; on obvie en grande partie à cet inconvénient en ajoutant à la gélatine de la gomme et du sucre; le mélange suivant a parfaitement réussi.

Gélatine sèche	1 partie.
Pâte de jujubes	7 gram.
Eau	q. s.

Faites dissoudre au bain-marie pour obtenir une liqueur de consistance sirupeuse, et qui sera employée comme la solution gélatineuse de M. Garot.

Lorsqu'on veut préparer des bols volumineux

et renfermant des huiles ou des résines liquides, il est nécessaire de renouveler deux fois leur immersion à un quart d'heure d'intervalle. Le mélange que nous conseillons, ajoute l'auteur, sèche presque aussi promptement que la gélatine pure, il prend beaucoup moins de retrait, et il a de plus l'avantage de laisser dans la bouche une saveur agréable que l'on peut varier en y ajoutant divers aromates.

PRÉPARATIONS POUR L'USAGE EXTERNE.

PATE DE VIENNE.

Son emploi dans le traitement abortif du chancre primitif régulier.

La pâte de Vienne est un bon caustique qui tous les jours est de plus en plus employé. On la prépare comme on sait, en pulvérisant 5 de potasse à la chaux et 6 de chaux. Au moment du besoin on fait une pâte avec q. s. d'alcool. Ce caustique l'emporte sur la potasse pure parce qu'il n'est pas diffluent. Une application de caustique de Vienne a pu, dans le service de M. Ricord, faire avorter un grand nombre de chancres primitifs, l'escarre tombe ordinairement le quatrième jour et sa cicatrisation est complète

après 15 à 20 jours, et l'on prévient ainsi toute infection ultérieure.

LINIMENT DE REIL.

Huile de laurier	8 gram.
— de macis	6 gram.
— de girofle	2 gram.
Baume du Pérou	8 gram.

Mêlez et faites des frictions sur les tempes et sur les paupières dans la plépharophlégie.

ONGUENT DE BAILEY POUR LA GALE.

(Bailey itch ointment.)

Huile d'olives	500 gram.
Axonge	500 gram.
Sel de nitre	60 gram.
Alun	60 gram.
Sulfate de zinc	60 gram.
Cinabre	15 gram.
Essence d'anis	4 gram.
Essence de marjolaine	4 gram.
Essence de lavande	4 gram.
Racine d'orcanette pour colorer	Q. S.

Faites fondre, dans un vase de faïence, l'axonge dans l'huile ; ajoutez la racine d'orcanette ; passez à travers un linge, puis ajoutez le sel de nitre,

l'alun, le cinabre, le tout préalablement porphyrisé; ajoutez les huiles essentielles, jusqu'à parfait refroidissement, et conservez pour l'usage.

EMPLATRE DE KENNEDY CONTRE LES CORS.
(Kennedy's corn plaster.)

Cire jaune	250 gram.
Térébenthine	60 gram.
Sous-acétate de cuivre	15 gram.

Faites selon l'art un sparadrap.

EMPLATRE POUR LES CORS AUX PIEDS.
(German corn plaster.)

Cire jaune	500 gram.
Poix de Bourgogne	375 gram.
Térébenthine de Venise	185 gram.
Sous-acétate de cuivre	192 gram.

F. fondre s. a.

Etendez sur de la toile pour faire un sparadrap à couche assez épaisse.

REMÈDE DE TAYLOR, POUR LA SURDITÉ.
(Taylor's remedy for deafness.)

Huile d'amandes douces	500 gram.
Ail	60 gram.
Orcanette	15 gram.

Faites infuser, et filtrez.

LINIMENT DE RICHARDIN.
(Richardin ointments.)

Camphre	16 gram.
Ammoniaque liquide	16 gram.
Alcool rectifié	220 gram.
Essence de camomille	3 gram.
— de genièvre	3 gram.

Employez contre les engelures.

ESSENCE DE MOUTARDE DE WHITEHEAD.
(Whitehead's essence of mustard.)

Essence de térébenthine	125 gram.
Alcoolat de romarin	125 gram.
Camphre	125 gram.
Ajoutez :	
Farine de moutarde	60 gram.

Mêlez et filtrez.

TOPIQUE D'AMIDON CAMPHRÉ *(Chabrely.)*

Amidon	60 gram.
Camphre	8 gram.

Pulvérisez, mêlez.

Employé en application locale contre l'érysipèle œdémateux.

TOPIQUE D'AMIDON ET DE SEL AMMONIAC.
(Chaberly.)

Amidon en poudre	70 gram.
Chlorydrate d'ammoniaque	2 gram.

Employé contre l'érysipèle.

TOPIQUE DE DIGITALE CAMPHRÉ. *(Chaberly.)*

Poudre de digitale	5 gram.
Camphre en poudre	3 gram.
Amidon en poudre	30 gram.

Mêlez.

Employé avec succès pour combattre l'œdème des convalescens.

TOPIQUE CONTRE LES INDURATIONS DE LA PEAU OU LES ENGORGEMENS. *(Chaberly.)*

Amidon en poudre	60 gram.
Iode en poudre	50 centigram.
Acétate de morphine	45 centigram.

Mêlez.

On en saupoudre une peau de cygne qu'on maintient sur le lieu engorgé.

POMMADE ALCALINE CONTRE LA TEIGNE.
(Lemontagner.)

Potasse du commerce	10 gram.
Axonge	40 gram.

Faites dissoudre le carbonate dans la plus petite quantité d'eau. Incorporez à l'axonge.

On frotte la tête avec cette pommade. On commence par la laver avec une dissolution de 15 grammes de sulfure de potasse dissous dans 1 litre d'eau. Quelquefois on saupoudre les parties malades avec la potasse du commerce pulvérisée sans axonge.

On a prescrit également le carbonate de potasse à l'intérieur, à la dose de 4 grammes pour un litre de tisane de houblon. Sous l'influence de cette médication on a obtenu seize guérisons en moins de deux mois. M. Lemontagner annonce dans le n° de décembre du *Bulletin de thérapeutique* que le traitement au moyen des lotions et de la pommade de suie n'avait amené aucune guérison dans des cas de teigne, mais que ces mêmes préparations pouvaient être utiles dans le traitement des dartres.

TOPIQUE PULVÉRULENT CONTRE LA TEIGNE.
(Chaberly.)

Amidon en poudre	60 gram.
Soufre sublimé	4 gram.
Belladone en poudre	4 gram.

Mêlez.

Saupoudrez la tête avec cette poudre.

Un topique pulvérulent, anciennement employé et qui réussit très bien, c'est la cendre légèrement alcaline. Ce topique est connu sous le nom de *poudre des frères Mahon* contre la teigne.

TOPIQUE PULVÉRULENT CONTRE LES ENGELURES.

Poudre de safran	1 gram.
— camphre	4 gram.
Fécule	45 gram.

Mêlez.

Pour saupoudrer des gants fourrés en dedans et que l'on porte nuit et jour.

ESSENCE DE WARD, POUR LE MAL DE TÊTE.

(Ward'essence for the head-ache.)

Camphre	60 gram.
Liqueur d'ammoniaque	185 gram.
Alcoolat de lavande	172 litre.

Mêlez la liqueur d'ammoniaque avec alcoolat de lavande, distillez au bain-marie, et ajoutez le camphre dans le produit de la distillation. — Employée en frictions sur le front, dans les cas de migraine ou de céphalalgie.

EAU SÉDATIVE CONTRE LES MIGRAINES, LA CONGESTION ET LA FIÈVRE CÉRÉBRALE. *(Raspail.)*

Ammoniaque liquide	100 gram.
Eau distillée	900 gram.
Sel marin	20 gram.
Camphre	2 gram.
Essence de rose	q. s.

Faites dissoudre s. a.

On trempe dans cette eau le linge que l'on applique ensuite sur la partie du crâne que le malade indique comme le siége de la douleur, en ayant soin de recouvrir d'un bandeau épais les arcades sourcillières, crainte que quelques gouttes du liquide ne se glissent jusque dans les yeux. L'effet sédatif de cette eau a lieu presqu'instantanément. M. Raspail a vu bien des maux de tête d'une violence intolérable accompagnés de photophobie et de rétraction des globes oculaires, disparaître complètement au bout d'un à deux quarts-d'heure, et sur la simple application d'un linge imbibé une première fois.

On imbibe le linge toutes les fois qu'un nouvel accès menace de se déclarer, et on le laisse sur la tête jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de l'imbiber de nouveau.

COLYRE GAZEUX. *(Furnari.)*

Eau distillée	16 gram.
Ether sulfurique	4 gram.
Ammoniaque	4 gram.

Mêlez.

Appliquez ce mélange sous l'œil pour combattre les mouches volantes et la migraine ophthalmique.

POUDRE DENTIFRICE.
(Thompson's dentifrice powder.)

Corail rouge porphirisé	60 gram.
Cannelle	8 gram.
Cochenille	8 gram.
Alun	1 gram.
Essence de roses	6 gouttes.

F. s. a.

TEINTURE DE RUSPINI POUR LES DENTS.
(Ruspini tincture.)

Iris de Florence	250 gram.
Girofle	30 gram.
Alcool à 21°	1 litre.
Ambre gris	1 gram. 30 centigr.

F. s. a.

Employée pour calmer les douleurs de dents.

PRÉSERVATIF DE HUDSON POUR LES DENTS ET LES GENCIVES.

(Hudson's preservative for the teeth.)

Teinture de myrrhe	60 gram.
Teinture de quinquina	60 gram.
Teinture de cannelle	60 gram.
Alcoolat vulnéraire	125 gram.

Mêlez une cuillerée à café dans un verre d'eau pour se rincer la bouche.

TEINTURE DE GREENOUGH POUR LES DENTS.

(Greenugh's tincture of the teeth.)

Amandes amères	60 gram.
Bois de Brésil	15 gram.
Bourgeons de sapin	15 gram.
Iris de Florence	8 gram.
Cochenille	4 gram.
Sel d'oseille	4 gram.
Alun	4 gram.
Alcool	1 litre.
Alcoolat cochléaria	15 gram.

Mêlez.
Faites macérer 8 jours. Filtrez.

EAU LAVANDE DE SMITH.
(Smith's water lavender.)

Essence de lavande	60 gram.
Teinture d'ambre	30 gram.
Eau de cologne	172 litre.
Alcool	1 litre.

F. s. a.

COLLUTOIRE ODONTALGIQUE. *(Feuillet.)*

Teinture de cresson de Para	60 gram.
Alcoolat de menthe poivrée	60 gram.
Alcool à 22°	125 gram.
Créosote	2 gram. 60 centig.

On en imbibe un morceau d'amadou que l'on place sur la dent douloureuse. Si l'action sur la muqueuse buccale est trop vive, on mittige ce collutoire avec s. q. d'eau.

ESSENCE ODONTALGIQUE. *(Meyer.)*

Camphre	25 centig.
Essence de girofles	10 gouttes.
— de térébentine	10 gouttes.
— de cajeput	10 gouttes.

F. dissoudre. — Contre l'odontalgie due à la carie, à la dose de 1 à 2 gouttes dans la cavité de la dent.

MÉLANGE ANTI-ODONTALGIQUE. *(Toirac.)*

Acétate de plomb	1 gram.
Sulfate de zinc	1 gram.
Teinture d'opium	2 gram.

Contre l'odontalgie due à la carie. En porter, dans la cavité de la dent, gros comme la tête d'une épingle.

EMPLOI DE LA SOLUTION DE DEXTRINE DANS LE TRAITEMENT DES FRACTURES.

(D'Arcet.)

1° Faire un mélange de cent parties de dextrine, soixante parties d'eau de vie camphrée, ou tout simplement d'eau de vie ordinaire, et cinquante parties d'eau chaude;

2° Exprimer avec soin l'excédant du mélange qui mouille inutilement la bande;

3° Appliquer avec précaution l'appareil en faisant le moins possible de renversés;

4° Bien glacer ou vernir l'appareil avec le restant du mélange, en y passant la main du haut en bas dans le sens dans lequel les circulaires sont imprégnées;

5° Suspendre le membre ou sur un filet, ou sur trois ou quatre bandes attachées à un cer-

ceau et enduits de cérat, afin qu'elles n'adhèrent pas à l'appareil quand il sera sec.

NOUVELLE ENCRE BLEUE,

Préparée avec le bleu de Prusse. (Mohr.)

On ne connaissait pas, jusqu'à ce jour, de substance, qui pût dissoudre le bleu de Prusse : on vient de la découvrir dans l'acide oxalique. Pour préparer cette encre, on triture avec soin du bleu de Paris pur, avec un sixième d'acide oxalique cristalisé et un peu d'eau, de manière à en former une bouillie très fine qui ne contienne pas de grumeaux; on l'étend alors d'eau de pluie, jusqu'à ce qu'on ait atteint la nuance convenable, ce qu'on essaie en écrivant sur du papier d'un beau blanc.

SINAPISMES.

FARINE DE MOUTARDE PRIVÉE D'HUILE FIXE.

Acide myronique. — Myrosine.

Les sinapismes sont les agens les plus utiles de la médication révulsive et les plus fréquemment employés; ils réussissent surtout dans les maladies aiguës pour combattre des accidens redou-

tables qui viennent souvent les compliquer; le succès est d'autant plus assuré que l'action rubéfiante est plus vive et plus énergique, aussi tous les médecins qui manient habilement ce précieux moyen, désirent-ils la moutarde la plus forte possible. J'ai toujours été étonné que la méthode proposée par M. Robinet, d'exprimer l'huile fixe que contiennent les semences de moutarde, n'ait pas été plus généralement adoptée. On obtient ainsi une farine de moutarde qui se conserve mieux et qui est infiniment plus active. M. Ménier m'a dernièrement remis de cette farine de moutarde noire, privée, par une forte expression à froid, de la plus grande quantité d'huile fixe qu'elle contient ordinairement. Je l'ai essayée sur divers malades, comparativement avec la farine de moutarde que fournit la Pharmacie centrale, et qui est de très bonne qualité. Dans tous les cas, l'effet a toujours été beaucoup plus rapide et plus énergique, tandis qu'un sinapisme préparé avec la farine de moutarde privée de son huile fixe, se faisait vivement sentir au bout de six à huit minutes; il fallait quinze à vingt minutes pour que le malade accusât quelques sensations avec le sinapisme préparé avec la farine de moutarde des hôpitaux. Aussi je suis convaincu que cette

pratique de priver la farine de moutarde de son huile fixe à froid, sera généralement adoptée et que les médecins l'apprécieront bientôt comme un véritable progrès.

Je ne puis quitter ce sujet sans indiquer les très remarquables circonstances qui président à la formation du principe actif de la moutarde noire, l'*essence de moutarde*.

On sait que cette huile essentielle ne préexiste pas dans la graine de moutarde. La farine de moutarde sèche ne répand en effet aucune odeur. Cette essence se produit sous l'influence de l'eau par la réaction de deux principes qui entrent dans la composition de la moutarde, et que M. Bussy a étudié ; l'un est l'acide myronique, et l'autre est la myrosine.

L'*acide myronique* est inodore, non volatil, d'une saveur amère, d'une acidité prononcée, il se dissout dans l'eau et dans l'alcool. Il existe dans la semence de moutarde, à l'état de myronate de potasse qui peut très bien cristaliser, l'acide myronique renferme, au nombre de ses élémens, du carbone, du soufre, de l'hydrogène, de l'azote et de l'oxigène.

La *myrosine* a, avec l'albumine et par conséquent avec l'émulsine, une très grande analogie, cependant elle ne peut être remplacée par elle

pour la production de l'essence de moutarde. Son caractère essentiel est de déterminer, sous l'influence de l'eau avec le myronate de potasse, la production de l'huile volatile de moutarde. On peut s'en assurer en mélangeant directement deux dissolutions claires et inodores de ces substances, il faut remarquer que la réaction n'est pas instantanée. L'odeur commence à se développer après cinq ou six minutes, d'abord faible et successivement plus forte, et l'on peut extraire l'essence par la distillation.

Je rappelerai en terminant, que pour préparer des sinapismes actifs, il faut délayer la farine de moutarde dans de l'eau à 60°. Si on emploie de l'eau bouillante, la myrosine est coagulée et n'a plus aucune action, il ne se développe pas d'essence, le sinapisme agit comme un cataplasme. Si on emploie de l'eau froide, la réaction est beaucoup plus lente et l'effet moins prompt. Si on ajoute au sinapisme des acides, des alcalis, loin d'augmenter ses effets, on s'oppose au développement de l'essence, et par conséquent on annule l'effet de la moutarde.

EMPLOI DU DIACHYLUM POUR GUÉRIR LES ULCÈRES DES JAMBES.

M. Boyer, fils de l'honorable législateur de la chirurgie moderne, vient de publier le procédé

dont il se sert pour guérir les ulcères des jambes. Dès le premier jour, il entoure de bandelettes de diachylum la jambe malade, comme dans le procédé anglais que M. Roux importa en France vers 1817; ensuite la jambe est entourée d'une bande roulée ou d'un bas lacé; on permet en outre au malade de marcher et d'agir, sans l'assujétir à aucun régime hygiénique, absolument comme par l'appareil aux fractures que MM. Seutin, Velpeau, Laugier, etc., ont inventé ou amélioré. D'ailleurs, le pansement n'est renouvelé que deux fois par semaine. Sur 194 ulcères que M. Boyer a soumis à ce traitement, 125 ont parfaitement guéri; et, sans doute, les autres étaient du nombre de ceux dont la guérison lente et forcée eût préjudicié à la santé des malades.

TRAITEMENT DES ENTORSES PAR LA COMPRESSION.

M. Baudens propose de traiter les entorses, non plus par l'emploi souvent nuisible de sangsues, mais par l'application facile d'un bandage solide, comme aussi par l'usage persévérant, durant 8 à 12 jours, des immersions dans l'eau froide. Ces deux moyens combinés réussissent très bien.

MONOGRAPHIE

DU DIABÉTÈS SUCRÉ

OU GLUCOSURIE.

—

Il est peu de maladie plus extraordinaire que le diabétès. En effet, n'est-il pas surprenant de voir une affection très grave qui s'accompagne d'une faim dévorante, d'une soif inextinguible, dans laquelle un malade peut rendre en vingt-quatre heures plus de douze litres d'urine qui peut contenir plus d'un kilogramme de sucre; je vais, dans cet écrit, tracer l'histoire de cette curieuse maladie.

J'ai présenté, il y a bientôt trois ans, à l'Académie des sciences, un Mémoire sur le diabétès, que j'ai fait imprimer il y a dix-huit mois environ; je le reproduirai presque textuellement. Depuis ce temps, j'ai recueilli des observations, j'ai fait des expériences qui peuvent ajouter aux connaissances que nous avons sur cette maladie

et modifier quelques unes des conclusions auxquelles j'étais primitivement arrivé ; je me suis efforcé de réunir et de comparer les documens divers que nous ont légués nos prédécesseurs. L'expérience m'a permis d'avoir des opinions arrêtées sur plusieurs points ; je les exposerai avec des développemens convenables, mais je suis encore dans l'incertitude sur un plus grand nombre, là je ne serai qu'historien ; et je me suis convaincu de jour en jour davantage, que plus on a sondé les profondeurs d'un sujet plus on reconnaît son insuffisance pour soulever le voile de ces merveilleuses transformations qui s'effectuent continuellement dans l'organisme vivant ; la chimie la plus avancée est nécessaire pour faire un pas dans ce dédale obscur.

Les médecins ont jusqu'à présent emprunté peu de chose, pour éclairer le diagnostic des maladies, aux recherches de la chimie ; et cependant, dans ces derniers temps, la partie de cette science qui s'occupe des produits de l'organisation, a fait des progrès inespérés, et j'ai la ferme conviction qu'un jour viendra, et ce temps n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le pense, où la chimie fournira les plus solides moyens d'investigation pour éclairer la nature et le traitement des maladies.

Les hommes les plus éminens en médecine que notre époque a produits, ne repoussent plus, comme on s'efforçait de le faire au commencement de ce siècle, la coopération des médecins-chimistes ; ils reconnaissent que, sous quelque point de vue qu'on étudie la médecine, c'est un grave contre-sens d'isoler cette belle partie des connaissances humaines, des sciences physiques et chimiques proprement dites.

S'il est une maladie qui réclame impérieusement, pour être convenablement étudiée, le concours des connaissances chimiques et médicales, c'est certainement le diabétès ; aussi, depuis plus de douze ans que j'habite les hôpitaux de Paris, je n'ai pas perdu une occasion d'observer un diabétique, d'analyser ses urines ou les autres liquides, de recueillir sur cette curieuse affection une masse d'observations. J'ai été ainsi conduit à distinguer nettement les maladies qui pouvaient être confondues sous le nom de diabétès, à étudier les sucres urinaires, à connaître la composition des urines diabétiques et des autres liquides dans cette maladie, à trouver une théorie complètement rationnelle du diabétisme et à l'appuyer sur des expériences précises, et enfin à éclairer le traitement de cette maladie.

Avant de terminer ce préambule, qu'il me soit

permis de faire agréer le témoignage de ma reconnaissance aux médecins qui m'ont fourni des occasions d'enrichir ce travail de quelques faits ; je dois citer surtout MM. Bouillaud, Chomel, Jadioux, Louis, Magendie, Rayer, Récamier, Requin, Rostan, Roux, etc.

Synonymie. — *Urinæ nimium profusio*, Celse ; *Polyuria*, Seidel ; *diabetes anglicus*, Mead, Sauvages ; *diabetes mellitus*, Cullen ; *diabetes saccharimus*, Hufeland ; *phthisurie sucrée*, Nicolas, Gneudeville ; *diabétè*, *diabétès sucré*, Pinel, *glucosurie*, N.

Définition et division. — Ce n'est pas une chose facile que de bien définir une maladie et de la distinguer nettement des affections voisines. Avant que l'analyse chimique ne fût venue démontrer le caractère essentiel du diabétès, la définition ne reposait que sur des considérations peu importantes, sur des circonstances morbides aussi inconstantes qu'incertaines. Les anciens ne tenaient pour ainsi dire compte que de la quantité considérable d'urine qu'évacuaient les malades. Galien définit le diabétès, une diarrhée urineuse *(liber de Crisis)* ; Aretée, une consomption urineuse *(de causis et sign. morb. diut.* lib. II, cap. 11) ; Celse, une maladie dans laquelle la quantité d'urine évacuée égale la

masse totale des liquides introduits dans l'estomac (*de Méd.* lib. IV, cap. XX).

Sauvage, ayant égard à quelques phénomènes symptômatologiques liés ordinairement à la maladie principale, appelle le diabètes « *une émission d'une grande quantité d'urine aussitôt après la boisson, accompagnée d'une soif considérable.* »

Cullen avait déjà constaté le caractère anormal de l'urine; il se contentait de dire : *c'est une évacuation considérable d'urine souvent viciée.* Boerheave approche davantage de la vérité; il s'exprime ainsi : « *diabetes est crebior quam pro naturali more egestio urinæ non acris neque salsæ sed dulcis albæ crassæ, chili præ se ferentis speciem.* » Mais ce fut Cauley, en 1778, qui constata l'existence d'une matière sucrée dans l'urine diabétique qui avait déjà été entrevue par Pool et Dobson, en 1775, qui fut confirmée par Franck, en 1791, et rigoureusement appréciée par Nicolas et Gueudeville, en 1803; enfin ce fut M. Chevreul qui, en 1815, démontra que le sucre de diabète était identique avec le sucre de raisin.

Plusieurs auteurs de nos jours, refusant encore à cette grande découverte de la présence du sucre dans l'urine toute son importance, définissent encore le diabète « une maladie dont le principal

symptôme est un écoulement d'urine beaucoup plus considérable que dans l'état normal, » mais cette définition est évidemment vicieuse, car on réunit ainsi un grand nombre de maladies essentiellement distinctes par des caractères de premier ordre. On pare, il est vrai, aux plus grands inconvéniens de cette division, en admettant un diabète sucré et un diabète insipide; mais sous cette dernière dénomination on confond encore des affections très dissemblables; je reviendrai ailleurs sur quelques points de cet important sujet. Pour moi, avec M. Rochoux, avec les rédacteurs du *Compendium de médecine pratique*, je définis le diabète :

Une maladie dans laquelle l'urine contient ordinairement du sucre de fécule.

Occupons-nous à examiner les objections les plus fondées que cette définition peut soulever. La plus importante est celle-ci : le docteur Prout, qui a si bien étudié cette maladie, dit que l'existence du sucre dans l'urine n'est pas un caractère propre au diabète, et qu'il n'est point rare d'en rencontrer dans plusieurs formes de dyspepsie, surtout chez les sujets âgés et goutteux (*London médical Gazette*, 25 juin 1831, pag. 185). A cela je répondrai, malgré la grande autorité de Prout, que ces sujets sont diabétiques

et que la dyspepsie et la goutte ne sont que des maladies accessoires. Doit-on confondre avec le diabète ces autres modifications de l'urine désignées communément sous le nom de *diabète laiteux, diabète chyleux, diabète avec excès d'urée*? Ces états divers donnent lieu à un appareil symptômatique tellement semblable qu'il est quelquefois difficile de reconnaître *à priori* à quelle altération de l'urine on a affaire; mais l'analyse est là pour nous éclairer, et puis une observation attentive ne tarde pas à nous révéler des différences essentielles dans la nature et la marche de la maladie. Ces affections sont, je l'avoue encore, peu étudiées; mais ce n'est pas une raison pour les confondre avec le diabète sucré.

Une des objections les plus spécieuses est la suivante : si on examine l'urine de certains diabétiques à différentes époques de la journée, quelque temps après le repas ou le matin, et longtems après qu'ils n'ont rien pris, ces urines pourront différer complètement : les unes contenir une très forte proportion de sucre, les autres, au contraire, n'en plus présenter de traces. Sous l'influence du régime on peut encore faire disparaître le sucre de l'urine, le malade ne sera donc plus diabétique? Si, il le sera encore, car en lui faisant manger du pain, le sucre apparaîtra de

nouveau immédiatement dans les urines. Maintenant, si nous considérons que le mot diabète a été appliqué à des maladies les plus diverses, et qu'étymologiquement il n'exprime qu'un fait de peu d'importance, je crois qu'on pourrait proposer de lui substituer la dénomination beaucoup plus expressive de *glucosurie*. On sait, en effet, que c'est du sucre de fécule que contient toujours l'urine diabétique, et que M. Dumas a assigné le nom de *glucos* à cette variété de sucre.

En restreignant, comme nous l'avons fait, le diabète ou glucosurie à la maladie dans laquelle l'urine contient du sucre de fécule, il est beaucoup moins important d'indiquer les divisions établies par les auteurs; nous pensons cependant faire une chose utile en mentionnant les principales.

Cullen établit un diabète idiopathique, subdivisé en diabétès mielleux et insipide, et un diabète symptômatique, subdivisé en diabétès histérique, arthritique et artificiel ou produit par la ligature des vaisseaux de la rate, ainsi que Malpighi l'a constaté sur un chien qu'il soumit à cette expérience (*Cullen, Elém. de méd. pratiq.*, tom. III, trad. par Delens).

Sauvage différencia jusqu'à 7 espèces de diabétès : le légitime, le mielleux, l'histérique,

l'artificiel, le veineux, l'arthritique et le fébrile. Truka avait admis un diabétès continu, périodique et colliquatif. Dessault lui-même, en 1791, reconnaissait un diabétès par défaut d'assimilation, par relâchement des reins et par irritation de ces organes; mais généralement on n'admet plus aujourd'hui que le diabète vrai et le diabète faux, ou le diabète sucré et non sucré. Nous l'avons dit, nous ne nous occuperons ici que du premier.

Symptômes. — Le diabète débute le plus ordinairement d'une manière lente et insidieuse; mais comme il n'est souvent reconnu que lorsque la quantité des urines s'est notablement accrue, plusieurs médecins ont pensé que son apparition était brusque, parce que ses prodromes et ses commencemens avaient été rattachés à une autre affection, ou qu'ils n'avaient point attiré l'attention ni du malade ni du médecin.

Nous allons examiner successivement la série de symptômes qui constituent le diabète.

1° *Symptômes fournis par l'examen de l'appareil génito-urinaire A quantité de l'urine.* Un des phénomènes qui attire le plutôt l'attention du malade, c'est l'augmentation progressive des urines; mais ce n'est pas là un caractère aussi

important qu'on se l'imagine communément; elle peut ne pas excéder la quantité d'urine rendue en l'état de santé, comme l'ont vu Watt, Prout et Coplaud, et comme je l'ai observé moi-même plusieurs fois. Je vais rapporter les exemples les plus remarquables pour l'énorme quantité d'urine; j'observerai cependant que je serais loin de pouvoir affirmer qu'il s'agissait du vrai diabète sucré, le contraire me paraît beaucoup plus probable.

Faut-il mentionner le cas par trop miraculeux rapporté par Foncera, d'une jeune religieuse qui rendait cent kilogrammes d'urine en 24 heures, et celui observé par Baume qui assure que son malade évacuait 83 kilogrammes d'urine sucrée par jour? (Ancien journal de médecine, tome 56.) Franck dit avoir observé un malade qui rendait habituellement 20 kilogrammes d'urine. Dodonœus arrive à la même évaluation. (Obs. méd., c. XLII.) Savanarola porte cette quantité à 24 k. (*Pract* tract VI, cap. XIX.) Pour mon compte, j'ai observé des malades qui rendaient 14, 15, 16 kilogrammes d'urine par jour; mais ces faits ne sont pas les plus ordinaires, la quantité d'urine secrétée dans le diabète est de 5 à 8 kilogrammes, et je dois dire que s'il s'agit de malades qui séjournent depuis longtemps dans les hôpitaux,

qui ont abandonné leurs occupations, leur exercice et leur nourriture habituelle, cette quantité se fixe à trois ou quatre kilogrammes et descend même plus bas, ce qui pourrait faire croire à une fausse guérison, mais dans ces cas, elle n'est vraiment qu'apparente, et cette diminution indique souvent que la maladie touche à son terme fatal.

Une opinion beaucoup plus controversée est celle qui consiste à établir le rapport qui existe entre la quantité d'urine rendue et la quantité de boisson. Fortergill prétend avoir vu les urines excrétées être aux boissons de 4 à 3, P. Franck de 5 à 3, Berndt de 7 à 4 et Puchelt de 21 à 9. Cardanus assure avoir vu un malade qui ne buvait que 7 litres de liquide dans les 24 heures et qui cependant rendait 36 litres d'urine; mais je dois dire que ces cas sont exceptionnels et qu'ils se rapportent plutôt à de faux diabètes qu'à de vrais glucosuries; il n'en sont pas moins très-curieux. On a cru pouvoir expliquer cette disproportion par la déperdition considérable qu'éprouvaient toutes les parties du corps. Mais le docteur J. A. Bardsley a montré (*Médical reports and experimens,* 1807) par des expériences concluantes, que cette explication ne pouvait être fondée, il resterait à admettre que le surplus d'eau est puisé

dans l'atmosphère ou par la peau ou par les poumons, contrairement à ce qu'on observe ordinairement. Mais, je le répète, ces cas sont exceptionnels et ne constituent pas la règle comme un assez grand nombre de médecins le pensent encore. Déjà Dupuytren et Thénard (*Bullet. de la Faculté de médecine*, t. 1, page 37) ont trouvé la somme des boissons et des urines à peu près équivalente ; pour mon compte, le plus souvent je les ai observées un peu inférieures, quelquefois supérieures, mais ne dépassant jamais la somme des ingesta.

Caractères physiques et chimiques de l'urine diabétique. — Les urines diabétiques sont faciles à distinguer aux caractères suivans : elles sont en général beaucoup moins colorées que les urines normales ; leur odeur est presque nulle, ou se rapproche du petit-lait ; leur saveur est douce, sucrée, leur densité est très importante à noter, elle est beaucoup plus considérable que celle des urines ordinaires ; dans les nombreuses expériences que j'ai faites, je l'ai trouvée varier entre 1,020 et 1,074 à la température de 12° cent. Les urines diabétiques subissent franchement la fermentation alcoolique, soit qu'elles contiennent des corpuscules de ferment, comme l'a vu M. Quevenne, soit que ces petits produits

organisés s'y développent par la transformation de l'albumine, soit qu'on en ajoute. La détermination du sucre est d'ailleurs très facile à opérer.

La quantité de sucre ou d'autres matières fixes contenues dans l'urine paraît être en général dans un rapport assez constant avec sa densité. Le docteur Henri s'est livré à de longues recherches pour connaître la quantité de résidu que contenait une urine d'une densité donnée, il a trouvé qu'une pinte anglaise (47 centilitres) d'urine diabétique ayant une densité de 1020 évaporée à siccité donnant 382, 4 grains (25 grammes) de résidu qui à chaque unité dont la pesanteur spécifique croissait jusqu'à 1,050, augmentait de 19,2 grains (1 gram. 235 milligr.); de sorte qu'à 1,050 le résidu était de 958, 4 grains ou 54 grammes 27 milligrammes.

Quelquefois l'urine diabétique est insipide ou légèrement salée.

On peut dire, en thèse générale, que toute urine d'une couleur pâle, d'une densité supérieure à 1,040, est une urine diabétique. Ce caractère est fort utile, parce qu'on peut le constater facilement et rapidement. Un autre caractère beaucoup plus précieux encore et dont j'espère on tirera grand parti, c'est celui trouvé

par M. Biot, à la solution de sucre de fécule, de dévier à droite la lumière polarisée. Cette expérience est capitale en ce qu'elle peut s'effectuer très rapidement avec la plus grande facilité, et qu'on peut ainsi connaître assez rigoureusement la proportion de sucre contenue dans l'urine, sans recourir à l'analyse, et qu'on peut apercevoir par ce moyen les progrès journaliers du traitement auquel on soumet le malade. M. Biot a attiré sur ce sujet important l'attention de l'Académie des sciences, et je dois à son obligeance d'avoir pu constater par moi même toute la perfection et la facilité de cette méthode d'investigation.

Analyse de l'urine diabétique. — J'ai eu déjà un grand nombre de fois l'occasion d'analyser des urines diabétiques dans plusieurs services de médecins de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Antoine, de la Charité, de la Clinique ou chez les malades soignés à domicile. Pour obtenir la totalité du sucre à l'état cristallisé, voici la méthode qui m'a constamment réussi :

Les urines étaient placées dans des capsules de porcelaine posées sur un bain de sable chauffé par la vapeur d'eau. La température du liquide contenu dans les capsules n'était jamais supérieure à 60 degrés. Il fallait trois ou quatre jours

d'une chaleur suivie pour achever l'évaporation de dix litres d'urine; mais au moins les produits n'étaient point altérés, ce qu'on ne peut obtenir avec certitude par aucune méthode, si on en excepte l'emploi du vide et celui de la congellation indiquée par M. Marabelli. Depuis plusieurs années, j'ai fait disposer à l'Hôtel-Dieu un appareil qui fonctionne presque continuellement.

Le liquide étant évaporé à 30 degrés environ de l'aréomètre, on le soumet dans un endroit sec à l'évaporation spontanée et à la cristallisation; il faut souvent moins de trois jours pour que le tout se prenne en masse; mais il faut ordinairement plus de cinq ou six jours, et quelquefois, quand les urines contiennent peu de sucre, comparativement aux autres principes, la cristallisation se fait attendre un mois. Les quantités de sucre varient beaucoup dans les différentes urines diabétiques. J'ai observé des urines qui n'en contenaient qu'un trentième, et j'en ai analysé qui n'en donnaient pas moins d'un septième de leur poids.

Vauquelin et Ségalas ont extrait (*Journ. de Physiq.*, tom. 4, p. 355) 25 grammes de sucre de 175 grammes d'urine; Mialhe, 31 grammes de 500 grammes.

De la nature des sucres de diabètes. — M. Chevreul a démontré d'une manière évidente (*Ann. de Chimie*, t. xcv) que le sucre de diabètes est identique avec le sucre de raisin; l'analyse postérieure de Prout a pleinement confirmé ce résultat; mais la nature du sucre insipide, découvert par MM. Thénard et Dupuytren (*Ann. de Chimie*, t. lix) n'est pas aussi bien connue.

Ce n'est pas une chose facile que d'obtenir le sucre urinaire à un degré de pureté assez grand pour qu'on puisse le soumettre à l'analyse élémentaire. Par évaporation de l'urine à une chaleur de 60 degrés, il cristallise quelquefois presque complètement blanc, mais il retient toutes les matières contenues dans l'urine. Si on le fait redissoudre dans une suffisante quantité d'eau et qu'on le fasse passer sur un filtre de noir animal, on peut le décolorer à peu près complètement. Mais pour l'évaporer, il faudra encore la même précaution que pour l'urine primitive; car la température de l'ébullition suffit pour faire réagir l'urée, et la matière extractive de l'urine sur le sucre, et le convertir en une mélasse noire et incristallisable. Cet effet s'observe encore si en évaporant au bain-marie on dépasse le point de concentration; car alors l'urée et la matière extractive de l'urine réagissent également sur le sucre.

Les liqueurs convenablement évaporées sont abandonnées dans une étuve chauffée à 25 degrés, et l'on obtient des cristaux de sucre urinaire d'une assez grande blancheur. Mais ils sont loin encore d'être purs. Pour cela, il faut les laver successivement avec de l'éther sulfurique alcoolisé, puis avec de l'alcool jusqu'à ce que la masse soit parfaitement blanche, puis il faut les dissoudre à l'aide de la chaleur dans l'alcool rectifié, filtrer les liqueurs et recueillir les cristaux qui se forment, et les purifier par de nouvelles dissolutions et cristallisations.

Il est un moyen qui a été indiqué par plusieurs auteurs pour apprécier la quantité de sucre contenu dans l'urine. Il consiste à additionner cette urine de levure et à recueillir ou l'acide carbonique ou l'alcool. Ce moyen paraît théoriquement très bon; mais, dans la pratique, il n'en est pas toujours ainsi, car, dans bien des cas, une grande partie du sucre échappe à la transformation pour se convertir en acide lactique, d'où une source d'erreurs qu'on ne peut prévoir ni éviter.

On a proposé encore d'ajouter à l'urine du sous-acétate de plomb, de filtrer la liqueur, de séparer le plomb par le gaz sulfhydrique et de faire ensuite évaporer et cristalliser. Mais pendant

toutes ces opérations, le sucre se colore, et il est bien difficile de l'obtenir ainsi à l'état de pureté.

Nous ajouterons que le sucre incristallisable, signalé dans les urines diabétiques par plusieurs observateurs, n'existe réellement pas naturellement : nous ne l'avons pas rencontré une seule fois, et cependant nous avons analysé un grand nombre d'urines diabétiques. Si on a obtenu du sucre incristallisable, c'est, ou qu'on a modifié par l'évaporation non ménagée le sucre cristallisable, ou qu'on n'a pas attendu assez le terme de la cristallisation qui, dans quelques-unes de mes expériences, s'est fait attendre plus d'un mois.

Revenons *au sucre urinaire insipide.* C'est un sujet qui m'a beaucoup préoccupé, sur lequel j'ai fait de nombreuses expériences, et sur lequel je suis forcé de revenir avec beaucoup de détails, parce que je suis arrivé à ce sujet à une conclusion différente de celle que j'ai précédemment publiée.

On sait, d'après l'observation de MM. Thénard et Dupuytren (*loc cit.*), que les urines des diabétiques, dans de certaines conditions, perdent leur saveur sucrée pour en prendre une qui est sensiblement salée. C'est un état que j'ai eu très

souvent occasion d'observer, et que l'on peut produire à volonté. Il suffit pour cela de nourrir les diabétiques avec 200 grammes de pain à peu près par jour et un kilogramme de viande cuite. Les urines perdent rapidement leur caractère sucré pour devenir insipides ou légèrement salées. Si on évapore cette urine avec beaucoup de précaution à une chaleur qui ne dépasse pas 60°, et qu'on l'abandonne pendant plusieurs jours dans une capsule et dans un lieu sec, elle ne tarde pas à cristalliser. On remarque ordinairement trois espèces de cristaux distincts : 1° des cristaux diaphanes de forme cubique, d'une salée. Ils résultent de la combinaison du sucre de fécule et du sel marin. 2° Des cristaux aiguillés résultant de l'union de l'urée de l'acide lactique ou du lactate d'urée. 3° Des cristaux mammelonnés ayant la plus grande ressemblance avec le sucre de fécule, mais n'offrant plus qu'une saveur sucrée ou nulle ou à peine perceptible. Si on sépare avec beaucoup de précaution les deux autres sortes de cristaux, on aura le produit que MM. Thénard et Dupuytren ont obtenu, et auxquels ils ont donné le nom de sucre diabète insipide, et que j'ai étudié après eux. Mis en dissolution convenablement étendue avec du ferment, il subit la fermentation alcoolique,

absolument comme le sucre de raisin ; mis en contact avec une solution alcaline légère, il se colore très fortement comme le sucre de fécule, et se transforme en une masse noirâtre, insipide, surtout à l'aide de la chaleur. J'avais déterminé la composition de ce sucre après l'avoir soumis à de nombreuses purifications au moyen de l'eau et de l'alcool. J'étais arrivé au même nombre que pour le sucre de raisin. Je le considérais donc comme un isomère de ce corps. N'ayant que très peu de ce produit pur, je n'en avais pu goûter qu'une très faible proportion, et la saveur sucrée m'avait échappé. On sait en effet que le sucre de fécule à l'état sec possède une saveur sucrée souvent équivoque. J'avais étudié avec soin l'action des acides étendus sur ce produit ; j'avais vu que, mis en contact avec eux à froid, il n'éprouve aucun changement ; mais après l'avoir fait bouillir pendant plusieurs heures avec de l'eau acidulée avec 1/10 d'acide sulfurique, après avoir saturé l'acide, évaporé les liqueurs, purifié par l'alcool à plusieurs lavages les produits obtenus, j'avais obtenu du sucre de fécule sensiblement pur, et j'en avais tiré la conclusion que le sucre insipide se transformait en sucre sapide sous l'influence des acides. Par les diverses manipulations auxquelles

j'avais soumis ce sucre, je m'étais borné à séparer les matières qui altéraient sa saveur, et à isoler le sucre pur; c'est ce que je suis forcé d'admettre aujourd'hui. En effet, si l'on prend des cristaux de sucre insipide; si on les épuise par la lixiviation, par de l'éther sulfurique alcoolisé, puis par de l'alcool, en faisant évaporer ces diverses colatures séparément, on obtient des cristaux aiguillés de lactate d'urée et une masse sirupeuse non colorée qui contient du chlorure de sodium, du lactate de soude et de la matière extractive de l'urine. Le sucre, complètement lavé, redissous dans l'alcool bouillant, donne, par une évaporation bien ménagée, des cristaux de sucre de fécule sapide. Ainsi, je pense, d'après un grand nombre d'expériences entreprises sur divers échantillons, que le sucre insipide n'est qu'un mélange de sucre de fécule ordinaire de lactate d'urée, de lactate de soude, de chlorure de sodium et de matière extractive de l'urine.

Albumine. — Il n'est pas rare de rencontrer une petite proportion d'albumine dans les urines diabétiques. La présence de ce principe coïncide assez souvent avec la diminution d'urine, d'où Dupuytren et Thénard avaient tiré la conclusion que sa présence annonçait une guérison prochaine; mais l'observation ne justifie pas com-

plètement cette donnée. Prout prétend même que la forme la plus grave du diabète est celle dans laquelle l'urine est albumineuse. Ce qui est vrai, c'est que quand le diabète se compose de tubercules, et que l'issue funeste est imminente, la proportion de l'urine diminue et elle devient quelquefois albumineuse.

Acide urique.—Quelques auteurs ont prétendu qu'un bon caractère chimique de l'urine diabétique était l'absence de l'acide urique, mais cette assertion n'est nullement fondée. On n'en a pas rencontré toujours, parce qu'il n'en existe que des quantités extrêmement faibles ; moi-même, dans une analyse quantitative d'urine diabétique, je n'en ai pas signalé, parce que je n'avais pu en trouver que des traces qui ne m'avaient pas entièrement convaincu, mais M. Bell a observé dans le service de M. Rayer, médecin de l'hôpital de la Charité, qui a fait de si remarquables travaux sur les maladies des reins et de l'appareil urinaire, un diabétique qui donnait de l'urine dans laquelle on voyait à l'œil nu, au fond du vase qui la contenait, des cristaux d'acide urique, et le microscope faisait reconnaître dans le liquide une grande quantité de cristaux du même acide. M. Rayer avait déjà eu l'occasion de constater plusieurs fois le même fait chez

d'autres diabétiques, et avait même rencontré chez un malade goutteux et diabétique l'existence de la gravelle urique. J'ai également analysé une urine diabétique qui déposait des cristaux d'acide urique. Elle m'avait été envoyée par M. le docteur Jadioux, et le malade qui l'avait rendue était goutteux et se rendait à Vichy pour combattre cette maladie. M. Mialhe a également constaté la présence d'une petite quantité d'acide urique dans une urine diabétique. (*Archiv. de Médec.*, 2e série, t. 7.)

L'*acide hippurique*, ou ce qui revient à peu près au même, l'acide benzoïque, a été signalé dans l'urine par quelques observateurs. Le plus grand nombre des analystes n'en font pas mention. Mais il se peut qu'ils ne l'aient pas recherché. Schindler en a constaté l'existence (*Ruzt's mag* bd xxxii hft 2).

Dans ces derniers temps, Lehmann, de Leipsic (*Journ. fur pratischechemie*, vol. 6) annonce également avoir extrait cet acide d'une urine diabétique qui était devenue spontanément acide.

Pour mon compte, je dois dire que depuis la lecture de ce dernier travail, j'ai recherché avec un grand soin l'acide hippurique dans toutes les urines diabétiques que j'ai analysées, et que je ne l'ai jamais rencontré. Je l'ai trouvé en très

notable proportion dans une urine qui ne contenait pas de sucre. Sa présence m'a paru tellement caractéristique que j'ai donné à cette maladie le nom d'*hippurie*.

Je publierai prochainement ce travail.

Urée. — La détermination de l'urée est un des points les plus importans de l'analyse des urines diabétiques; j'ai tourné de ce côté toute mon attention, et je crois être arrivé à cet égard à des résultats précis.

On a admis pendant longtemps que l'urine des diabétiques ne contenait pas d'urée; cette opinion est même encore professée en France par les savans les plus distingués, et c'est une erreur qu'il importe d'autant plus de détruire, que sur elle on a basé la théorie du diabétisme, et que c'est d'après cette fausse opinion qu'on a établi le traitement des diabètes.

Les observations de Mac-Gregor, qui établissent la présence de l'urée dans les urines diabétiques sont loin d'être concluantes : le procédé qu'il emploie est défectueux; en effet, il détruit le sucre par la fermentation, il évapore à siccité le liquide alcoolique; il traite le résidu par l'alcool, et il prend pour de l'urée le produit de l'évaporation des colatures alcooliques. D'abord la fermentation détruit en partie l'urée en même

temps que le sucre, comme il est facile de s'en assurer; puis, ce qu'il prend pour de l'urée est un mélange informe de matières extractives.

Si les expériences de Marc-Grégor à ce sujet ne prouvent rien, il n'en est pas de même de celles du docteur Henry et de M. Kane. Le premier a montré que l'urée mêlée à beaucoup de sucre ne pouvait être reconnue directement par l'acide nitrique, mais il est parvenu à la découvrir par la distillation, l'urée étant le seul principe azoté qui puisse, dans ces circonstances, se transformer en carbonate d'ammoniaque, au-dessous du point d'ébullition. M. Kane est arrivé à séparer des cristaux de nitrate d'urée en employant l'acide nitrique étendu et en plongeant la masse dans un mélange réfrigérent de sel et de glace. Il a ainsi prouvé que les personnes affectées de diabètes rendent en vingt-quatre heures autant d'urée que les personnes bien portantes.

Je suis arrivé à des conclusions qui se rapprochent beaucoup des précédentes, par un procédé différent.

Je prends le résidu de l'évaporation et de la cristallisation des urines diabétiques, je le divise et je le traite à différentes reprises par l'éther sulfurique alcoolisé. Je réunis les liqueurs, j'évapore à une douce chaleur, je reprends le résidu

par une suffisante quantité d'eau. Je filtre, et en ajoutant quelques gouttes d'acide nitrique étendu, j'obtiens des cristaux de nitrate d'urée.

Il est difficile d'arriver ainsi à une détermination quantitative rigoureuse; car, malgré les nombreux lavages avec l'éther alcoolique, il reste toujours dans la masse des traces d'urée qu'on ne peut apprécier. Il me paraît extrêmement probable que, pendant toutes ces opérations, une partie de l'urée peut être décomposée en carbonate d'ammoniaque. Si, pendant l'évaporation, la chaleur est trop élevée, la décomposition est rapide; si, au contraire, elle est trop ménagée, la décomposition spontanée peut arriver.

La proportion d'urée dans les urines diabétiques ne peut être indiquée d'une manière générale, même approximativement, car elle varie non seulement pour des malades différens, mais encore pour le même malade; pour la même quantité d'urine donnée, je l'ai vue s'élever d'un jour à l'autre à une quantité dix fois plus élevée. Cela tient uniquement à la nature du régime, est les proportions réciproques d'urée et de sucre peuvent varier au gré de l'observateur. De très nombreuses analyses m'autorisent à regarder la proposition suivante comme complètement dé-

montrée. Chez les diabétiques, comme chez les personnes en santé, la proportion d'urée contenue dans l'urine est proportionnelle à la quantité d'alimens azotés qu'ils prennent. Si, chez les diabétiques, la proportion relative d'urée est ordinairement très faible, cela provient uniquement de ce que la proportion d'alimens azotés est très faible, comparativement à la quantité d'urine rendue.

Les urines diabétiques sont presque toujours acides d'une manière très sensible; je les ai très rarement observées alcalines. Elles doivent leur acidité particulièrement à l'acide lactique libre.

J'ai analysé quantitativement un grand nombre de fois des urines diabétiques. Je me contente de donner ici les résultats d'une de ces analyses, parmi les plus riches en sucre. C'était un malade que M. Chomel m'avait adressé.

Eau.	835,33
Sucre de raisin.	134,42
Urée.	8,27
Albumine.	1,40
Mucus.	0,24
Alcide lactique.	6,38
Lactate d'ammoniaque.	
Matière extractive de l'urine soluble dans l'alcool.	
Matière extractive de l'urine, soluble dans l'alcool, insoble dans l'eau.	5,27
Sels.	8,69
	1000,00

Mais je ne saurais trop le répéter, rien n'est plus variable que la nature de l'urine, particulièrement dans le diabétès. C'est là surtout que l'influence de la nourriture sur les urines est évidente. Nous verrons plus tard comment on peut faire varier à volonté la quantité de sucre ou d'urée en apportant des modifications dans le régime.

Les envies d'uriner sont quelquefois insupportables, elles augmentent avec la maladie. P. Franck a remarqué qu'elles se manifestent surtout pendant la nuit, vers le matin. Berndt *(En-*

cycl. Woterb. bd. IX.) a vu survenir à un degré avancé de la maladie une incontinence d'urine.

2° *Symptômes fournis par l'examen des divers appareils.*— Les fonctions des organes de la génération ont fourni une curieuse observation à plusieurs auteurs. Durr, Reil et un grand nombre de médecins ont constaté que les diabétiques n'avaient ordinairement ni érections, ni désirs vénériens. J'ai vérifié chez presque tous les diabétiques que j'ai vus, la vérité de cette assertion. Cette inertie des organes génitaux s'observe surtout quand la maladie est ancienne et que le sujet est très affaibli. Ellioston pense que ces symptômes s'observent neuf fois sur dix, et il dit que la spermatisation cesse d'avoir lieu.

Les diabétiques ont ordinairement une voix rauque et faible; ils ont quelquefois une toux sèche accompagnée de dyspnée. Ils sont aussi sujets à des bronchites qui donnent lieu à des crachats muqueux auxquels Rollo a trouvé une saveur sucrée. Suivant plusieurs auteurs, la phthisie pulmonaire coïncide si souvent avec le diabète que J. Copland la place au nombre des symptômes de cette maladie, mais je la regarde au contraire comme très rare primitivement; la respiration s'entend bien dans tous le poumon, et la percussion n'indique rien; la

phthisie pulmonaire ne survient que lorsque le malade est épuisé par la durée de sa cruelle maladie, et surtout lorsqu'on n'a point cherché à la modérer par un régime approprié.

Le pouls est ordinairement, chez les diabétiques, dans son rhytme normal; plusieurs observateurs ont même signalé son ralentissement, et on ne l'a vu battre que 30 à 40 fois par minute et être en même temps misérable. P. Franck a vu cependant le diabète débuter avec un pouls fort plein et fréquent, et dans un cas avec une fièvre intermittente. Souvent les diabétiques sont pris à la fin de leur vie d'une fièvre continue ou rémittente, qui finit par devenir hectique.

Les membres inférieurs des diabétiques s'infiltrent, surtout à la fin de leur vie, d'une sérosité que plusieurs auteurs ont trouvé sensiblement sucrée.

Sang des diabétiques. — La présence du sucre dans le sang des diabétiques est une question encore controversée aujourd'hui. Les auteurs ont obtenu à cet égard les résultats les plus opposés. Ainsi, le docteur Rollo, dans son *Traité du diabétès*, annonce que le sang des diabétiques renferme une certaine quantité de sucre. Cette assertion est confirmée par F. Ambrosiannini, par Maitland (*Journal de chimie médicale*

1836), par Mac-Grégor (*London medical gazette*, 33), et par les expériences de M. Guibourt (*Presse médicale*, 65); d'un autre côté, ce fait est contredit par les expériences de Nicolas et Gueudeville (*Ann. de chimie*, t. XLIV), par Vauquelin et Ségalas (*Journal de chimie médicale*, t. I), par Soubeiran et Henry (*Journal de pharmacie*, t. XII), par d'Arcet, Vollaston, Marcet, etc. Je pense que ces résultats contradictoires peuvent être expliqués par les conditions différentes dans lesquelles les expérimentateurs se sont placés. Je vais m'expliquer. Chez les diabétiques admis dans les hôpitaux, par l'effet du changement d'habitudes, l'appétit et la soif diminuent, et par suite, la quantité de sucre diminue dans les urines, et doit décroître dans le sang dans la même proportion. Suivant que les expériences auront été faites dans un temps ou dans un autre, on aura bien pu arriver à des résultats différens. La seconde raison de divergence que je vais exposer est beaucoup plus importante. Si on fractionne les urines successivement rendues par un diabétique pendant les 24 heures, voici ce qu'on observe. Une heure ou deux après le repas, les urines commencent à couler abondamment. Elles contiennent alors une proportion considérable de sucre, elles en

renferment des quantités qui décroissent successivement pendant douze à quinze heures; passé ce terme, si le malade s'est abstenu de toute nourriture, elles ne contiennent plus de sucre, ou elles n'en renferment que des traces. Or, on saigne ordinairement les malades le matin, à l'époque la plus éloignée des repas, et si alors les usines ne contiennent déjà plus que des traces de sucre, à plus forte raison, le sang ne doit plus en contenir du tout. Voilà la vraie cause des dissidences : elle m'a été révélée par deux analyses comparatives effectuées dans des conditions différentes. Dans la première, il s'agissait d'un malade saigné à neuf heures du matin, et qui n'avait pas mangé depuis les cinq heures du soir. Dans ce cas, je n'ai pu découvrir la moindre trace de sucre dans le sang; dans la seconde, il s'agissait d'un malade qui a été saigné deux heures après un déjeûner léger, et là j'ai pu obtenir des signes non équivoques de la présence du sucre dans le sang. Voici comment j'ai opéré : dix onces de sang furent évaporées en consistance solide au bain-marie. Les parties solides furent traitées à plusieurs reprises par de l'alcool à 30°. Les colatures alcooliques furent évaporées, le résidu fut repris par l'eau, les liqueurs filtrées. Je conduisais une opé-

ration parallèle sur la même quantité de sang provenant d'un homme sain. J'ajoutais dans les deux cas la même proportion de ferment; et la fermentation s'établit d'une manière très sensible dans le sang provenant du diabétique, et je n'en eus aucun indice dans le sang d'un homme sain. Cependant, je dois dire que, comme M. Guibourt, je ne pus obtenir une quantité appréciable d'alcool. Mais on ne doit pas oublier que la quantité de sang sur laquelle j'opérais était faible, et que le malade n'avait pris qu'un repas très léger. Ainsi, pour moi, c'est une question décidée : le rein n'est qu'un organe d'élimination; son rôle dans le diabétisme se borne à éliminer le sucre du sang, comme dans l'état de santé il élimine l'urée.

Il est un autre point sur lequel les observateurs sont beaucoup plus d'accord : il résulte en effet des expériences de Nicolas et Gueudeville, et de MM. Soubeiran et Henry, que le sang des diabétiques fournit plus de sérum, moins de caillot et moins de fibrine que le sang à l'état normal. Mes expériences ont confirmé ces résultats. Voici en effet les nombres que j'ai obtenus dans l'analyse d'un sang de diabétique.

Albumine	62,54
Fibrine	1,95
Globules	118,23
Sels, matières extractives, corps gras	8,52
Eau	808,76
	1000,00

Salive des diabétiques. — On a examiné l salive des diabétiques dans le but de s'assurer s elle contenait du sucre ; Mac-Grégor affirme c avoir constaté l'expérience, mais il est un poin de l'histoire de la salive des diabétiques de l plus grande importance, sur lequel l'attention de expérimentateurs ne s'est point encore portée Sous quel état est la salive des diabétiques ? est elle alcaline ? est-elle acide? M. Dumas a pres senti qu'elle devait être acide : en effet, dit-il, l sécrétion acide de la peau est complètement sup primée chez les diabétiques. Cette sécrétio acide doit être remplacée ; la bouche des diabé tiques est sèche, aride, précisément comme che les malades qui ont accidentellement la saliv acide. Hé bien ! ces prévisions se sont réalisées j'ai observé l'état de salive chez plusieurs dia bétiques, et chez tous la salive est acide. O comprend sans peine quelle lumière cette obser

vation pourra répandre sur la nature et le traitement du diabétisme.

La faim est un des traits les plus caractéristiques du diabétès. Les diabétiques ont ordinairement un appétit irrégulier, vorace, porté quelquefois jusqu'à la boulimie. La plupart d'entre eux ont un goût prononcé pour le pain et pour les alimens féculens. Le diabétique qui fournit le sujet des observations de MM. Thénard et Dupuytren introduisait tous les jours dans son estomac une masse de substance égale au tiers du poids de son corps.

La soif du diabétique est plus énergique encore que la faim, c'est un des symptômes sur lequel presque tous les auteurs ont particulièrement insisté et qui un des premiers attire l'attention et du malade et du médecin. Faut-il tenir compte de ces quelques exceptions, où on a vu la soif naturelle; il s'agissait évidemment de malades très-peu diabétiques, ou l'on confondait une autre affection avec la glucosurie. Un auteur a même cité un cas tout exceptionnel dans lequel un diabétique avait horreur de l'eau (*Tenka de diabete comment*, page 24). Ce fait est par trop extraordinaire pour être accepté sans réserve; mais voici ce qui est plus généralement vrai et que j'ai ainsi énoncé : « La soif des diabétiques

est en raison directe de la quantité de pain ou de substances sucrées ou féculentes qu'ils mangent. Pour une quantité de pain représentant 500 grammes de fécule ils boivent environ 3500 d'eau ; c'est à peu près la quantité d'eau nécessaire pour que la transformation de la fécule en sucre sous l'influence de la diastase soit complète.

La digestion est ordinairement assez bonne chez les diabétiques, cependant quelques-uns se plaignent de chaleur et de pesanteur à l'estomac, de renvois acides ; mais il n'est pas moins très remarquable de voir ainsi engloutir et digérer des masses si considérables d'alimens sans troubles bien sensibles. Les matières fécales sont quelquefois complètement inodores, ce qui indique une grande intensité dans la maladie ; Mac-Gregor les a analysées et en a extrait du sucre ; il en a également extrait des matières des vomissemens.

La peau subit des altérations remarquables lorsque le diabète est parvenu à un haut degré, elle devient alors extrêmement sèche, rugueuse, écailleuse ; dans quelques cas, elle se couvre d'éruptions de différentes natures (lichen, impetigo, poirigo, psoriasis). Le plus souvent sa sensibilité diminue ; on prétend même que quelquefois elle peut s'effacer complètement ; Naumann a pu arracher les poils qui recouvrent certaines parties

du corps sans que les malades éprouvassent aucune douleur. La transpiration cutanée est complètement ou presque anéantie quand le diabète a atteint une grande intensité; quand, sous l'influence du régime que j'exposerai plus loin, la maladie a diminué d'intensité, les sueurs peuvent reparaître : on les a également remarquées et quelquefois assez abondantes lorsque la terminaison fatale approche. Lattam a avancé que la sueur avait une odeur de foin (*facts and. opin. concern diab.*).

Autenrieth prétend avoir observé des cristaux de sucre au périnée provenant de l'évaporation de la sueur. Mac-Gregor a isolé le sucre contenu dans la sueur.

La langue est ordinairement plus sèche que dans l'état naturel, sa couleur est le plus souvent normale, elle est quelquefois rouge ou couverte d'un enduit jaunâtre et même noirâtre (*Hufel.* journal 1810). Krimer l'a vue noire comme de l'ébène jusqu'à sa base. Les gencives deviennent souvent plus molles, quelquefois elles sont rouges, d'autres fois blafardes, douloureuses; des aphthes se développent, l'haleine est souvent fétide dans la dernière période de la maladie. Les dents se déchaussent, vacillent, elles sont souvent attaquées et cariées; on a at-

tribué cet effet à l'action des acides que les renvois amènent dans la bouche; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse, car nous savons que la nature de la salive est pervertie, et l'acide qu'elle contient réagit continuellement sur les dents.

La vision se trouble fréquemment quand le diabète règne depuis longtemps et avec une certaine intensité. C'est un caractère que j'ai eu plusieurs occasions d'observer; mais je dois dire que lorsque la maladie se modère, la vision s'exerce plus librement. On a cité un grand nombre de maladies des yeux coïncidant avec le diabète; je les regarde comme des complications accidentelles. Himly rapporte des observations d'opacité de la cornée; Ségalas et Magendie un cas de cataracte, et Berndt un cas d'amaurose coïncidant avec le diabétès. On dit encore que l'ouïe devient dure. Dreyssig rapporte des exemples de surdité complète.

Le diabétique en proie depuis longtemps à sa cruelle maladie perd ses forces et son énergie physique et morale. Sa marche et ses mouvemens sont lents, pénibles, ses idées manquent de lucidité; plusieurs auteurs ont noté la coïncidence de paralysie, d'aliénation mentale avec penchant au suicide. Jamais je n'ai eu occasion

d'observer de si graves dérangemens du système nerveux ; mais ce que j'ai souvent noté, c'est l'abattement, la tristesse, l'apathie complète, la paresse à vaquer à des occupations suivies, le besoin de repos continuel, un assoupissement ordinaire interrompu par des rêves pénibles ou des envies d'uriner.

Marche, durée. — Le diabète est une maladie ordinairement lente et progressive, quelquefois il faut plusieurs années pour qu'elle parcoure ses périodes. Plusieurs auteurs ont signalé des cas où la terminaison funeste aurait été très rapide, mais cela peut provenir ou de ce que la maladie avait été longtemps méconnue, ou bien encore, ce qui arrive assez souvent, que le malade était mort accidentellement d'indigestion. P. Franck a vu un diabète devenir mortel en 67 jours, Dobson en 5 semaines. On cite encore un exemple peu authentique rapporté par Oosterdyck (*Mém. de la Société de Harlem,* t. 12), où la maladie devint mortelle après quelques jours. Ce qu'on doit dire de plus général, c'est que le diabète est une maladie très longue, mais qui marche rapidement à une terminaison fatale dès qu'il survient des complications graves, surtout du côté de l'appareil respiratoire.

Le diabète est une maladie continue ; on a

cité quelques exemples de périodicité; mais ils sont ou extrêmement rares, ou ils manquent d'authenticité, et les auteurs qui les ont rapportés, ne connaissant pas encore le véritable caractère de cette maladie, ont probablement pris de simples rémissions pour des intermittences complètes. Cependant on doit avoir plus de confiance dans les faits rapportés par P. Franck, qui a vu les symptômes disparaître complètemeut pendant la durée d'une éruption cutanée d'une diarrhée. Nous allons transcrire une observation très curieuse rapportée par les auteurs du *Compendium de médecine pratique*.

Une jeune fille de 15 ans était affectée depuis 14 mois d'une double cataracte, dont le développement avait été si rapide que, dans l'espace de 20 jours, les cristallins avaient acquis la couleur et l'opacité du lait. Ils paraissaient aussi avoir augmenté de volume et formaient une espèce de saillie à travers les pupilles très dilatées. La malade pouvait à peine distinguer le jour d'avec la nuit; elle avait des douleurs d'estomac, de la dispnée, de la toux, des sueurs nocturnes; la menstruation, établie à onze ans, avait été régulière pendant deux ans, et alors s'était supprimée brusquement. Au bout d'un an se manifestèrent tous les symptômes du diabète, et à mesure

qu'ils se prononcèrent, les pupilles et les cristallins revinrent à leurs dimensions naturelles. Ceux-ci commencèrent bientôt à changer de couleur, à reprendre leur transparence, si bien qu'au bout de quelque temps il n'y eut plus trace d'opacité, et que la vue fut parfaitement rétablie. Après un nouvel espace de temps assez long, les symptômes diabétiques commencèrent à diminuer à leur tour; la sécrétion urinaire resta abondante, mais la quantité du sucre qu'elle contenait était devenue très minime. La malade se trouvait dans un état assez satisfaisant, lorsque tout à coup elle fut prise d'une violente céphalalgie, à la suite de laquelle une cécité complète fut le résultat du développement d'une nouvelle cataracte double qui disparut comme la première lorsque le diabète eut reparu accompagné d'un flux énorme d'urine très sucrée. Quatre semaines suffirent alors pour amener le marasme et une terminaison funeste.

Complications. — La phthisie pulmonaire est la complication la plus ordinaire du diabète; mais faut-il, à l'exemple de Bardsley et Copand, la regarder comme nécessaire et adopter la dénomination de *phthisurie sucrée*? évidemment non. Nous devons seulement considérer cette fâcheuse complication comme très fré-

quente et déterminée, soit par la perversion de toutes les excrétions et de toutes les sécrétions, soit par l'état d'affaiblissement dans lequel le malade se trouve plongé par cette sursécrétion si insolite. Je dois cependant dire que depuis que j'ai pu soumettre les malades au régime que j'exposerai plus loin, je n'ai pas eu encore l'occasion de voir la phthisie pulmonaire venir compliquer le diabète.

Faut-il admettre comme complication du diabète une altération fonctionnelle de l'appareil digestif? Je ne le pense pas; car cette altération constitue selon moi l'essence de la maladie; tout le reste n'est que la conséquence forcée de cette viciation dans les fonctions assimilatrices.

On a rarement insisté avec force sur les complications du diabète, résultant d'une altération dans l'appareil sécréteur de la bile. Eh bien! cependant, rien n'est plus commun; le diabète s'accompagne presque toujours d'une aberration fonctionnelle du foie.

Il est un fait général sur lequel je compte appeler l'attention des médecins, c'est la relation intime qui semble exister entre l'appareil urinaire et l'appareil bilaire. Je ne serais pas éloigné de proposer une explication de cette coïncidence qui rencontrera bien des incrédules, c'est

qu'on pourrait considérer les reins et le foie comme les deux pôles d'une pile énergique, d'un côté production d'un liquide acide, et de l'autre d'une matière alcaline. La plupart des sécrétions de l'économie pourraient ainsi s'expliquer. On comprendrait alors facilement qu'une sécrétion étant modifiée, la sécrétion correspondante doit se ressentir aussitôt de cette altération. Les désordres d'un côté doivent nous faire pressentir les désordres d'un autre côté, quand l'urine est altérée, la bile doit l'être, et *vice versa*.

Le diabète se complique souvent d'hydropisie, qu'on observe surtout lorsque les sujets sont extrêmement débilités. Cet épanchement séreux, lorsqu'il est considérable, est une très fâcheuse complication. Faut-il énumérer la foule de maladies qui peuvent se joindre au diabète? Bornons-nous à énoncer rapidement l'affection scrofuleuse, un état rhumatismal chronique, la goutte, puis enfin toutes les maladies aiguës du poumon ou de ses enveloppes, de l'appareil digestif, qui trouvent tant de prises chez un sujet dont les fonctions principales sont si étrangement perverties.

Diagnostic. — Quand on veut se donner la peine d'examiner l'urine d'un diabétique, le dia-

gnostic est extrêmement facile. Nous rappellerons seulement ici que l'attention est le plus ordinairement portée sur la quantité d'urine, qui est ordinairement beaucoup augmentée, sur sa saveur, qui est sucrée, sur son odeur, qui est nulle. Chez les malades qui ne sont pas soigneux, elle forme sur les vêtemens des taches blanches, puis sa densité est beaucoup plus grande que la normale; la levure provoque la fermentation alcoolique. Si on veut l'analyser par les moyens précédemment indiqués, on y découvre du sucre de fécule. On peut, ce qui est beaucoup plus rapidement exécuté, l'examiner au moyen de l'appareil de M. Biot, et l'on obtient une déviation à droite très remarquable correspondant exactement à la quantité de sucre que l'urine contient.

Si, pour des observateurs attentifs, le diagnostic de la glucosurie est facile, il n'en est pas moins vrai que des erreurs très graves ont été commises par des médecins habiles, mais étrangers à la pratique de la chimie. Cela arrive surtout dans les cas de diabète commençant, lorsque la quantité d'urine est peu considérable, ou lorsque les malades ne se sont pas aperçus qu'ils urinaient plus que d'habitude. Le docteur Kennedy rapporte l'histoire d'un diabétique qui

pendant trois ans fut traité comme un pauvre hypocondriaque. J'ai vu un diabétique chez qui pendant deux ans la maladie avait été complètement méconnue et prise pour une maladie de la moëlle épinière; un autre qui fut soumis avec une rare persévérance à toute la série des traitemens employés par les auteurs pour chasser le tœnia. Quand les médecins voudront analyser l'urine, ou simplement la regarder avec l'appareil de M. Biot, de pareilles erreurs seront impossibles.

Les affections avec lesquelles la glucosurie présente les plus nombreux rapports, sont : la polydipsie, la polyurie, la maladie connue sous le nom de *diuresis urosa* ou diabète avec excès d'urée, et l'hippurie. On la distingue de toutes par la nature de l'urine, ses caractères physiques, chimiques et sa composition. Dans la polyurie, on n'observe pas cette soif caractéristique du diabète; la faim vorace, les symptômes de consomption, de sécheresse à la peau manquent complètement, l'urine a une densité extrêmement faible. — Dans la polydipsie, on observe, comme dans la glucosurie, une soif très-vive et une évacuation d'urine extrêmement abondante, mais l'appétit est ordinaire, la santé se maintient très bonne, et la densité de l'urine est extrêmement

faible. — Dans le *diuresis urosa*, maladie que plusieurs auteurs graves, parmi lesquels nous devons citer Prout et M. Bell, regardent comme une forme de diabète, l'urine contient de l'urée et non du sucre. Sa quantité, quoique dépassant la normale, est cependant beaucoup moins considérable que dans le diabète sucré; sa densité n'est guère que de 1,020, puis enfin, additionnée d'acide nitrique en quantité suffisante, elle laisse déposer des cristaux de nitrate d'urée. Dans l'hippurie, la soif et les urines sont considérables comme dans le diabète, mais la densité de l'urine est moindre qu'à l'état normal; à l'analyse elle ne fournit pas de traces de sucre; elle donne au contraire de l'acide hippurique en proportion très notable.

Pronostic. — Les bons observateurs ont tous regardé la glucosurie comme une maladie très dangereuse. Aretée, qui nous a donné de si précieuses notions sur cette maladie, s'exprime ainsi: Courte est la vie de l'homme quand la maladie a pris son développement. Prout qui a fait sur le diabète une si excellente monographie, dit que sur 20 cas qu'il a observés il n'a jamais vu qu'une seule fois l'urine revenir à son état normal et encore ne fût-ce que pour très peu de temps. Berndt met en doute que l'on ait jamais guéri un diabète

sucré. Sans doute, le diabète est une maladie grave et rebelle, mais je suis loin de dire, avec les auteurs que j'ai cités, et avec M. Bell, que le jugement à porter sur la terminaison du diabète est toujours défavorable.

Malgré toute l'importance que j'attache à l'opinion de ce médecin qui a puisé aux meilleures sources pour étudier cette maladie et qui l'a observée souvent dans le service d'un des médecins les plus habiles qui en a fait une étude approfondie, et qui semble lui avoir inspiré toute sa manière de voir sur le pronostic du diabète; contrairement à de si graves autorités, l'observation me force de dire que l'on peut toujours modérer les accidens diabétiques et quelquefois procurer une guérison complète. M. Bell dit avec raison que si l'on examine attentivement les faits de guérison de diabète dont les journaux abondent, on s'aperçoit bien vite qu'ils sont loin d'avoir la valeur qu'on leur attribue, parce que les détails indispensables pour porter un jugement manquent absolument.

On n'a pas noté ni la quantité, ni la pesanteur spécifique, ni la composition de l'urine, et sans ces données il est impossible de s'assurer de l'état dans lequel sont les malades. Toutes les fois que j'ai soumis un diabétique au régime que

j'indiquerai plus loin, j'ai pesé et analysé les urines jour par jour avec le plus grand soin; conséquemment, lorsque j'annonce que les accidens diabétiques peuvent être modérés, c'est après avoir observé avec tout le soin que l'état de la science comporte.

Altérations pathologiques. — S'il est une maladie sur laquelle l'anatomie pathologique ait jeté peu de lumière, c'est certainement le diabète. Plusieurs auteurs, dans la pensée que les reins étaient les organes primitivement affectés, ont exagéré les altérations qu'ils présentent quelquefois dans cette maladie. On comprend sans peine que lorsqu'ils doivent exécuter une sécrétion si considérable et si anormale, leurs propriétés physiques peuvent changer; on a noté qu'ils étaient plus volumineux, d'une couleur rouge plus ou moins foncée, gorgés de sang, quelquefois, au contraire, remarquablement pâles, tantôt ramollis, d'une flaccidité notable, tantôt indurés d'une manière générale ou partielle.

La simple hypertrophie des reins, sans aucune altération de leur tissu, est la lésion que l'on rencontre le plus fréquemment. F. Hoffmann a vu le rein droit avoir deux fois son volume habituel; des dimensions plus considérables ont encore été constatées. Cependant J. Franc et Mul-

ler ont vu l'un des reins atrophié, l'autre était hypertrophié ou avait conservé son volume normal; et M. Ségalas a observé une atrophie des deux organes. On a également prétendu que les vaisseaux des reins étaient extrêmement dilatés, que les membranes vésicales étaient épaissies.

Michaelis avait avancé que les cadavres des diabétiques répandaient une odeur de musc, tandis que d'autres trouvaient qu'ils n'en avaient aucune.

Duncan trouva un aspect gélatiniforme au peu de tissu adipeux que l'on rencontre encore dans un ramollissement des os.

Les altérations pathologiques qu'on a observées le plus fréquemment dans le diabète, sont celles de l'appareil respiratoire.

L'état tuberculeux des poumons à tous les degrés, l'inflammation de ces organes, de la plèvre, du péricarde, l'hypertrophie avec congestion du foi et de la rate, un état congestioniaire général ou partiel de l'appareil digestif, les engorgemens simples ou tuberculeux des ganglions du mésentère.

Plusieurs observateurs ont noté l'état du sang après la mort. Marshaal rapporte qu'il l'a trouvé non mélangé avec le chyle dans la veine sous-clavière, et Michaelis dit avoir observé cette sé-

paration jusque dans les veines du cœur. J'ai traité précédemment de l'état du sang chez le diabétique vivant, je n'y reviendrai pas.

On voit par tout ce qui précède que l'anatomie pathologique ne nous a rien appris de positif sur le diabète. Aucune des lésions indiquées n'est constante, et souvent elles manquent toutes. Pour mon compte, je n'ai point encore jusqu'ici eu l'occasion d'assister à l'autopsie d'un diabétique; depuis qu'à l'Hôtel-Dieu on les soumet au régime que j'ai indiqué, je n'en ai point encore vu mourir, je pense qu'il faut que le scalpel s'aide de toutes les lumières que la chimie pourra lui fournir pour découvrir la cause mystérieuse du diabétisme.

Etiologie. — Les causes du diabète sont encore entourées de la plus grande obscurité. Après avoir lu tout ce qu'ont écrit les auteurs à ce sujet, après avoir interrogé avec soin tous les malades que j'ai vus, je suis forcé d'avouer ma profonde ignorance, et je dois me contenter de relater quelques faits des plus généraux.

Les hommes sont plus souvent diabétiques que les femmes; c'est un fait incontestable sur lequel presque tous les auteurs sont d'accord. Cependant Berndt, sur cinq cas de diabète, l'a observé trois fois chez des sujets du sexe féminin.

Sur sept observations rapportées par J. L. Bardsley, il y a eu trois femmes et quatre hommes. Tous les âges peuvent être exposés au diabète, cependant il est généralement plus commun de trente à quarante ans. On l'a observé chez de très jeunes sujets. Venable prétend que cette affection est très commune chez les jeunes enfans, et que si l'on pense généralement le contraire, c'est qu'on méconnaît le plus souvent cette maladie; mais cela paraît fort douteux, car à l'hôpital des Enfans-Malades de Paris, le diabète est excessivement rare; j'ai analysé les urines d'une jeune diabétique qui n'avait pas plus de six ans. Morton, Watt ont rapporté des cas évidens de glucosurie chez de très jeunes sujets.

On a beaucoup divagué sur l'influence des climats, sur la production de la glucosurie; les uns ont prétendu qu'elle était extrêmement commune dans les pays froids et humides; d'un autre côté, Lefèvre prétend qu'elle est inconnue en Russie, ce qui est difficile à croire, car la glucosurie est commune en Suède et en Norwége. Franck l'a rencontrée plus souvent en Italiequ'en Allemagne; on l'observe très souvent au Bengale. Christie l'a observée fréquemment à l'île de Ceylan. La terre classique du diabète est l'Angleterre, et, suivant Ellioston, il est plus fréquent à Edim-

bourg qu'à Londres. En France, cette maladie n'est pas commune. Il est plusieurs médecins qui dans une pratique très étendue n'ont eu qu'une ou deux occasions de l'observer; cependant il ne se passe pas d'année où les hôpitaux de Paris ne renferment plusieurs diabétiques. Depuis que je suis à l'Hôtel-Dieu j'en ai toujours vu dans un service ou dans un autre. M. Rayé en a rencontré plus de trente exemples; j'ai également analysé les urines fournies par plus de trente diabétiques. Je crois que la glucosurie atteint plutôt les pauvres que les riches.

L'hérédité paraît prédisposer à la glucosurie. Prout a observé quatre cas qui viennent à l'appui de cette assertion; Storer a rencontré trois cas de diabète dans une même famille. Isenflamm a vu sept enfans de la même famille atteints successivement de cette affection.

On a cité un grand nombre de circonstances déterminantes de la glucosurie; mais quoiqu'il en est peu qu'on doive regarder comme bien authentiques, nous allons cependant mentionner les principales : 1° l'habitation dans un lieu humide; 2° une alimentation végétale peu réparatrice; 3° l'abus des fonctions génitales; 4° les travaux pénibles; 5° les passions tristes; 6° l'usage immodéré des boissons aqueuses et spiritueuses;

7° le passage d'une vie active à une vie sédentaire; 8° la suppression de la transpiration des pieds ou des mains, d'une abondante salivation et surtout du flux hémorrhoïdal, etc. On le voit, rien n'est plus vague, rien n'est moins général.

Nature du diabète, théorie du diabétisme. Une maladie aussi obscure que le diabète ne pouvait manquer d'être l'objet de nombreuses théories. Nous nous contenterons de résumer les principales et d'exposer en détail celle que nous avons proposée.

Un grand nombre d'auteurs localisant le diabète, n'y voient qu'une altération des reins et qu'une modification de la fonction sécrétoire de ces organes; mais de cette modification particulière chacun en donne une explication; pour les uns, ce n'est qu'une simple hyper-sécrétion; pour les autres, une exaltation et voir même une paralysie des nerfs renaux. Wollaston a émis l'idée plus ingénieuse que la maladie dépendait d'un changement dans l'état électrique des reins : il se peut que l'hypothèse du célèbre physicien soit fondée, que réellement le rôle sécrétoire des reins soit gravement modifié, mais il ne s'ensuit pas de là que cette altération constitue l'essence de la maladie.

Car pour moi, c'est une chose actuellement

démontrée, le rein, dans cette maladie, agit comme organe éliminatoire du sucre et non pas comme organe déterminant sa formation ; il peut être malade, mais secondairement et jamais primitivement ; il élimine le sucre qui se rencontre dans le sang comme il éliminerait le nitrate de potasse. Ce qui m'a confirmé pleinement dans l'opinion que j'avance, ce sont les analyses du sang des diabétiques que j'ai précédemment rapportées. En effet, j'ai démontré que ce principe pouvait exister ou ne pas exister dans le sang, suivant qu'on l'analysait près d'un repas féculent ou à une époque plus éloignée de ce repas, précisément comme on ne trouve pas habituellement l'urée dans le sang, et que MM. Prévost et Dumas ont montré qu'on pouvait facilement l'en séparer lorsqu'on avait lié les artères rénales. Pour ces deux principes le rein n'est, je le répète, qu'organe éliminatoire. Faut-il rappeler maintenant des théories qui ne s'appuient que sur des faits particuliers mal observés ou qui ne peuvent plus soutenir aujourd'hui la discussion ? Franck vit dans le diabète une maladie du système lymphatique, compliquée d'une exaltation des fonctions urinaires déterminées par la présence d'un virus formé dans le corps ou introduit du dehors. Il appuie cette théorie sur l'opinion des anciens,

qui pensaient que le diabète pouvait résulter de la morsure du serpent Dipsas *(Aetius tetrab. 4 sermo.)*, et sur une observation de Latham, dans laquelle la maladie aurait eu pour cause une morsure de rat. Faut-il rappeler, quoique Tulpius, Nicolas et Gueudeville aient cité deux observations à l'appui de cette opinion, que Duret avait attribué le diabète à la présence d'un insecte dans les reins ou dans la vessie?

Cullen vit dans le diabète une altération des forces d'assimilation. Cela est vrai, mais cette explication n'avance en rien la question.

Richter, Clarke et Marsh pensèrent qu'il fallait attribuer le diabète à une dépravation de la perspiration cutanée : cette dépravation est évidente, mais cet effet peut être secondaire. Naumann prétendit qu'il existait un état paralytique qui interrompait la communication entre le système ganglionnaire et le système cérébro-rachidien. Il se peut que le diabète ait pour point de départ une altération dans les fonctions du système nerveux, mais on ne peut former à cet égard que des conjectures.

On a encore considéré le diabète comme une affection générale, comme une maladie de toute l'économie. Il est bien vrai que la plupart des organes sont plus ou moins affectés dans leur fonc-

tions, que la nature du sang est évidemment modifiée, mais c'est l'altération essentielle et primitive qu'il s'agit de découvrir pour être éclairé sur la nature de cette maladie.

Arrivons maintenant aux opinions qui placent le siége du diabète dans les voies digestives, c'est la théorie qui a prévalu en Angleterre où elle a surtout été soutenue par Rollo, qui a fait un ouvrage important sur le diabète; il pensait que dans cette affection les humeurs animales étaient suroxigénées, et d'après cette théorie, il conseillait l'usage des désoxigénans, l'émétique, le sulfure de potasse, l'hydrosulfate d'ammoniaque (1). Mais ce qui valait bien mieux que ces prescriptions, c'est qu'il conseillait en même tems l'usage d'une nourriture animale. Cette pratique, adoptée par Nicolas et Gueudeville de Caen, par MM. Thénard et Dupuytren, fut couronnée de plusieurs

(1) On ne saurait trop se mettre en garde contre l'abus des applications des théories chimiques à l'explication de la nature intime et du traitement des maladies. Rien ne vaut mieux, pour se rendre circonspect à cet égard, que de lire un discours de Fourcroy sur l'application de la chimie pneumatique à l'art de guérir, et sur les propriétés médicamenteuses des substances oxigénées, lu en fructidor an VI à l'Ecole de Médecine de Paris. En voyant les aberrations vraiment extraordinaires d'un esprit aussi élevé, on ne doit théoriser qu'en basant ses opinions sur des faits bien constatés.

succès. Nous allons en donner, nous l'espérons, une explication satisfaisante, et nous allons montrer en même temps comment cette méthode doit être rationnellement dirigée.

Une remarque intéressante de Prout semblait mettre sur la voie de la théorie du diabétisme. Ce chimiste a trouvé entre la composition de l'urée et du sucre urinaire un rapport tel, que tous les deux contiennent la même quantité d'hydrogène, mais que l'azote de l'urée est remplacé dans le sucre par un nombre double d'atomes de carbone et d'oxigène, qui effectivement équivaut à très peu de chose près au poids de l'azote. On pouvait penser d'après cela que le sucre remplaçait l'urée par un autre arrangement des atomes, mais cette spéculation n'est plus qu'ingénieuse depuis qu'on a prouvé que les diabétiques rendaient au moins autant d'urée que les personnes en santé.

Un fait que plusieurs praticiens ont déjà rapporté, et que j'ai constamment remarqué, est le suivant : Quand les diabétiques sont au summum de leur maladie, leur appétit est vraiment extraordinaire, et leur soif ardente est toujours en raison directe de la quantité d'alimens qu'ils prennent. Un autre fait sur lequel on n'a point assez insisté c'est le goût prononcé des diabétiques, ou pour

le sucre, ou pour le pain, ou pour les autres alimens féculens. J'ai remarqué cette prédisposition chez tous ceux dans lesquels la maladie présentait beaucoup d'intensité, et c'est en réfléchissant sur ce point que j'ai trouvé la théorie du diabétisme telle que je vais l'exposer.

L'existence du sucre de fécule dans les urines diabétiques provient de la transformation de la fécule en sucre de fécule telle que nous pouvons l'effectuer dans nos laboratoires.

Il existe dans l'économie des diabétiques un principe qui a sur l'amidon une action toute semblable à celle de la diastase.

Des expériences m'ont démontré que le ferment, le gluten, l'albumine, la fibrine, dans de certaines conditions d'altération que j'ai exposées ailleurs *(Recueil des Mémoires du concours de la Société de pharmacie sur la fermentation acide)*, pouvaient exercer sur l'amidon une action tout-à-fait comparable à celle de la diastase, et ces principes se rencontrent avec l'amidon dans l'estomac des diabétiques.

J'ai constamment observé, chez tous les diabétiques que j'ai vus, que la quantité de sucre contenue dans les urines était toujours en raison directe de la quantité de pain ou d'alimens féculens ou sucrés qu'ils avaient pris dans les

vingt-quatre heures. Si on diminue la quantité de ces alimens sucrés ou féculens, la proportion d'urine rendue et de sucre contenu dans les urines diminue en proportion concordante.

En supprimant presque complètement l'usage de ces alimens, les urines reviennent peu à peu à leur quantité et à leur composition normales.

La soif des diabétiques est en raison directe des alimens sucrés ou féculens qu'ils prennent. J'ai observé que, pour une quantité d'alimens représentant une livre de fécule, ils boivent ordinairement sept livres d'eau environ, et rendent à peu près huit livres d'urine.

Si on diminue ou supprime les alimens sucrés ou féculens, la soif suit immédiatement une marche rétrograde parfaitement comparable. Un des malades, qui a fait le sujet d'une de mes dernières observations, était émerveillé de voir sa soif ardente complètement anéantie depuis qu'il ne prenait plus d'alimens sucrés ou féculens, et qu'il mangeait au contraire du bœuf rôti et du jambon salé, la théorie populaire sur les substances qui sont regardées comme donnant la soif se trouvant en défaut d'une manière trop manifeste; et, pour faire pénétrer dans son esprit une entière conviction, il a fallu qu'il prît un jour une quantité égale à celle dont il usait autrefois, d'alimens

sucrés ou féculens, pour voir reparaître quelques heures après la soif ardente et le besoin continuel d'uriner, qui, pendant trois ans, avait fait le désespoir de sa vie.

La soif ardente dont sont tourmentés les malades diabétiques, trouve une explication tout-à-fait satisfaisante dans les faits que nous connaissons sur l'action de la diastase sur l'amidon. Pour que la transformation de l'amidon en sucre soit complète, il faut que la fécule soit dissoute dans sept fois environ son poids d'eau. Eh bien ! un phénomène semblable s'observe chez les diabétiques : pour que la transformation d'amidon en sucre, qui est une nécessité forcée de leur état, puisse s'effectuer, il leur faut sept parties d'eau ; et tant qu'ils ne l'ont pas ingérée, ils sont tourmentés d'une soif à laquelle il leur est impossible de résister.

La théorie que je viens d'exposer est appuyée sur tant de faits, sur tant d'expériences variées de toutes les manières, que je regarde les deux propositions suivantes comme l'expression exacte de la vérité :

1° Chez les diabétiques, la soif est en raison directe des alimens sucrés ou féculens qu'ils prennent ;

2° La proportion de sucre contenue dans les

urines est dans un rapport constant avec la proportion des alimens féculens ou sucrés.

Je viens de reproduire textuellement les lignes consignées dans mon Mémoire sur le diabète. Depuis ce temps, quelques faits exceptionnels sont venus, si non ébranler ma conviction, au moins exiger des explications nouvelles que je vais m'empresser de donner.

C'est un fait pour moi démontré que les urines de presque tous les diabétiques soumis depuis quelques jours ou à la diète ou à un régime animal *exclusif*, ne renferment aucune trace de sucre. Je l'ai vérifié chez trois malades différens; j'ai recherché le sucre par la fermentation, par la cristallisation, et je n'en ai pas découvert d'indices. M. Biot a eu l'obligeance d'examiner un de ces résidus d'urine dissous dans l'eau, et j'ai constaté avec lui qu'il n'y avait aucune déviation. L'absence du sucre dans une urine d'un malade qui en rendait par jour environ 600 gram., lorsqu'il était au régime féculent, est donc pour moi un fait rigoureusement établi; mais s'en suit-il que les urines soient revenues à l'état normal? Evidemment, non. Leur densité, quoique moindre, n'en est pas moins toujours plus considérable que dans l'état de santé; le résidu, quoique ne renfermant pas de sucre, contient une qaan-

tité plus considérable d'urée, et de ces matières extractives de l'urine dont la nature exacte nous est encore inconnue ; mais il n'y en a pas moins un changement très remarquable. Au lieu de 6 à 8 litres d'urine, les malades n'en rendent plus que deux environ ; au lieu de contenir 6 à 700 grammes de résidu, elles n'en donnent plus que 60 à 120.

L'absence du sucre dans les urines ne s'observe pas toujours aussi rapidement que chez ce malade que j'ai observé dans le service de M. Louis, au n° 86 de la salle Saint-Landry. Il prenait chaque jour des alimens féculens équivalens à une livre de fécule ; il buvait 7 livres environ d'eau, et il rendait 8 livres d'urine contenant à peu près une livre de sucre. Désirant examiner la nature des matières contenues dans l'estomac, on lui prescrivit deux grains d'émétique. L'effet que l'on voulait obtenir n'eut pas lieu : l'émétique ne produisit pas de vomissement, mais aussi il nous fournit l'occasion d'observer un fait plein d'intérêt. Le malade resta pendant 24 heures à une diète absolue ; il prit dans la journée 4 livres d'eau, il ne rendit qu'une livre 10 onces d'urine, qui ne contenaient pas la moindre proportion de sucre.

Ordinairement, il faut deux, trois, quatre

jours, et même plus, pour voir disparaître complètement le sucre des urines. On comprendra sans peine les différences que les individualités morbides peuvent apporter dans la marche de ces phénomènes. Il est une raison qui peut servir à expliquer cette persistance du sucre. Chez quelques diabétiques très prononcés, j'ai remarqué un développement notable de l'abdomen, par suite de la dilatation des intestins. Les alimens féculens peuvent y séjourner plusieurs jours sans être assimilés.

Chez les diabétiques dont la digestion est rapidement complète, l'urine diffère extrêmement pour sa composition, suivant qu'on l'examine aux différentes heures du jour; ainsi, quelques heures après le repas, elle est très dense et très chargée de sucre; le matin, à l'époque la plus éloignée du dernier repas, sa densité est diminuée; elle ne renferme plus aucune trace de sucre, mais elle contient des proportions très notables d'urée et d'acide urique. On le voit, il n'y a rien d'absolu, et quand, dans l'organisation, les choses ne se passent pas en apparence aussi régulièrement que dans nos capsules, il faut, avant de rejeter une explication féconde, voir s'il n'y a pas quelques inconnues du problème qui nous soient échappées.

Une autre remarque bien importante qui, pour les esprits prévenus, pourrait paraître en opposition avec la théorie que j'ai exposée, c'est que les diabétiques qui ont été soumis pendant plusieurs jours à un régime animal exclusif, et chez lesquels on a observé successivement la diminution de la soif, la diminution dans la quantité et la densité des urines, peuvent être remis brusquement à l'usage des féculens, sans que les accidens diabétiques apparaissent immédiatement aussi formidables. Il semble que l'économie ait perdu l'habitude de saccharifier, et le pain échappe en partie à la transformation saccharine pendant un temps plus ou moins long; or, le changement qui sépare le régime animal du régime féculent n'est pas saisi par les observateurs qui n'y portent pas la plus sévère attention. Mais si on analyse chaque jour avec soin les urines, on ne tarde pas à y voir reparaître le sucre cristallisable. La quantité, il est vrai, peut être moindre, les accidens diabétiques diminués pour longtemps, surtout si on observe dans un hôpital, où l'appétit des malades se ressent de l'influence fâcheuse du défaut d'exercice et d'une vie inoccupée : mais sous l'influence de ce régime féculent, la maladie, quoique modérée, fait des progrès continuels et

se complique le plus souvent de tubercules pulmonaires qui enlèvent le pauvre diabétique.

Il est un autre fait qui, s'il était général, porterait un rude coup à la théorie que j'ai exposée, mais dût-elle n'y pas survivre, je crois remplir un devoir en exposant en détail ce fait exceptionnel.

J'ai observé à plusieurs reprises, dans les services de MM. Chomel, Magendie et Honoré, un jeune ébéniste, âgé de 17 ans, qui, chaque fois qu'il entrait à l'hôpital, présentait des accidens diabétiques très intenses. Appétit dévorant, soif ardente, 10 à 12 litres d'urine d'une densité considérable, contenant près d'un kilogr. de sucre. On lui donnait pendant quelques jours le régime de l'hôpital, et son état n'éprouvait aucune modification. C'est alors qu'il était soumis au régime animal exclusif 1,500 gramm. de viande rôtie, trois bouillons et une bouteille de vin de Bordeaux. Hé bien! ce régime, continué pendant 14 jours, n'a pas fait disparaître le sucre de ses urines. La quantité est progressivement descendue jusqu'à un peu moins de 2 litres, la densité un peu diminuée, mais enfin toujours du sucre mélangé avec des matières qui l'ont généralement fait considérer jusqu'ici comme du sucre insipide.

C'est un fait grave que la présence du sucre dans les urines d'un malade qui s'abstenait complètement de féculens ; il semblerait prouver que sous certaines influences qui nous sont encore inconnues et qui se rencontrent dans quelques individualités diabétiques, quelques-uns des principes immédiats de la viande peuvent également se transformer en sucre, mais je me hâte d'ajouter que l'exemple que je viens de rapporter est exceptionnel, et cependant il nous montre quelle prodigieuse différence il existe entre la facilité avec laquelle les féculens et la viande fournissent du sucre. En effet, la quantité d'urine de 12 litres est descendue à moins de 2 litres, et la somme des substances solides de plus de 1,000 grammes est revenue à 110 grammes. Les forces abattues revenaient chaque jour, et l'embonpoint faisait des progrès rapides.

Je dois ajouter encore que ce jeune malade, après avoir été soumis pendant quelque temps au régime animal exclusif, pouvait reprendre peu à peu l'usage des féculens, sans que la quantité d'urine augmentât d'abord sensiblement ; sa densité croissait seulement peu à peu ; la proportion du sucre s'élevait, mais la quantité d'urine restait stationnaire. Les forces du jeune ma-

lade étaient complètement revenues ; il sortait, ne suivait plus aucun régime, mais après cinq à six mois, il ne tardait pas à revenir dans un état exactement semblable à celui où il s'était primitivement présenté. Il y a trois mois qu'il a quitté l'hôpital, je pense que nous le reverrons bientôt (1). C'est pour moi un sujet de méditation que cette lenteur avec laquelle les symptômes diabétiques disparaissent et reviennent. Elle me semble confirmer cette loi de continuité d'action qui paraît avoir une si grande influence sur la marche des maladies. Voici l'énoncé de cette loi tel que je l'ai donné dans mon mémoire inédit sur l'hippurie. Quand une transformation s'exécute, quand une action est établie dans l'organisme, elle se continue par le seul fait qu'elle existe, dans des conditions où elle n'aurait pas pris naissance, et dans la direction où le mouvement est imprimé.

Je dois rapporter une expérience qui tendrait à placer ailleurs que dans l'appareil digestif le siége du diabète. Gmelin et Tiedemann, dans leur excellent ouvrage, avancent que, dans l'acte de la digestion, l'amidon se convertit d'abord en dextrine et ensuite peu à peu en sucre.

(1) Il est revenu depuis deux jours ; il est actuellement dans le service de M. Roux.

Ils disent encore, qu'après avoir fait prendre à un chien de l'amidon, ils parvinrent à découvrir du sucre dans son chyle. Si les choses se passaient toujours et complètement ainsi dans l'état de santé, alors le siége du diabète ne serait pas dans l'appareil digestif, mais bien dans les organes qui font éprouver au sang des modifications ultérieures. Mais je ne pense pas que les choses se passent ainsi, d'abord, parce qu'on ne trouve jamais dans le chyle normal une quantité de sucre qui puisse représenter celle des féculens ; ensuite, que la quantité d'eau ingérée n'est jamais suffisante pour effectuer une transformation complète de la fécule en sucre. Si cette transformation s'effectue dans l'état de santé, elle n'est que partielle, et le diabète serait alors une exagération de cette fonction normale.

La théorie que j'ai exposée explique le mode de formation du sucre diabétique, mais ne donne aucune lumière sur les circonstances à la faveur desquelles ce principe, analogue à la diastase, prend naissance dans l'appareil digestif du diabétique ; une fois la transformation établie dans l'organisme, elle se prolonge d'après cette loi de continuité d'action ; mais d'où part le mouvement premier ? là se trouve le point le plus mys-

térieux et le plus intéressant du problème; un jour viendra où peut-être on pourra l'aborder franchement. Je ne puis aujourd'hui proposer que des hypothèses, dont j'avouerai volontiers l'insuffisance.

La sécrétion acide de la peau étant subitement et complètement interrompue dans le diabète, voilà une cause profonde de perturbation, mais cette supposition est-elle primitive? C'est ce qu'il n'est pas possible de décider. Admettons-le pour un instant. Les muqueuses et les glandes de l'appareil digestif fournissent des liquides dont la composition chimique se trouve modifiée par suite de la suppression de l'exhalation acide de la peau. La production alcaline se trouve presque complètement remplacée par la production acide. Faut-il conclure de là que ces acides qui se trouvent en quantité plus considérable dans l'appareil digestif réagissent sur la fécule pour la transformer en sucre? Evidemment non; car j'ai vérifié, et il y a déjà longtemps de cela, que les acides, ou minéraux ou organiques, n'avaient aucune influence pour transformer la fécule en sucre à la température où la digestion s'effectue; mais il est une remarque qui ne doit point nous échapper : partout où ces acides organiques existent en porportion notable, on rencontre à côté

cette modification de l'albumine qui agit en transformant la fécule en sucre ; voilà ce qui s'observe dans la maturation de tous les fruits. La même coïncidence doit se présenter dans l'économie diabétique, et le point de départ de la maladie serait la suppression de la sueur et la perversion de sécrétion des muqueuses et des glandes de l'appareil digestif.

Voilà l'hypothèse qui actuellement me paraît la plus vraisemblable ; il en est une autre qui, quoique paraissant en différer beaucoup, présente cependant plus d'un point de contact. Je vais l'exposer.

On peut placer dans le système nerveux le point de départ du diabète ; au premier abord, on pourrait prendre cette localisation pour un aveu d'ignorance, car chaque jour ne dit-on pas d'une maladie dont l'essence est inconnue, c'est une affection nerveuse, c'est-à-dire nous ne savons rien ; mais, dans le diabète, j'accorde à cette idée une autre signification.

Les fonctions des nerfs sont aussi variées qu'importantes dans la vie animale comme dans la vie organique ; ils président, non seulement aux sensations, à la sensibilité, mais encore aux fonctions diverses qui concourent à l'acte de la nutrition. Là ils agissent souvent comme servant

de conducteurs entre les différens organes glandulaires, ils établissent la communication et impriment peut-être l'activité aux différentes piles qui effectuent les décompositions si variées et toujours renaissantes qui s'exécutent dans l'économie. D'un côté, un produit alcalin ; de l'autre, un produit acide ; c'est une règle invariable, c'est un indice évident d'actions qui ne trouvent d'analogue que dans les décompositions effectuées au moyen de la pile voltaïque ; à quoi bon supposer une force nouvelle, quand une force connue vient nous rendre un compte suffisant de mystérieux phénomènes ? Or, si l'on admet qu'il existe dans l'économie des organes qui agissent comme des piles ; si l'on admet également que ce sont les nerfs qui servent de conducteurs, ou qui communiquent de l'activité à ces piles ; si l'on considère, d'une autre part, que dans les diabètes toutes les sécrétions subissent de profondes modifications, ne pourrait-on pas admettre que le point de départ de la maladie existe dans les organes qui mettent en jeu ces admirables instrumens, c'est-à-dire dans le système nerveux ?

Je me hâte de quitter ce sujet pour ne point m'égarer dans le champ des hypothèses ; mais cependant je dois dire que je ne suis point de ceux qui prétendent que c'est une chose peu

utile que d'étudier la nature des maladies ; sans doute, lorsqu'on n'avait pour se guider sur ce terrain obscur que l'imagination, on y faisait des pas mal assurés, et souvent rétrogrades ; mais la physique et la chimie ont fait depuis cinquante ans assez de progrès pour qu'on puisse entrevoir le temps où ils nous permettront de soulever le voile de beaucoup de phénomènes de l'organisme, qui passaient pour impénétrables. La médecine ne prendra un caractère vraiment scientifique, vraiment exact, que, lorsqu'aidée par la physique et la chimie, elle pourra posséder des connaissances positives sur la nature des maladies.

Traitement. — *Modificateurs hygiéniques.* — Les auteurs les plus anciens attachèrent de l'importance aux modificateurs hygiéniques dans le traitement des diabètes. Celse prescrivait des alimens astringens et *du vin austère.* Cette indication est beaucoup plus importante qu'on ne le pense communément, il recommandait aux malades de ne boire que modérément et de s'abstenir de toutes les substances susceptibles d'augmenter la sécrétion urinaire. Aretée associa aux vins astringens la diète lactée et féculente. Alexandre de Tralles prescrivait de préférence les alimens très nutritifs, et il recommanda de boire

selon la soif. Aétius, Houllier et Duret recommandèrent l'usage des végétaux rafraîchissans. Le grand Sydenham prit pour une des bases de son traitement l'emploi des viandes. Nous arrivons maintenant à apprécier les travaux de Rollo et de Nicolas et Gueudeville, qui eurent beaucoup de retentissement. Rollo voyait deux indications principales à remplir dans le traitement du diabète : la première de prévenir la formation ou le développement de le matière sucrée; la seconde à détruire l'action morbifique augmentée de l'estomac. Il insista d'une manière toute particulière sur le régime animal, seul propre à remplir la première. Nous croyons devoir reproduire l'indication détaillée du traitement préconisé par Rollo. Les principaux moyens sont, le repos, l'abstinence des alimens végétaux, le régime animal exclusif, l'emploi des émétiques, du sulfure d'ammoniaque et des narcotiques ; il formula ainsi son traitement : *A déjeûner*, un litre et demi de lait et un demi litre d'eau de chaux, mêlés ensemble, du pain et du beurre. *A dîner*, des boudins composés de sang et de graisse, l'usage modéré des viandes faisandées et des graisses aussi rance que l'estomac pourra les supporter, telles que celles de porc. *A souper*, les mêmes substances qu'à déjeûner. Pour boisson

journalière, dix milligrammes de sulfure d'ammoniaque dans un décilitre d'eau. On fera au malade des frictions tous les matins avec du lard, et on lui appliquera une flanelle sur la peau; on ne lui permettra que de très légers exercices; on lui fera prendre, à l'heure du sommeil, vingt gouttes de vin anti-monial tartarisé et vingt-cinq gouttes de teinture d'opium; on augmentera graduellement ces doses. On appliquera sur chaque rein un vésicatoire d'un centimètre de diamètre, et on l'entretiendra avec soin. On conservera la liberté du ventre avec une pilule composée de parties égales d'aloès et de savon.

Dès le second jour de ce traitement, dit Rollo, l'urine du malade se rapproche de l'urine naturelle.

Nicolas et Gueudeville pensèrent que, pour rendre aux diabétiques les principes d'animalisation et remédier à la déviation spasmodique des sucs nutritifs sur l'organe urinaire, il fallait chercher les alimens, comme les remèdes, parmi les substances qui contiennent de l'azote et des sels phosphoriques. Dupuytren adopta complètement cette doctrine. Le traitement animal conseillé par Rollo, dit ce grand chirurgien, a la même efficacité dans le diabète que le quin-

quina dans les fièvres intermittentes; sous son influence, l'urine commence par contenir de l'albumine, celle-ci disparaît au bout de quelque temps pour faire place à l'urée et à l'acide urique, et alors la sécrétion devient normale. Malheureusement, la proposition de Dupuytren, adoptée par le rédacteur de l'article Diabète du Dictionnaire des sciences médicales, ne fut pas justifiée par l'expérience. M. Rochoux, encore sous l'empire de ces idées, dit, dans la dernière édition du Dictionnaire de médecine : Quelque pressante que soit l'indication d'introduire une grande quantité d'azote dans l'économie, elle ne peut passer avant celle de procurer de bonnes digestions. Nous allons voir que rien ne presse d'introduire de l'azote dans l'économie ; voici comme je m'exprime à cet égard dans mon mémoire :

Lorsqu'on admettait généralement que l'urée ne se rencontrait plus dans l'urine des diabétiques, on cherchait par toutes espèces de moyens à faire reparaître ce principe dans les urines. Pour cela, on mettait les malades au régime exclusif des viandes noires rôties, du lard et du jambon. Les annales de la science contiennent un nombre assez considérable de faits qui attestent que sous l'influence de ce régime l'état

des malades était amélioré. Mais, dans l'opinion généralement admise, si l'on reconnaissait l'utilité de la nourriture animale pour faire reparaître l'urée dans les urines, on ne proscrivait point l'usage des alimens féculens, et les malades qui mangeaient, comme cela arrivait souvent, du pain en proportion de la viande qu'on leur accordait, ne trouvaient aucun changement à leur état. Il n'y avait que ceux qui, en augmentant leur nourriture animale, diminuaient leur nourriture féculente qui trouvaient de l'amélioration.

Il n'est pas nécessaire de conseiller aux diabétiques une nourriture exclusivement animale; on peut leur prescrire plusieurs légumes, tels que l'oseille, la chicorée, la laitue, le cresson, les épinards, etc. Ils peuvent encore prendre sans inconvénient des œufs, des poissons, des viandes de toute nature.

Ce régime les fatigue beaucoup moins que l'usage exclusif des viandes noires et réussit beaucoup mieux. On doit observer encore que les diabétiques ont souvent été victimes d'indigestions, et il sera bon de restreindre autant qu'on le pourra la quantité des alimens. Il est difficile à quelques personnes de faire un repas sans pain; on pourra leur permettre une flûte de

deux ou trois onces, et cette faible quantité n'aura aucune influence fâcheuse, mais il faudra surveiller avec soin la nature de tous les autres alimens; proscrire les pommes de terre, le riz, les haricots, pois ou lentilles, les confitures, et, en un mot, toutes les substances qui contiennent en grande proportion du sucre et de la fécule. En suivant ce régime, les malades éprouvent un soulagement immédiat et leur état devient très tolérable.

Pour boisson, je leur prescris chaque jour 75 centilitres de vin de Bordeaux et une infusion d'espèces amères à volonté, suivant la soif.

J'ai vu un jeune homme qui, depuis trois ans, ne pouvait aller dans aucune réunion, parce qu'il était continuellement tourmenté par la soif et le besoin d'uriner; eh bien, au premier jour de ce régime, cet état disparut et ses forces abattues revinrent peu à peu.

Maintenant que nous savons que c'est en supprimant le sucre ou les alimens féculens que le sucre de fécule disparaît des urines, le traitement hygiénique des diabétiques devient un fait aussi clair que les vérités mathématiques.

Je dois dire que l'on n'obtient point ainsi une cure radicale du diabétisme; la maladie reparaît souvent très vite dès qu'on mange du pain

d'une manière immodérée; mais on arrête, on modère à volonté des accidens qui faisaient le désespoir des malades et qui amenaient souvent une terminaison funeste.

On a vanté un grand nombre de remèdes pour détruire la cause du diabétisme, mais le spécifique de cette maladie est encore à trouver.

Voilà ce que j'écrivais il y a trois ans, et l'observation attentive des faits n'a point fait varier mon opinion à cet égard. Toutes les fois qu'un diabétique a voulu s'astreindre à suivre le régime que j'ai indiqué, il a toujours vu diminuer la soif et la quantité d'urine rendue, ses forces qui décroissaient continuellement sont restées dans un état stationnaire ou sont revenues; en un mot, on parvient à rendre très supportable une existence qui eût été fort misérable si la maladie eût été abandonnée aux seules ressources de la nature. Je dois ajouter encore que j'ai déjà vu un bon nombre de diabétiques, et que parmi ceux qui ont suivi la médication hygiénique que je viens de tracer, je n'en ai point vu mourir un seul, quoique tous les auteurs s'accordent à regarder le diabète comme une maladie extrêmement grave. Je conserve des doutes à l'égard d'un de ces malades; il est parti pour son pays

dans un misérable état, et je n'ai point eu de ses nouvelles; mais les nombreuses infractions qu'il faisait au régime, d'après l'avis de médecins qui ne partageaient pas mes idées sur le diabètes me permettent presque de ne point regarder ce fait comme exceptionnel (1).

Maintenant il est un point important sur lequel il faut que je m'explique. En suivant avec persévérance le régime indiqué, peut-on guérir *complètement* un diabétique? Malgré de graves autorités qui professent un avis contraire, je répondrai : oui; mais je me hâte d'ajouter que ces exemples heureux sont extrêmement rares. Je n'en ai observé qu'un seul où les urines soient revenues parfaitement à l'état normal, pour la quantité et la *composition*. Ordinairement, on considère comme guéri un diabétique dont l'appétit, la soif, la quantité d'urine rendue, sont revenus à l'état ordinaire, lorsque le malade a repris peu à peu ses forces et son embonpoint, mais il ne faut pas se hâter de prononcer le mot *guéri*, presque toujours il n'en est rien. L'urine reste plus dense que dans l'état de santé, et quoique insipide, si le malade a mangé du pain, elle peut contenir du sucre. Ainsi, on le voit, je ne me fais pas illu-

(1) J'ai appris depuis qu'il avait succombé.

sion sur la valeur thérapeutique du régime que j'ai proposé, et j'avoue franchement que la plupart des diabétiques qui sont portés *guéris* sur le registre de sortie de l'hôpital, sont toujours diabétiques. Mais à mes yeux, un régime qui rend supportable une existence précédemment intolérable, qui éloigne les chances d'une mort souvent prochaine, mérite encore de fixer l'attention des médecins.

Remèdes externes. — On a essayé, pour combattre le diabète, plusieurs modificateurs externes. Nous devons citer en première ligne les bains de vapeur qui ont été surtout préconisés par Oribase, et employés depuis par Horn, Bardsley, Lefèvre, Walson, etc. Ce moyen puissant de rétablir la transpiration cutanée est un de ceux sur lequel on doit le plus compter, mais il faut administrer les bains de vapeur avec prudence et surtout éviter les refroidissemens. Zacutus, Grainger et Michellotti ont vanté les bains froids. Altomare et plusieurs autres auteurs ont annoncé que les bains sulfureux pouvaient être d'une grande efficacité.

Plusieurs auteurs ont préconisé des onctions et des frictions de diverses natures. Ainsi Aretée prescrivait des frictions aromatiques sur l'épigastre et l'abdomen; Tissot fait frotter tout le

corps avec de l'huile; Rollo, exagérant encore l'importance de ce moyen, recommanda d'oindre tout le corps avec du lard rance. Nicolas et Gueudeville répétèrent ces expériences, mais ils préfèrent le liniment volatif. Les *révulsifs* ont été recommandés par divers auteurs : Marshaal fait employer la pommade d'Autenrieth; Scheu prescrit des moxas sur les hypochondres au niveau des dernières vertèbres dorsales. Rieldin, Van-Swietten, Frank, Neumann, etc., ont appliqué des vésicatoires sur l'épigastre et sur les hypochondres au niveau du sacrum.

Modificateurs pharmaceutiques. — Nous allons successivement passer en revue la longue série d'agens pharmaceutiques qui ont été préconisés successivement pour combattre le diabète; quand on rencontre une nomenclature si considérable de moyens les plus opposés, on peut être sûr qu'on a affaire à une maladie des plus opiniâtres; une foule de remèdes qui sont censés guérir, cela veut dire qu'aucun n'est efficace. Après ces considérations générales, nous entrons en matière.

Les acides minéraux furent vantés par plusieurs médecins. Bréra (*Forieps,* not, bd. XII), dit avoir guéri un diabétique avec la limonade nitrique. Scoot et Gilby, disent également en

avoir retiré de grands avantages ; Copland nie cette efficacité que nous n'avons jamais eu occasion de vérifier.

Plusieurs auteurs ont vanté l'usage de la limonade phosphorique : parmi eux on doit citer surtout Nicolas et Gueudeville ; mais son utilité est très contestable.

Les alcalins devaient être employés dans une maladie où l'on remarque une prédominance acide se développer dans l'appareil digestif. Je dois commencer par dire que je les ai vu souvent employer, et que jamais je ne les ai vu déterminer d'améliorations notables. Rapportons maintenant les observations des auteurs. Willis, Fothergill et Wat préconisèrent l'eau de chaux. On fait cesser ainsi les rapports acides, et la voracité diminue, mais jamais de cure. Hufeland essaya la magnésie calcinée ; Tralles dit l'avoir employée deux fois avec succès à la dose de 6 grammes ; huit à quinze jours auraient suffi pour amener la guérison ! Durr et Neumann vantèrent l'emploi de l'ammoniaque. J'ai vu très souvent employer les bicarbonates alcalins, mais aucun succès constaté n'est venu me démontrer l'efficacité de cette classe d'agens.

Les astringens ont fixé l'attention de plusieurs médecins. Depuis Aretée, qui conseillait

les vins acerbes, presque tous les agens pharmaceutiques astringens passèrent successivement, depuis la décoction de noix de Galle qu'employait Jarold jusqu'au sumac, sans oublier l'écorce de chêne, le cachou, le tannin et le kino qui a suffi, d'après M. Sandras, pour guérir un diabétique qui en prenait chaque jour pendant un mois 1 gramme 20 centigrammes. J'ai essayé les astringens avec persévérance, je les ai vu diminuer les accidens diabétiques, mais guérir, jamais ; l'astringent que je préfère est encore celui qu'Aretée préconisait ; le vin un peu acerbe de Bordeaux, à la dose d'une bouteille par jour. Plusieurs astringens minéraux ont également été indiqués, et parmi eux, je dois citer l'alun à haute dose, vanté par Dower, Selle, Dreyssig, Méad, etc. ; mais Brisbane et Oosterdyck ne lui reconnurent aucune efficacité. Kruger-Hutsen se loue de l'emploi de l'acétate de plomb.

Les toniques eurent aussi leurs jours de vogue, et parmi eux le quinquina doit venir au premier rang : *Eximia corticis peruviani contrà hanc affectionem.* Voilà comment s'exprime Marcus dans sa dissertation sur le diabète.

Richter rapporte l'observation d'un diabète, qui avait succédé à une fièvre intermittente, qui

guérit par le quinquina. Neumann assure que ce précieux agent fait disparaître la petite quantité de sucre qui souvent, vers la fin de la maladie, se trouve encore longtemps dans l'urine. J'ai souvent conseillé le vin fébrifuge de quinquina dont j'ai donné la recette, et je crois ce médicament utile si non pour guérir, au moins pour diminuer l'abattement et rétablir les forces.

Les ferrugineux devaient être employés dans une maladie où le sang est ordinairement moins riche que dans l'état normal, Fraser les vanta beaucoup; J. Marshaal, par l'usage persévérant de chlorure de fer, dit avoir guéri un diabétique en 10 semaines. J. Peacock rapporte trois cas de guérison par l'association du fer à l'opium. J'ai vu employer les ferrugineux, et je n'ai pas été à même de constater si réellement ils avaient quelqu'utilité.

Les évacuans devaient également trouver leurs partisans, aussi rencontre-t-on bon nombre d'auteurs qui les ont employés. On a vanté l'émétique et l'ipécacuanha à doses vomitives. C'est la pratique de Michaelis d'Ettmuller, de Berndt, de Richter. Hildenbrand emploie surtout l'émétique à doses fractionnées, et Krimer assure avoir guéri un diabétique en seize jours en lui faisant prendre quatre fois par jour 30 gouttes d'une

dissolution de 15 centigrammes d'émétiques dans 30 grammes d'eau distillée de laurier cerise. Il se peut que ces puissans modificateurs de l'appareil digestif aient leur utilité, s'ils étaient habilement maniés. Mais je regarde comme bien insignifiantes les doses auxquelles s'est arrêté Krimmer. Les purgatifs parmi lesquels nous devons citer surtout la rhubarbe, ont trouvé beaucoup de prôneurs; on l'a associée à l'opium, au calomel. Comme les diabétiques sont souvent constipés, l'usage des purgatifs doux pourra leur être souvent utile, c'est la pratique de Prout que j'ai souvent imitée; mais par ce moyen on soulage et on ne guérit pas.

Les *diaphorétiques* eurent de nombreux partisans pour combattre le diabète, et l'on comprend sans peine qu'il en devait être ainsi. En effet, il s'agit de combattre une maladie dont un des symptômes principaux est la suppression de l'exhalation cutanée; mais soit que nous ne possédions pas de bons diaphorétiques, soit qu'on n'ait pas su bien les manier, les résultats qu'on a obtenus de leur administration, sont encore douteux et controversés. — Les préparations sulfureuses viennent en tête des diaphorétiques employés contre le diabète; ils doivent surtout leur impatronisation à Rollo, dont la

pratique a eu de nombreux imitateurs ; il prescrivait comme nous l'avons vu (pag. 232) de l'hydrosulfate d'ammoniaque. Trafenfeld, Hufeland, Lippert eurent recours au même moyen, et, ils assurent, avec succès.

La poudre de Dower est un sudorifique employé par beaucoup de médecins ; mais cette préparation que M. Chomel a prescrite avec avantage dans le diabète, et au moyen de laquelle Carter assure avoir guéri un diabétique bien caractérisé (*London, médical repos*, nov. 1823), doit ses propriétés les plus importantes à l'opium dont nous allons bientôt chercher à apprécier l'influence.

Les *stimulans*, et même parmi eux les plus énergiques, ont été préconisés contre la maladie qui nous occupe. Les cantharides ont été recommandées par Morgan, Brisbane, Wrisberg et surtout par Schonlein. Ce dernier auteur veut qu'on arrive progressivement à administrer toutes les deux ou trois heures, deux ou trois gouttes de teinture de cantharide. Mais Neumann, Wolff et Hasse assurent que cette pratique est dangereuse, et qu'il n'existe pas une seule observation authentique dans laquelle ce médicament ait procuré même de l'amélioration.

La térébenthine et le copahu ont été expéri-

mentés par Schonlein, le cubèbe, par Baum-Gartner. Rerndt rapporte un cas de guérison au moyen de la créosote à la dose de huit gouttes par jour; j'ai essayé ce moyen, il ne m'a pas réussi.

Plusieurs auteurs prétendent avoir guéri des diabétiques par l'administration du camphre; nous devons citer Hasse et Richter à la dose de 60 centigrammes par jour. Shee attribuait une grande efficacité à ce moyen.

On a également vanté l'huile empyreumatique ou l'huile animale de Dippel, mais l'emploi de ces agens est trop désagréable pour qu'on puisse facilement y avoir recours.

Plusieurs préparations métalliques ont été préconisées par plusieurs auteurs. Ainsi Scoot vanta les mercuriaux portés jusqu'à salivation, Brera les employa également, Franck les associait aux toniques.

Les préparations de cuivre ont eu aussi leurs prôneurs parmi lesquels nous devons surtout citer P. Franck et Berndt; voici la formule de leurs *pilules dites anti-diabétiques : sulfate de cuivre ammoniacal, opium pur,* de chaque 50 centigrammes. *Extrait de pissenlit, racine de guimauve,* de chaque 2 grammes 30 centigrammes. Faites selon l'art des pilules de 1 cen-

tigramme, en prendre cinq matin et soir.

Les *diurétiques*, le croirait-on, n'ont pas manqué d'apologistes, Willis et Pulchelt ont employé la colchique; le premier a rapporté une guérison obtenue par l'administration de 20 à 30 gouttes de vin de colchique, quatre fois par jour.

Dulk et Rochoux se fondant sur l'opinion erronée de l'absence de l'urée dans l'urine diabétique, ont proposé l'administration de cette substance; mais Ségalas, qui l'a expérimentée, a vu sous son influence s'accroître la sécrétion urinaire, mais sans subir aucune modification dans sa composition.

L'*opium* est un des agens dont l'efficacité pour combattre les accidens diabétiques a été le plus généralement reconnue. Aétius employait la thériaque qui doit ses principales propriétés à l'opium. Willis (*Pharmac. rat.*, part. I, sect. vij), a surtout démontré l'utilité de ce dernier agent; Darwin adopta cette opinion qui ne fut généralement adoptée que lorsque Warren publia (*Médical transact.*, vol. 4) des observations sur l'emploi de l'opium porté à la dose de 60 centigr. dans un cas, et à 1 gramme dans un autre; il vit disparaître rapidement les symptômes graves du diabète et même la *saveur* sucrée de l'urine. De-

puis lors l'opium a été employé par un très grand nombre d'auteurs ; je l'ai vu moi-même prescrire assez souvent, et l'on est à même d'apprécier assez exactement son influence, ses avantages et ses inconvéniens.

Il est incontestable que l'opium administré méthodiquement dans le diabète, a pour effets de diminuer l'appétit, la soif et la quantité d'urine, et de rétablir la transpiration cutanée; mais l'urine, quoique moindre en quantité, est toujours diabétique; puis les forces ne reviennent nullement; elles décroissent au contraire, et le soulagement n'est qu'apparent. Ellioston, qui l'a beaucoup employé, n'ose assurer que par ce moyen il ait guéri un seul cas de diabète, bien qu'il ait par cette pratique amilioré l'état d'un grand nombre. J.-L. Bardsley a consigné sept cas de malades traités par l'opium. Tous au moment où ils ont cessé d'être observés avaient encore des urines diabétiques. — On le voit, l'opium est un agent qui modère les accidens du diabète, mais ce n'est pas là encore un spécifique. Comment doit-on l'administrer pour qu'il réussisse à pallier les accidens? En général, on prescrit des doses élevées auxquelles on arrive assez vite. Ainsi on peut en prescrire un décigramme par jour et arriver assez promptement à en donner 50 centi-

grammes et même 1 gramme. Ware arrive bien vite à la dose de 2 grammes, Ellioston 2 grammes 172, et Tomassini 3 grammes. Mais la plupart des praticiens expérimentés recommandent de s'en tenir à des doses modérées. Prout dit qu'on en retire autant d'avantages ; c'est également l'avis de Bardsley qui a eu rarement l'occasion de dépasser la dose de 30 centigrammes par jour ; de même qu'Ellioston, il préfère les sels de morphine qui lui ont paru causer moins de céphalalgie et de constipation.

On le voit, je viens de passer en revue le cadre thérapeutique presque en entier, que faut-il conclure de tout cela ? que le spécifique du diabète est encore à trouver.

J'avais beaucoup espéré de la créosote, car cette substance empêche la transformation de la fécule en sucre sous l'influence de la diastase ; mais, je dois le dire, les essais que j'ai tentés ont trompé mon espoir. L'opium à doses successivement croissantes réussit assez bien à modérer les accidens du diabétisme, comme j'ai pu en observer un très bel exemple dans le service de M. Roux, mais il agit évidemment en diminuant l'appétit, et son action heureuse s'explique facilement par ma théorie et ne s'attaque pas à la cause du mal, comme j'ai pu le vérifier.

Émissions sanguines. — Plusieurs auteurs ont préconisé les émissions sanguines comme base du traitement du diabète, c'est Watt qui le premier mit cette pratique en crédit; il ne craignait pas de recourir à ce moyen, même quand les malades étaient dans un grand état de débilité, que le pouls était faible et que les membres inférieurs étaient infiltrés; et il assure que l'effet fut favorable. Cet exemple fut suivi par Murray (*Edimb. medic. journ.*, 8), Ayre, Satterly, Kennedy (*Calcutta trans.*, t. 4), qui assurent en avoir retiré de grands avantages. Eliosston, qui a étudié ce moyen (*London medical gazette*, t. 12), prétend que les saignées générales peuvent déterminer une amélioration dans la quantité et la composition de l'urine, mais elles restent souvent inefficaces. J.-L. Bardsley (*Cyclop. of pratic. medic.*, art. diabèt., t. 1) avance qu'elles ne doivent être recommandées que dans la période aiguë de la maladie chez les sujets pléthoriques, et que plus tard elles affaiblissent le malade sans avantage pour la maladie. Je serais assez porté à admettre cette conclusion.

Les saignées locales ont paru préférables à plusieurs médecins, les uns les pratiquent à la région lombaire, lorsqu'il existe des douleurs de

reins, d'autres au creux de l'estomac, lorsqu'il existe de l'épigrastalgie (*Marsh*, *Dublin hopit. report*, t. 3). J'ai vu une application de sangsues à l'anus suivie de très heureux effets dans un cas où le diabétès avait paru, comme cela arrive souvent, avec la suppression du flux hémorrhoïdal.

On le voit, on n'a pas vaincu toutes les difficultés de la question, il reste encore beaucoup à faire; il est des points importans que l'on a à peine effleurés, et cependant il est peu de sujets qui ait plus attiré l'attention d'observateurs capables de découvrir la vérité.

Bibliographie. — On ne trouve rien dans les œuvres d'Hippocrate qui puisse s'appliquer au diabétès. Celse et Gallien (*de loco aff.* lib. VI) paraissent avoir eu quelques notions sur cette maladie, mais ils ne furent frappés que de l'énorme quantité d'urine que rendaient les malades. On trouve dans Aretée (*De causis et signis diut*, liv. II, cap. 2) et (*De cur. morb. diut.*, liv. VI, cap. 3) une description plus exacte de cette maladie qui fut reproduite par Alexandre de Tralles (lib. IX, cap. 8) qui insista le premier sur l'emploi des alimens très nutritifs. En 1481, F. Bustis publia un résumé de tout ce qui avait été fait sur le diabète, et y ajouta le fruit de son expérience.

Une ère nouvelle commence en 1674, Willis (*Pharmacop. ration.*, Oxford, 1674, sect. 4, cap. 3) s'aperçut de la saveur douce et sucrée des urines, caractère important qui fit donner à cette maladie le nom de *diabetes anglicus*, puis celui de *diabetes mellitus*. Mais l'analyse chimique n'avait point encore prononcé, plusieurs écrits parurent successivement; les principaux sont *Lister* (*Exercit. de hydrophob. diab. et hydrop.*, London, 1694); Ad. Wedel (*Dissert. de diabet.*, Iena, 1717), de Blackmore (*On the dropsy and diabet.*, London, 1727), de Buchwald (*De diabete curat. imp. per rhabarb.*, Copenhague, 1733), de Krusenstein (*Theoria fluxus diabetici*, Halle, 1746), de Nicolaï (*Progress. de diab. ex spasmo*, Iéna, 1772), Pool et Dobson, en 1775, et surtout Cawley, en 1778, découvrirent dans l'urine diabétique la présence du sucre. Cullen (*Firstz Lines of the pratic*, Edimbourg, 1783), et Place (*Dissert. de vera diabet. causa in defectu assimil.*, Gottingue, 1784) cherchèrent à donner une théorie de cette maladie. P. Franck, en 1791 (*De curandis hominum morbis*, vol. v, pag. 39, et *Interprétation. clinic.*, vol. 1, pag. 347) démontre encore plus rigoureusement que l'avait fait Cawley la présence du sucre diabétique dans les urines; il vit

dans le diabète une maladie déterminée par un virus, produit dans l'économie ou introduit du dehors. Creutz-Wieser s'occupe surtout du traitement du diabète (*Dissert. de cognosc. et curand. diab.*, Halle, 1794), et il lui attribua une grande efficacité à l'opium déjà préconisé par Willis. Enfin, en 1797, Rollo publia, sur la nature et le traitement du diabète, un ouvrage très important que nous avons déjà eu occasion de citer (*On diabet. mellitus*, London, 1797) traduit par Alyon, Paris, an VI; ce travail fut suivi d'un mémoire qui eut en France beaucoup de retentissement, c'est celui de Nicolas et Guendeville (*Recherches et expériences chimiques et médicales sur le diabète sucré*, Paris, 1803).

En 1806 MM. Thénard et Dupuytren publièrent un mémoire fort remarquable sur le diabète, qui fut imprimé dans tous les journaux de l'époque, et en particulier dans le *Bullet. de la Société médicale, pour* 1806.

Depuis ce temps l'ouvrage le plus important qui parut sur cette maladie fut celui de Prout (*An Inquiry into the nature and treatment of diabetes, calculus*, etc., 1825, deuxième édit. traduite sur la première édition, par Mourgué, Paris, 1823). Il faut mentionner encore les travaux de Bostock (*Mem. of the medic. society of*

London, vol. VI) et *Transact of the medic. chirurg. society of London*, vol. III), ceux de Henry (*Annals of philosophy*, vol. I) et *Transact. of the medico-chirurg. soc. of London*, vol. II), et enfin de Mac-Grégor (*London medical Gazette*, 1837, nos 33 et 34).

Je dois ajouter à cette liste déjà nombreuse 1° le mémoire que j'ai publié sur le diabète (*Revue médicale*, juin 1839) et dont j'ai donné l'analyse complète pour tout ce qui regarde la glucosurie ayant laissé de côté les cas de faux diabètes sur lesquels je reviendrai un jour; 2° une observation très intéressante de M. Payen, imprimée dans le même recueil, 1840; et enfin le mémoire de M. Biot, sur l'emploi des caractères optique comme diagnostic immédiat du diabète sucré (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 28 décembre 1840).

Avant de terminer cet article bibliographie que j'aurais pu étendre davantage, en rappelant tous les auteurs que j'ai cités dans le courant de ce travail, je dois mentionner les articles diabètes de plusieurs recueils qui peuvent être considérés comme des monographies, celui du *Dictionnaire des sciences médicales*, par M. Renauldin; celui du *Dictionnaire de Médecine et chirurgie pratique*, par M. Bouillaud; celui du

Dictionnaire de Médecine, par M. Rochoux, l'article très complet, écrit sur le diabétès, dans le *Compendium de Médecine pratique*, et enfin l'excellent article publié par M. Bell dans le *Dictionnaire des études médicales*.

Par cette longue et très incomplète énumération des auteurs qui ont écrit sur le diabète, on peut voir que cette maladie, quoique rare, a cependant attiré l'attention de bien des médecins. Si nos connaissances sont encore incomplètes, si l'on est en désaccord sur quelques points, j'espère cependant que l'utilité de l'abstinence ou de la diminution des alimens féculens sera bientôt généralement acceptée, et que l'on pourra ainsi apporter un grand soulagement à un état qui faisait le désespoir du médecin et du malade.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Nouvelles observations sur les médicamens cyaniques. 1
Acide prussique cyanhydrique. id.
Acide prussique médicin. du *Codex*. — Acide prussique de Géa pessina. 2
Action de l'amydaline sur l'économie.— Imitation des eaux distillées de laurier cerise et d'amandes amères. 6
Sur l'emploi de la strychnine dans la paralysie et dans l'amaurose. 7
Pilules de strychines. — Pilules de noix vomique ferrugineuses. 8
Mixture anti-névropatique. — Liniment de strychine. — Huile strychninée. 9
Préparations opiacées. — Gouttes noires. 10
Autres gouttes noires.— Gouttes noires communes. — Gouttes contre la toux. 11
Gouttes de Grindle. — Laudanum de Ford. 12
Baume de miel de Hill. — Baume de marrube de Ford. 13
Corpial de Godfrey. — Elixir de Squirre. 14
Pilules de Mathlew. — Baume de Bate. Injection opiacée contre le phimosis. 15
Collyre calmant. 16

Solanées vireuses. 16
Emplâtre de jusquiame opiacé. — Fricl. bellad. opiac. 17
Pommade de bellad. camphr. — Empl. de bellad. — Liniment belladon. — Lavement belladonisé. 18
Sur l'emploi thérapeutique de la nicotiane. — Potion contre la coqueluche. — Potion contre la paralysie. 19
Lavement de tabac. — Lavement de croton. — Pilules contre la coqueluche. 20
Poudre contre la coqueluche. — Teinture de nicotiane. — Infusion de nicotiane. 21
Pilules de nicotiane. — Liniment diurétique. 22
Lavement de tabac. — Fomentation de tabac alcaline. 23
Remarques sur les préparations de ciguë. id.
Sirop de ciguë. — Pilules anti-ictériques. 24
Alcoolat de cannelle ciculé. 25
Observations sur la thridace, la laitue vireuse, le lactucarium. id.
Poudre sédative. 26
Observations sur l'aconitine, la del-

phine, la vératrine, la pulsatile, leur emploi contre l'amaurose et la surdité. 26
Embrocation de vératrine. — Embrocation d'aconitine. — Embrocation de delphine. 27
Gouttes d'aconitine. — Gouttes de vératrine. — Gouttes de delphine. 28
Pilules contre la céphalalgie nerveuse. 29
Anémone pulsatile. — Mixture de pulsatile stibiée. 30
Pilules anti-amaurotiques. 31
Préparations anti-spasmodiques. — Mixture de valériane laudanisée. — Pilules sédatives. id.
Pilules anti-choréiques. — Pilules anti-spasmodiques. 32
Pilules anti-spasmodiques. — Carminatif de Dalby. — Potion anti-spasmodique. 33
Electuaire d'indigo contre l'épilepsie. — Electuaire d'armoise contre l'épilepsie. — Mixture de castoréum aloétique. 34
Formule de la poudre de Carignan. 35
Goudron, ses propriétés, sa composition, son emploi à l'hôpital Saint-Louis. — Huile de goudron. — Sirop de goudron. id.

Huile de poix. — Huile de cade. — Huile volatile de goudron. 36
Pommade de goudron. 37
Sirop de goudron. 38
Pilules de poix noire contre les hémorroïdes. 39
Nouvelles préparations de copahu. — Acide copahivique. — Copahivate de fer. — Produit résultant de l'action de l'acide nitrique sur le copahu. id.
Capsules gélatineuses de Mothès.—Capsules glutineuses de Raquin. id.
Acide copahivique. — Copahivate de fer. 40
Produit résultant de l'action de l'acide nitrique sur le copahu. 41
Formules de quelques préparations de cubèbes. — Extrait aqueux liquide de cubes. — Extrait alcoolique de cubèbes. 42
Sirop d'extrait alcoolique de cubèbes. — Bols de cubèbes. — Bols cubèbes, copahu et térébenthine. — Union du cubèbe et du copahu, leur utilité dans la blemorrhagie. 43
Electuaire de cubèbe et copahu. — Electuaire anti-blennorrhagique. — Mixture anti-blennorrhagique. 44

Mixture oléorésineuse. — Pilules anti-blennorrhagiques. — Rob anti-syphilitique de Laffecteur. 45
Nouvelles propriétés physiologiques du seigle ergoté. 47
Eau hémostatique. id.
Poudre ocytique. 48
Préparations phosphorées pour l'usage externe. — Liniment phosphoré. id.
Liniment phosphoré. — Pommade phosphorée camphrée. 49
Préparations stimulantes. — Potion de Mongenot. 49
Essence de tussilage ou pas d'âne. — Baume de gilead de Salomon. 50
Pastilles aromatiques de Steel. — Bouteille rouge de Taylor. — Essence de gingembre de la Jamaïque d'Oxley. 51
Pâte de Ward, ou confection de poivre noir. — Baume de Friard, gouttes de Wade. — Liniment antiarthritique de Home. 52
Mixture résolutive. — Ceinture antirhumatismale. — Fomentation résolutive. 53
Collyre acétique alcoolisé. — Collyre zi-

néique alcoolisé. 54
Liniment anti-rhumatismal. — Liniment excitant. — Liniment stimulant balsamique. 55
Lactate de fer et ses préparations. 56
Procédé pour la préparation du lactate de protoxide de fer (Louradour.) 61
Falsification du lactate de fer. 62
Sur les conditions de formation de l'acide lactide. 63
Sirop de lactate de fer. 64
Pilules lactate de fer. — Tablettes lactate de fer. 65
Pastilles de lactate de fer. — Biscuits et pains au lactate de fer. 66
Chocolat au lactate de fer. — Pilules toniques anti-spasmodiques. — Pilules fer comp. 67
Pilules de Blaud. — Pilules Vallet. — Pilules du Hooper. — Pilules chlorure de fer aloétiques. 68
Pilules de cyanure de fer comp. — Pilules ferrugineuses cinnamomées. — Pilules toniques astringentes. 69
Pilules anti-spasmodiques. — Poudre de rhubarbe ferrugineuse. 70

Sirop d'iodure de fer. 71
Gouttes d'or de Lamotte. — Mixture tonique. — Elect. anti-névralgique. 72
Préparations ferrugineuses. — Citrate de fer. 73
Tartrate potasse et de fer. 74
Sirop tannate de fer. — Sirop de chaux 75
Médicaments fébrifuges. — Recherches sur l'écorce du tulipier. id.
Vin de tulipier. 80
Emplâtre de quinine. 81
Toniques amers. — Macératum amer contre l'oligotrophie d'estomac. 81
Liqueur cordiale de Brodum. — Pilules anti-cardialgiques. 82
Astringents. — Pilules de tannin contre les sueurs nocturnes. — Injections intra-utérines avec les feuilles de noyer. 83
Monésia ou *buranhem.* — Pilules de monésia. — Sirop de monésia. 84
Teinture de monésia. — Pastilles de monésia. 85
Lavement de rathania contre les fissures de l'anus. 86
Guarana ou *paullinia.* 88
Teinture, pilules, sirop, pommade de guarana. 89

Alun, son emploi contre les cancers. — Poudre alunée. — Poudre d'amidon et de quinquina aluné. 90
Injection alunée.—Pilules d'alun et thridace. — Poudre d'alun cinnamomée. 91
Bain astringent. — Injection acétique saturnin. — Collyre astring. opiacé. 92
Bain d'écorce de chêne aluné contre les engelures. 93
Médicaments émollients ou *anti-phlogistiques.* — Carragaheen. id.
Gelée de carragaheem. —Potion mucilag. opiac. — Sirop anti-phlogistique de Briant. 94
Bouillon de cervelle de veau. 95
Emulsion anti-dysentérique. — Mixture analeptique. 96
Electuaire huileux. 97
Acidules tempérans. — Emploi des acides végétaux pour combattre le scorbut, le purpura, les hémorrhagies passives. id.
Emploi du suc de citron dans l'hydropisie. — Potion anti-scorbutique. — Potion de cochléaria citrique. 98
Décoction de drèche acidulée. 99
Remèdes anti-goutteux. id.
Remèdes anti-goutteux anglais. 101

Pilules anti-goutteuses. — Pilules de Lartigues. — Extrait de Coloquinte compos. 102
Mixture anti-hydropique. 103
Sirop anti-goutteux de Boubée. id.
Potion diurétique. — Potion de colchiq. 104
Liniment diurétique. — Mixture diurétique. — Pilules anti-arthritiques. 105
Spécifique de Reynod contre la goutte. — Goutte des jésuites. — Elixir antivénérien. — Essence de bardane de Hill. 105
Teinture de Hatfield. — Pilules diurétiques. — Poudre diurétique. 106
Potion de digitale. 108
Antrakokali simple, sulfuré. id.
Eau de suie comp. 110
Médicaments émétiques. — Emétique à haute dose dans le traitement des hydropisies articulaires. id.
Traitement du croup. 111
Potion contre le croup. — Elixir antiglaireux. — Elixir de Guillier. 112
Médicaments purgatifs. — Elixir de Radcliffe's — Liqueur cordiale de Warner. 113
Essence de séné, de Selvay. — Elixir Daffy par Swinton. 114

Pilules anti-bilieuses d'Harvey. — Pilules anti-bilieuses de Dixon. 115
Pilules anti-bilieuses de Barclay. — Pilules de Speediman. 116
Pilules de Fothergill. — Pilules purgatives de la Horse. — Pilules purgatives d'Althof. 117
Pilules de Moselly. — Pilules de Morisson. 118
Pilules de Péter. — Pilules immortell. — Pilules drastiq. opiac. 119
Pilules laxatives. — Chelsea pensioner. — Magnésie effervescent de Moxon. 120
Sel de Cheltenham comp. — Apozème purgatif contre la colique de plomb. 121
Mixture résolutive. — Mixture fondante. 122
Mercuriaux, calomel. — Pilules d'Obrien contre les tumeurs blanches. id.
Pilules de ciguë et de calomel. — Pilules mercurielles et diurétiques. 123
Poudre contre la colique saturnine. — Pilules d'émétique de calomel et d'opium. — Gouttes anti-vénériennes. 124
Sirop végétal de Velno. — Pastilles de Ching contre les vers. 125
Biscuits contre les vers, de Storey. — Poudre de Blaine pour la maladie

des chiens. 126
Préparations mercurielles pour l'usage externe. — Pommade de deutoxide de mercure camphré. id.
Onguent mercuriel au goudron. — Pommade mercurielle opiacée. — Bain mercuriel. 127
Préparations iodurées pour combattre les accidens tertiaires de la syphilis. 127
Tisane iodurée. 129
Gargarisme ou lotion iodurée. 130
Traitement du sarcocèle syphilitique, de l'induration du corps caverneux et d'une altération semblable de la coque fibreuse de l'œil. 131
Tisane d'iodure d'amidon. — Pilules de douce amère iodurée. — Pommade iodurée savonneuse. 133
Potion contre le rhumatisme articulaire chronique. 134
Emploi intérieur de l'huile de foie de morue dans le traitement de l'ophthalmie scrofuleuse. id.
Potion à l'huile de foie de raie. — Mixture d'huile de morue. 135
Emploi du chlorure de barium contre les tumeurs blanches. id.

Solution de chlorure de barium. — Collyre barytique. — Collyre résolutif. 136
Solution de chlorure d'or et d'ammonium. 137
Nitrate d'argent. — Collyre contre l'ophthalmie puriforme des nouveaux-nés. 138
Collyre de nitrate d'argent. 139
Solution de nitrate d'argent contre la balanité simple, accompagnée de phimosis. 140
Nouveau tæniafuge Kwoso. id.
Modification au procédé de M. Garot pour recouvrir les pilules. 141
Pâte de Vienne, son emploi dans le traitement abortif du chancre primitif régulier. 142
Liniment de Reill. — Onguent de Bailey pour la gale. 143
Emplâtre de Kennedy contre les cors. — Remède de Taylor pour la surdité. 144
Liniment de Richardin. — Essence de moutarde de Whitenhead. — Topique d'amidon camphré. 145
Topique d'amidon et sel amm. — Topique de digitale camphré. — Topique contre les engorgements. — Pom-

made alcaline contre la teigne. 146
Pommade de suie. — Topique contre la teigne. 147
Topique pulvérulent contre les engelures. — Essence de Ward, pour le mal de tête. 148
Eau sédative contre la migraine, la congestion et la fièvre cérébrale. 149
Collyre gazeux. — Poudre dentifrice. — Teinture de Ruspini, pour les dents. 150
Préservatif de Hudson, pour les dents. — Teint. de Greenbugh, pour les dents. 151
Eau de lavande de Smith. — Collutoire odontalg. — Essence odontalg. 152
Mélange anti-odontalg. 153
Emploi de la solution de dextrine dans le traitement des fractures. id.
Nouvelle encre bleue. 154
Synapismes. — Farine de moutarde privée de son huile fixe. — Acide myronique. — Myrosine. id.
Traitement des ulcères aux jambes par le diachillum. 157
Traitement des entorses. 158
Monographie du diabétès sucré ou glucosurie. 159

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES AUTEURS.

Abbadie. Nouveau tæniafuge 140
Abercombie. Lavement de tabac. 20
Albers. Potion cont. le croup. 112
Althoff. Pilules purgatives. 117
Augustin. Pilules de nicotiane. 22
Bailey. Ong. pour la gale. 143
Barclay. Pilul. antibilieuses. 116
Bate. Baume anod. 15
Baudens. Traitem. des entorses par la compression. 158
Bauer. Teint. de nicotiane. 21
Behrends. Pil. antispasmodiq. 70
Béral. Prép. ferrug. 73
— Sirop de tannate de fer. 75
Bernard - Derosne. Monésia. 84
Bihens. Décoct. de drèche acidulée. 99
Blaine. (poudre de). 126
Boubée. Sirop antigoutteux. 103
Bounyer. Pot. cont. le rhumatisme articulaire chron. 134
Bourdon. Empl. des acides végétaux. 97
Boyer. Emploi du diachyllum pour guérir les ulcères des jambes. 157
Briant. Sirop antiphlogistique. 95
Brodum. Liq. cord. 82
Buchner. Sirop d'iodure de fer 71
Burger. Pilul. cont. la céphalalg. nerveuse. 29
Cap. Sirop de lactate de fer. 64
— Pilules de lactate de fer. 65
— Tablettes de lac-

tate de fer. 65
Mme. de Carignan. (poudre de). 35
Carus. Mixt. résol. 53
Chabrely. Topique d'amidon camph. 145
— Topique d'amid. et de sel ammon. 146
— Topique digitale camphré. 146
— Topique cont. les indurations de la peau ou les engorgemens. 146
— Topique pulvérulent contre la teigne. 147
Charvet. Pilules de tannin. 83
Cheltenham (sel de). 121
Ching (pastilles de). 125
Clarus. Potion mucilag. opiacée. 94
Clauder. Eau de suie composée. 110
Conradi. Pilul. antispasmodiques. 32
Cruveilhier. Pilules mercur. diurétiq. 123
— Pommade phosphorée camphr. 49
Cunier. Huile trychninée. 9
— Pilules chlorure de fer aloétiques. 68
Dalby (carminatif de). 33
Darcet. Solution de dextrine dans le traitem. des fract. 153
Dechastellux. Guarana. 88
Degland. Apozème purgatif. 121
Dixon. Pilul. antibilieuses. 115
Droste. Elect. antiblennorrhagique. 44
Emery. Pommade de goudron. 37
Feuillet. Collutoire odontalgique. 152
Fearnley. Pilul. d'é-

métique. 124
Fischer. Potion contre la paralysie. 19
Ford (laudanum de). 12
— Baume de marrube. 13
Forget. Potion antispasmodique. 33
— Potion de colchique. 104
Fothergill (pilules de). 117
Fovler. Infusion de nicotiane. 21
Franc. Potion antiscorbutique. 98
Friard (baume de). 52
Furnari. Pilules de strychnine. 8
— Linim. de strychnine. 9
— Collyre calmant. 16
— Collyre gazeux. 150
— Solution de chlorure d'or et d'ammonium. 137
Gama. Pilules de ciguë et calomel. 123
Gélis et Conté. Pastilles de lactate de fer. 60
Gerden. Liniment phosphoré. 49
Gerdessen. Linim. phosphoré. 48
Gimelle. Emétique à haute dose. 110
Godfrey (cordial de). 14
Golfin. Emulsion anti-dysentériq. 96
Graeffe. Pilul. antiarthritiques. 105
— Liniment excit. 55
— Fomentation résolutive. 53
Grunough. Teinture pour les dents. 151
Grindle. Gouttes pour la toux. 12
Guenther. Pilul. sédatives. 31
Guillot Natal. On-

guent, mercuriel au goudron. 127
Gumprecht. Poud. sédative. 26
Harlon (poudre de). 124
Hargens. Coll. barytique. 136
Harvey. Pilul. antibilieuses 115
Hatfield (teint. de). 107
Hergt. Mixture tonique. 72
Hill. Essence de bardane 106
— Baume de miel. 13
Hildebrand. Mixt. diurétique. 105
Himli. Collyre résolutif. 136
Hooper (pilules de). 68
Honoré. Pilul. antispasmodiques. 33
Home. Linim. antiarthritique. 32
Horse (de la). Pilules purgatives. 117
Hudson. Préservatif pour les dents et gencives. 151
Hufeland. Pilul. laxatives. 120
— Mixture de castoreum aloétiq. 34
— Emplâtre de jusquiame. 17
Jacquot. Injection d'alun. 90
Jadioux. Pommade de belladone camphrée. 18
Jahn. Poudre d'alun cinnanomée. 91
Jannyot. Bain cont. les engelures. 93
Jolly. Elect. antinévralgique. 72
— Pilules de cyannure de fer comp. 69
Kennedy. Emplâtre contre les cors. 144
Kopp. Alcoolat de cannelle ciculé. 25
Lafargue. Tisane

iodurée. 130
Laffecteur. Rob anti-syphilitique. 45
Langley. Pil. drastique opiac. 119
Larroque. Traitement du croup. 111
Lartigue (pilul. de). 102
Lemontagner. Pommade alcaline contre la teigne. 146
Lévis. Mixture analeptique. 96
Lisenmann. Mixture anti-blennorrh. 44
Lisfranc. Solution chlorure de barium. 136
Louradour. Procédé pour la préparation du lactate de fer. 61
Mac Grégor. Pilules anti-ictériques. 24
Manyat. Fomentade tabac alcaline. 23
Marjolin. Ceinture anti-rhumatism. 53
Mortinitz. Collyre zincique alcoolis. 54
Matlhew (pilul. de). 15
Max Simon. Frictions de belladopiacées. 17
Mellin. Pilules cont. la coqueluche. 20
Mall. Lavement de tabac et croton. id.
Mège. Prép. copah. 39
Meyer. Ess. odontalgique. 152
Mondière. Pilules de noix vomique ferrugineuses. 8
Mohr. Nouv. encre bleue. 154
Mongenot (pot. de). 49
Monod (pomm. de). 126
Morrisson (pil. de). 118
Morrus. Mixt. anti-hydropique. 103
Moselly (pilul. de). 118
Most. Pilules anti-blennorrhalgiques. 45

Most. Bain astring. 92
Motte (gouttes d'or de la) 72
Moxon. Magnésie effervesc. 120
Muller et Wright. Eau hémostatiq. 47
Mutzel. Mixt. fondante. 122
Nauche. Bouill. de cervelle de veau. 95
Nevermann. Mixt. anti-névropatiq. 9
Obrien (pilules de). 122
Oxley. Essence de gingembe de la Jamaïque. 51
Page. Lavement de tabac. 23
Peraire. Sirop de goudron. 38
Peter (pilules). 119
Piedagnel. Potion de digitale. 108
Piffard. De l'emploi intér. de l'huile de foie de morue. 134
Pittscheft. Potion c. la coqueluche. 19
— Poudre contre la coqueluche. 21
Plisson. Macérat. amer. 81
Polya. Antrakokal. 108
Puche. Préparations de cubèbes. 42
Radcliffe (élixir). 113
Ramm. Mixture oléo-résineuse. 45
Raspail. Eau sédat. contre les migr., la congestion et la fièvre cérébrale. 149
Rayer. Pot. à l'huile de foie de raie. 135
Récamier. Prépar. d'alun. 90
Reil (liniment de). 143
— Linim. stimulant. 55
Réveillé Parisse. Collyre c. l'ophthalmie puriforme des nouv. nés. 138
Reynold. Spécifique

contre la goutte. 106
Ricard. Lavem. belladonisé. 18
Richardin (liniment de). 145
Richter. Mixture valériane laudanisée 31
Ricord. Solution de nitrate d'argent contre la balanite simple accompagnée de phimos, 140
— Tisane iodurée. 129
— Gargarisme iod. 130
— Injection opiacée contre le phimos. 15
Riecke. Pomm. iod. savonneuse. 133
Righini. Sirop de ciguë. 24
Robinet. Moutarde priv. de son huile fixe. 154
Roesch. Mixture d'huile de morue. 135
Ruspini. Teint. pour les dents. 150
Rust. Mixture de pulsatile stibiée. 30
— Pilules amaurot. 31
— Collyre astring. opiacé. 92
Sachs Electuaire huileux. 97
— Poudre de rhubarbe ferrugin. 70
Scarpa. Collyre acétique alcoolisé. 54
Schneider. Pilules anti-chlorétiques. 32
Schmitt. Potion diurétique. 104
— Linim. diurétiq. 22
Schmitz. Pilul. antiscardialg. 82
Schmidt. Poud. ocytique. 48
Schubarth. Linim. diurétique. 105
Schwartz. Mixture résolutive. 122
Seccipson. Emplât. de belladone. 18
Selvay. Essence de

séné. 114
Smith. Eau de lavande. 152
Sordet. Linim. belladonisé. 18
Speediman (pil. de). 116
Squire (élixir de). 14
Steel. Pastilles aromatiques. 51
Storey (biscuits de). 126
Swinton. Elix. d'affy. 114
Szerlecki. Poudre diurétique. 107
Taylor. Bouteille rouge. 51
— Remède pour la surdité. 144
Toirac. Mélange anti-odontalgiq. 153
Tortual. Liniment anti-rhumatism. 55
Trousseau. Sirop de chaux. 75
— Lavement de rathania. 86
Turnbull. Embrocation d'acconitine. 27
— Embroc. de delphine. id.
— Embroc. de vératrine. id.
— Gouttes de delphine. 28
Valch. Pilul. toniq. astring. 69
Vée. Modification au procédé de M. Garot pour recouvrir les pilules. 141
Velno. Sirop végét. 125
Velpeau. Collyre de nitrate d'argent. 139
Videking. Bain de sublimé. 127
Vogel. Potion de cochléaria citrique. 98
Vogt. Pil. de douce amère iodurées. 133
Voisin. Emplâtre de quinine. 81
Ward. Pâte ou confection de poivre noir. 52

Ward. Ess. pour le mal de tête. 148
Wardleworth. Pilules de poix noire contre les hémorrhoïdes. 39
Warner. Liq. cordiale. 113
Weikard. Pilules ferrugin. cinnamomées. 69
Weller. Pommade mercur. opiac. 127
Whitehead. Essence de moutarde. 145
Young. Inject. saturnine. 92

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.